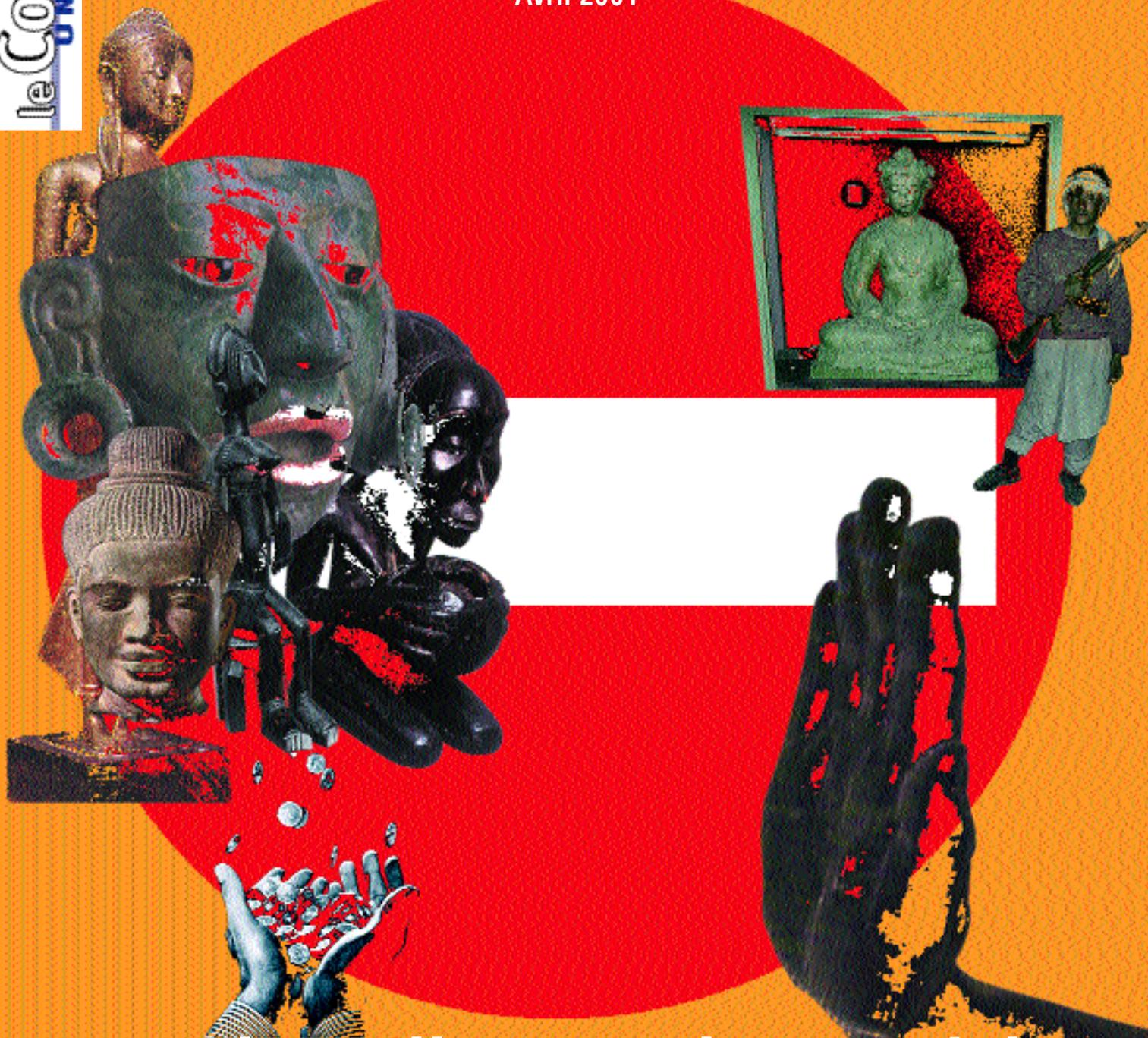


Avril 2001



Contre les pilleurs et les vandales

SAUVONS NOS TRÉSORS

Violence
scolaire:
une affaire
mondiale

Quand
les embryons
deviennent des
pièces de rechange

La défense de
l'environnement,
stade ultime de
l'«impérialisme»?

Afrique: CFA-1000 F, CFA-1000 F, Antilles: 18 FF, Belgique: 160 FB, Canada: 3,95\$ Can, Espagne: 550 Ptas, USA: 4,25 \$US, Luxembourg: 154 F.Lux, Portugal: 700 Esc, Suisse: 6,20 FS, United Kingdom: 2,5£, Maroc: 20 DH.

M 1205 - 18 - 22,00 F



retrouvez sur rfi le temps des écoles d'emmanuelle bastide.

le samedi à 15h10*.

- la vie de l'École et des universités dans le monde
- des reportages et des témoignages
- des infos pratiques pour aider les étudiants du monde entier.

* Temps universel

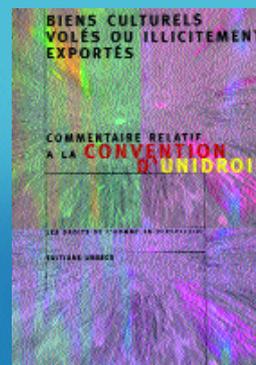
rfi la radio du monde ça change du monde de la radio
paris 89fm et sur CanalSatellite www.rfi.fr

Biens culturels volés ou illicitement exportés

Commentaire relatif

à la Convention d'UNIDROIT

- Analyse article par article de la Convention de 1995.
- Relation avec la Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour empêcher l'exportation des biens culturels.
- Analyse de la question dans plusieurs systèmes juridiques.



17 x 24 cm, 220 p.,
150 FF/ 22,87 €

Éditions UNESCO



7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Fax: +33 1 45 68 57 37
Internet: www.unesco.org/publishing
E-mail: publishing.promotion@unesco.org

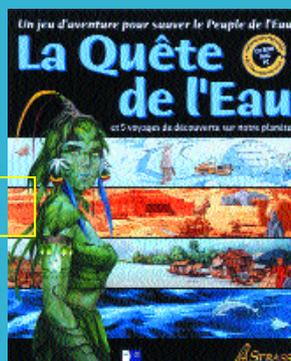
ÉDITIONS UNESCO

La Quête de l'eau

Un jeu d'aventure pour sauver le Peuple de l'eau
et 5 voyages de découverte sur notre planète

Cd-rom ludo-éducatif
pour les 9/12 ans

Contenu en adéquation avec les
programmes français des écoles et collèges.



Éditions UNESCO/
STRASS Productions
CD-ROM PC/Mac
249 FF/37,96 €

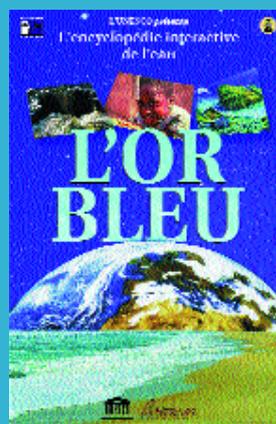
deux
Cd-Roms
complets et
attrayants

L'Or bleu

L'encyclopédie interactive de l'eau

Pour les plus grands
et pour la famille

Civilisations, sciences,
géopolitique, environnement



Éditions UNESCO/
STRASS Productions
CD-ROM PC/Mac
299 FF/45,58 €

ÉDITIONS UNESCO



7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Fax: +33 1 45 68 57 37
Internet: www.unesco.org/publishing
E-mail: publishing.promotion@unesco.org

D'ICI ET D'AILLEURS

- 4 Libéria: la paix marque des buts**
Pour des enfants-soldats, le football permet de surmonter la guerre.

Photographies de Tim Hetherington, texte de Lucía Iglesias Kuntz

ÉDUCATION

- 10 Violences scolaires: une affaire mondiale**
L'école cristallise les tensions de la société et peut les amplifier. *Éric Debarbieux*
- 10 Burkina Faso: l'école, aussi, peut être violente** *Amadé Badini*
- 11 Japon: la défaite des profs karatékas** *Entretien par Philippe Demenet*
- 12 Afrique du Sud: l'héritage de l'apartheid** *Graeme Simpson*

Dossier

Contre les pilleurs et les vandales Sauvons nos trésors

La destruction des statues de Bouddha en Afghanistan, la longue spoliation culturelle des Indiens dans les deux Amériques ou le pillage archéologique systématique du Mali se heurtent à une opposition de plus en plus résolue. Le contrôle du marché par les Etats, les restitutions de pièces mal acquises par les musées et d'innombrables initiatives personnelles témoignent d'une prise de conscience: la défense de l'universalité du patrimoine progresse.

Le sommaire détaillé est en page 16.

© Graphisme: L. Maunoury/Photo: Musée de Kaboul-Y.



CULTURES

- 14 La mystérieuse vallée des cigares de Cuba**
Dans la vallée de Viñales poussent les meilleures feuilles de havane.

Reina María Rodríguez

DROITS HUMAINS

- 38 Au-delà de la science, le marché des embryons**
Le clonage des embryons, une aubaine pour la médecine, peut être l'enjeu d'une course au profit.

Amy Otchet

PLANÈTE

- 41 La défense de l'environnement, stade ultime de l'«impérialisme»?**
La protection des ressources servirait de prétexte à la domination des pays riches.

Shiraz Sidhva

MÉDIAS

- 44 Afrique: quand la radio va, tout va**
L'essor des radios privées et de la démocratie vont de pair.

Eyoum Nanguè

ENTRETIEN

- 47 Alain Senderens, la cuisine entre deux feux**
La cuisine n'échappe pas aux paradoxes du troisième millénaire.

DANS CE NUMÉRO

Violences

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, a qualifié de «*crime contre la culture*» la destruction des bouddhas de Bamiyan, en Afghanistan, par les talibans. Mais à côté de ce crime, exceptionnel par son ostentation, une vague de pillages archéologiques clandestins amputent profondément notre patrimoine universel. Fort heureusement, sa préservation, individuelle et collective, gagne du terrain (dossier, pp. 16-37). Violences également à l'école mais parfois aussi du fait de l'école: aucun continent, aucune culture ne semblent y échapper (pp. 10-13). Violences extrêmes, enfin, de la guerre civile au Libéria, mais que surmontent des enfants-soldats en se retrouvant autour du ballon rond (pp. 4-9).

Ethique

Le clonage des embryons suscite un débat virulent. Peut-on les instrumentaliser afin qu'ils servent de «pièces détachées» pour soigner des malades, à plus forte raison dans un but commercial (pp. 38-40)? Débat également acerbé entre les pays du Nord et ceux du Sud, ces derniers estimant que, bien souvent, la défense de l'environnement masquerait un nouvel «impérialisme» (pp. 41-43). Débat intérieur aussi d'Alain Senderens: l'un des chefs français les plus célèbres promeut le goût le plus raffiné, apanage d'une élite quand la «malbouffe» devient le lot du plus grand nombre (pp. 47-51). Et c'est encore une élite qui, en dehors de Cuba, peut s'offrir les havanes dont les paysans de la vallée de Viñales cultivent les meilleures feuilles (pp. 14-15).



Kunta Varney, de l'équipe des Millenium Stars, fait une tête à l'entraînement.

Libéria: la paix marque des buts

PHOTOGRAPHIES DE TIM HETHERINGTON. TEXTE DE LUCIA IGLESIAS KUNTZ.

TIM HETHERINGTON EST UN PHOTOGRAPHE BRITANNIQUE. LUCIA IGLESIAS KUNTZ EST JOURNALISTE AU *COURRIER DE L'UNESCO*.

Pour les jeunes du Libéria, le football est plus qu'un sport: il permet d'oublier une guerre civile dévastatrice et de rêver à un avenir meilleur.

Georges Weah vient de loin: d'une enfance passée à Monrovia, où il est élevé par sa grand-mère avec ses treize frères et sœurs, jusqu'au Ballon d'Or mondial pour ses exploits dans les plus grandes équipes en France, en Italie, en Angleterre... Quel parcours! Cent cinquante buts en plus de 300 rencontres. Un record. Enfant, Weah rêvait de devenir Pelé. Quinze ans après avoir quitté son pays, il est à son tour un modèle pour des milliers de Libériens.

Ses débuts n'ont pas été faciles: *«on jouait tous les jours, jusqu'à la tombée de la nuit, et comme on n'avait pas d'entraîneur, on improvisait. On courait tous ensemble, pour s'échauffer. Chacun donnait ce qu'il pouvait pour acheter des maillots et des ballons»*. A présent, il porte une montre en or et conduit une Mercedes. Il sait aussi se montrer généreux: plus d'une fois, il a mis la main à la poche pour payer les dettes de la Fédération libérienne de Football ou pour équiper ses compatriotes.

Joueur de la sélection libérienne, Weah en est aussi son directeur technique et son mécène. Il est conscient

d'être un symbole pour l'Afrique, mais cela ne lui pèse pas: *«C'est normal, tous les enfants ont des idoles»*. Au Libéria, la passion du foot n'est réapparue que récemment. Jusqu'en 1997, le pays était plongé dans une guerre fratricide qui a fait plus de 150 000 morts entre 1990 et 1997. Plus de la moitié de la population a dû émigrer ou a été déplacée (voir encadré). Ces enfants soldats, qui se battaient dans des factions rivales pour venger pères et frères, portent aujourd'hui le même maillot. Ils sont égaux devant le ballon.

Grâce à la télévision, ils suivent les championnats d'Europe ou d'Amérique du Sud, connaissent Ronaldo, l'attaquant brésilien et savent combien de buts a marqué *Mister George* pendant la saison, à l'Olympique de Marseille. Les rencontres de la sélection libérienne sont aussi des événements. Parfois l'affluence est telle, que 50 000 spectateurs s'entassent dans les 30 000 places du stade de Monrovia. *«Les femmes et les filles comptent pour moitié»*, dit Weah. En cas de victoire (dernièrement, contre tout

© Kim Hetherington/Network/Rapho, Paris



Antidote contre la misère, le foot au Libéria se pratique n'importe où.

Ces enfants-soldats qui se battaient dans des factions rivales portent aujourd'hui le même maillot. Ils sont égaux devant le ballon.

Libéria: la paix marque des buts



Pendant la mi-temps, la foule envahit les buts. Un enfant des rues s'amuse avec le filet de fortune.

© Kim Hetherington/Network/Rapho, Paris

pronostic, le Libéria en a remporté plusieurs face au Nigéria, au Ghana, au Sierra Leone), les supporters descendent dans la rue pour faire la fête, ou attendent des heures à la sortie du stade pour recueillir un autographe.

Mais les Libériens jouent aussi. Etrangers au *glamour* des stades et aux contrats mirobolants, ils tapent dans le ballon sur des terrains vagues, des places ou des plages, devant les carcasses rouillées de navires de guerre, témoins d'un passé qui n'est pas si lointain. Beaucoup n'ont pas de chaussures, ni la pièce de monnaie nécessaire pour gonfler le ballon. N'empêche: dans ce pays appauvri, sans emploi ni infrastructure, le foot peut leur apporter beaucoup. Weah lui-même y croit fermement: «*les gens qui ont des problèmes – ou les pays en guerre – peuvent résoudre leurs querelles sur un stade. Cela s'est déjà vu*».

La légende du foot raconte que le Nigeria et le Biafra auraient conclu une trêve, dans les années 60, pour voir jouer le roi Pelé. «*Tout ce que je sais sur la morale, je le dois au football*», écrivait un homme aussi peu conformiste qu'Albert Camus, gardien de but dans l'équipe de l'Université d'Algérie.

A sa manière, c'est ce que dit Weah: «*pour parvenir à quelque chose il faut le désirer. On n'a pas besoin de drogue, mais d'effort et de concentration*». Les enfants libériens, supporters d'équipes qui s'appellent *Invincible Eleven* ou *Young Survivors*, en ont peut-être tiré profit. De toute la force de leur jeunesse, ils courent vers un avenir meilleur. Comme l'enfant de Monrovia qui rêvait de devenir Pelé. ■

WEAH OU LA MAGIE DU STADE

Né à Monrovia, Libéria,
le 1^{er} octobre 1966.
1 m 85, 83 kg.

Ses clubs réussis:

Libéria: Young Survivors (1983-84),
Bongrange Bongmine (1984-85),
Mighty Barole (1985-86), Invincible
Eleven (1986-87)

Cameroun: Tonnerre Yaoundé (1987-
88)

France: AS Monaco (1988-92), Paris
Saint-Germain (1992-95)

Italie: AC Milan (1995-janvier 2000)

Angleterre: Chelsea (janvier-juin 2000), Manchester City (juin-
octobre 2000)

France: Olympique de Marseille (octobre 2000)

Son palmarès:

Champion du Cameroun (1988), Champion de France (1994),
trois Coupes de France (1991, 93, 95), deux Coupes de la Ligue
(France, 1991, 95), deux Championnats d'Italie (1996, 99),
Coupe d'Angleterre (1999), Ballon d'Or (1995), double Ballon
d'Or africain (1989 et 94).

150 buts dans ses matches officiels en Europe.



© C. Funagalli/AP/Boomerang, Paris

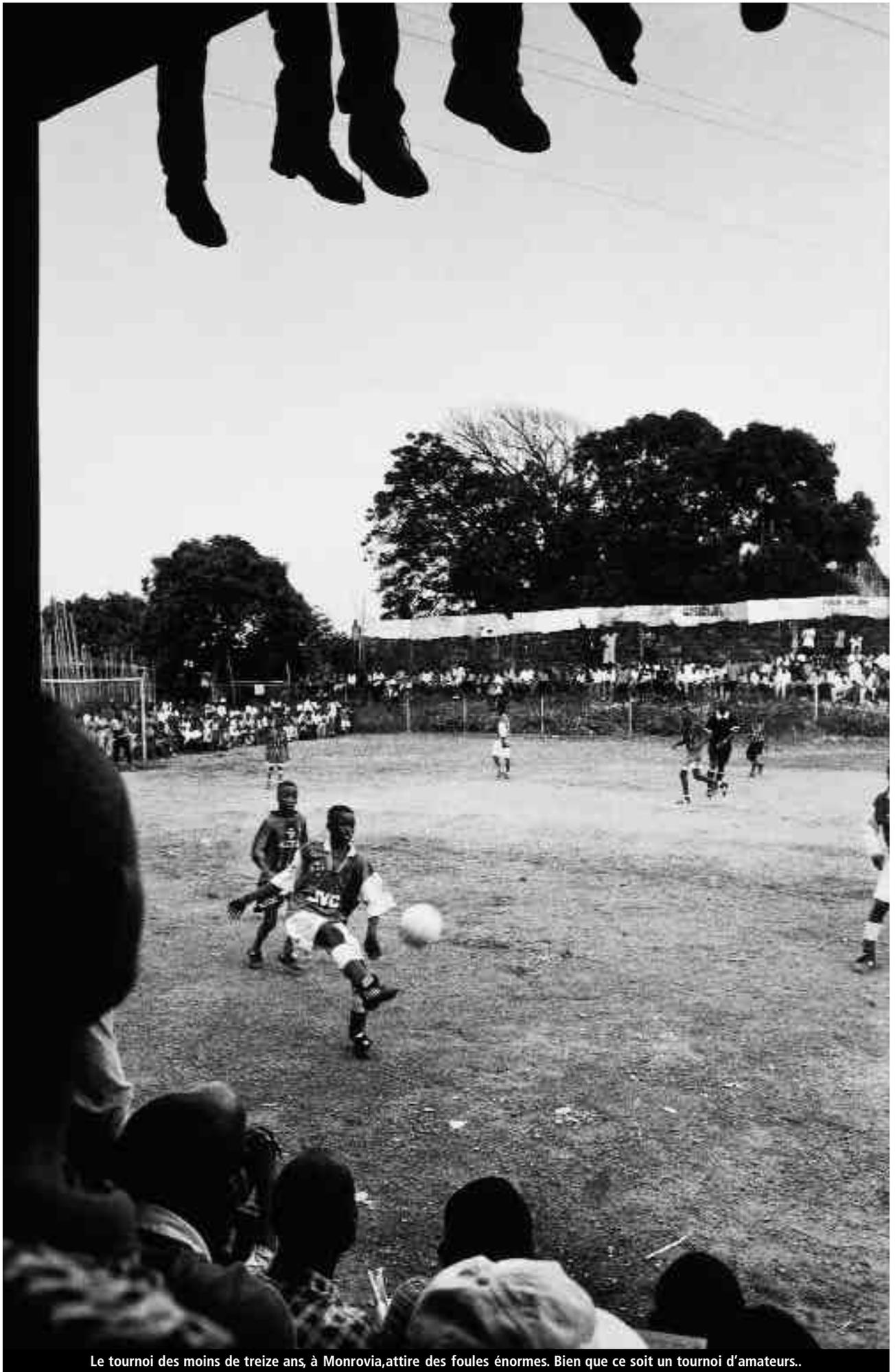
Ballon d'Or,
Weah n'a pas oublié
Monrovia.



L'équipe des Millennium Stars sort du terrain, main dans la main. Une façon de s'affirmer unis, après le cauchemar de la guerre civile.



Les Libériens n'ont pas les moyens d'assister à un match depuis les gradins. Beaucoup le font à travers les barrières de bambou.



© Kim Hetherington/Network/Rapho, Paris

Le tournoi des moins de treize ans, à Monrovia, attire des foules énormes. Bien que ce soit un tournoi d'amateurs..

Libéria: la paix marque des buts

Le Libéria:

Population: 3 millions d'habitants

Superficie: 111.400 km²

Espérance de vie à la naissance: 47 ans

Taux d'analphabétisme chez les adultes: 49%

PNB par habitant: 150-200 dollars (estimation)

Sources : Banque Mondiale, The Economist Intelligence Unit.

Les dates clés:

1847: Fondation de la République Libre et Indépendante du Libéria

1980: Assassinat du président Tolbert, lors d'un coup d'Etat militaire dirigé par Samuel Doe. Ce dernier devient chef de l'Etat et commandant en chef de l'armée.

1990: Les forces rebelles du Front Patriotique National du Libéria de Charles Taylor et celles du Front Indépendant Patriotique National, dirigées par Prince Johnson, se soulèvent au nord du pays et marchent vers le sud. Elles affrontent, à Monrovia, les forces du président Doe, qui est assassiné en septembre.

En novembre, la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest obtient un cessez-le-feu entre les forces gouvernementales et les deux factions rebelles. Elle envoie une force de paix

(ECOMOG) et nomme un gouvernement provisoire dirigé par Amos Sawyer. Charles Taylor s'autoproclame président, de même qu'Harry Moniba, second personnage du gouvernement Doe.

1991: Taylor, Johnson et le commandant des forces armées du Libéria signent un second cessez le feu. En octobre, Taylor signe un accord qui permet aux forces de l'ECOMOG de désarmer les combattants pour organiser des élections. Cependant de nouveaux groupes armés surgissent et les combats continuent.

1992: Le Conseil de Sécurité de l'ONU décrète un embargo sur les armes et appuie l'action de l'ECOMOG.

Juillet 1993: Début, à Genève d'un cycle de négociations sur la paix. Malgré la signature d'un accord en juillet, les affrontements continuent.

Août 1995: Signature du onzième accord de paix, suivi de nouveaux combats.

1996: Toutes les factions s'accordent sur un cessez-le-feu inconditionnel suivi par la

signature d'un nouvel accord de paix.

1997: Fin d'une guerre qui a fait plus de 150 000 morts et près de deux million de réfugiés et déplacés. Début du désarmement et du retour des réfugiés. L'ECOMOG maintient sur place une force de pacification. Charles Taylor est élu président à une large majorité.

2001: Elections présidentielles à une date qui reste à déterminer.



Des adolescents jouent au ballon à Popo Beach.

Violences scolaires: une affaire mondiale

Dans tous les pays du monde, l'école cristallise les tensions de la société et, parfois, les amplifie. Ce phénomène sensible doit être traité avec prudence sous peine de l'aggraver.

ÉRIC DEBARBIEUX¹

DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE EUROPÉEN
DES VIOLENCES SCOLAIRES.

La violence en milieu scolaire est un problème mondial. Il touche aussi bien le Nord que le Sud. Phénomène essentiellement masculin, il connaît un pic lié à l'âge – 16 ans dans certains pays, 13 ans dans d'autres –. Quant à ses causes, les chercheurs ont au moins acquis cette certitude: il n'y a pas de facteur unique,

mais des modèles complexes liés par exemple à la situation familiale, aux conditions socio-économiques et au style pédagogique des établissements.

Aucun enfant n'est fatalement violent

Mais la recherche n'indique que des tendances. Elle ne construit aucun déterminisme. Quand elle conclut que 10% à 20% des facteurs de risque s'expliquent par la monoparentalité, cela signifie que 80 à 90% des familles monoparentales ne génèrent aucune violence. L'enfant d'un

ghetto noir, fils d'une mère adolescente et d'un père emprisonné, ne sera pas forcément un enfant violent!

De même, les chercheurs admettent qu'il existe un «noyau dur de la violence» d'environ 5% des enfants. Mais en comparant plusieurs établissements situés dans un même type de zone en difficulté, j'ai constaté que ce noyau

1. *Il est, avec Catherine Blaya, l'organisateur de la première Conférence mondiale sur «Violences à l'école et politiques publiques», qui s'est tenue à L'UNESCO du 5 au 7 mars 2001.*

VIOLENCES SCOLAIRES: UNE AFFAIRE MONDIALE

L'école, aussi, peut être violente

En Afrique, la violence scolaire n'est pas celle des élèves mais plutôt celle que le système scolaire leur impose. C'est, en tout cas, le point de vue d'un expert burkinabé.

AMADÉ BADINI

PROFESSEUR DE SCIENCES DE L'ÉDUCATION
À L'UNIVERSITÉ DE OUAGADOUGOU
(BURKINA-FASO).

*S*igneur, je ne veux plus aller à leur école, Faites, je vous en prie, que je n'y aille plus»

Cette «Prière d'un petit enfant noir», écrite dans les années 50 par le Guadeloupéen Guy Tirolien, conserve malheureusement toute son actualité en Afrique noire, où l'école exerce une violence sur l'enfant dès son arrivée en classe. Au Burkina-Faso, par exemple, elle l'oblige à passer, sans le moindre aménagement psychologique, de sa langue maternelle à une langue étrangère, en l'occurrence le Français, qui s'imposera désormais à lui comme le seul critère de la réussite.

Au 1^{er} octobre, l'année de ses sept ans, il est interdit à l'enfant – au moins dans les limites de l'école – de faire un quelconque usage de la langue nationale

qu'il maîtrise: le mooré, le peuhl, ou le dioula... Il est contraint de faire l'apprentissage de l'écriture dans une langue qui n'est pas la sienne, à travers des textes qui évoquent le village français avec son clocher, et selon des programmes qui lui feront étudier Paris avant Ouagadougou.

Des châtimements humiliants – on lui accroche parfois un crâne d'âne au cou, avec cette étiquette «Âne, parlez français!» –, achèvent de le convaincre de l'atmosphère de conflit violent que l'école lui réserve.

La gestion du temps scolaire constitue une autre source de violence. Et les quelques maîtres intelligents qui ont eu l'audace de suspendre leur cours à neuf heures du matin (pour que les enfants, qui ont mené les animaux paître dès cinq heures puissent manger et se reposer), se voient condamnés pour n'avoir pas respecté l'horaire officiel de la récréation, à dix heures trente!

Pour l'enfant africain, la société tout entière, le village, les champs en période de culture sont des occasions irremplaçables de socialisation et d'éducation non formelle.

Mais, dès qu'il entre à l'école, c'en est fini de cette pédagogie par les pairs, qui veut qu'un enfant grandisse au village avec son groupe d'âge, selon des règles strictes. Finie aussi la culture de solidarité, l'attachement aux valeurs, le respect des aînés, la fierté légitime d'appartenir à une famille, à un clan, pour la prospérité desquels aucun sacrifice n'est de trop. En lieu et place, il doit adopter une culture de la compétition, un individualisme outrancier, conduisant à une dépersonnalisation, voire à une aliénation.

Une résistance passive conduit à la déscolarisation

Les scènes de violences à l'école, nous ne les voyons pour l'instant qu'à la télévision. Chez nous, la problématique est inversée: l'école classique, née de la colonisation française, est une violence faite à l'enfant, voire à la société burkinabée tout entière. Ce n'est pas la société qui a produit son école: cette dernière s'est imposée à la société avec la ferme volonté de la vaincre.

A-t-elle réussi? Si l'école classique a pu s'imposer à l'Afrique noire, au point de provoquer l'émergence d'un nouveau

re mondiale

variait en fait de 1 à 11%! L'établissement lui-même peut exercer un effet aggravant par manque de stabilité des équipes, ou en raison de l'existence de classes ghetto. Ces «noyaux durs» ne sont donc pas naturels Il y a place pour l'action.

Ouvrir l'école, le plus possible

Faut-il se débarrasser des «noyaux durs» en exilant les «sauvageons», comme le réclament certains? Cela ne ferait qu'aggraver la ségrégation et l'exclusion, qui sont à l'origine de la violence scolaire.

Les solutions passent, certes, par des programmes spécifiques, mais surtout par un approfondissement de la démocratie économique et sociale. Pour venir à bout de la violence, il faut un Etat solide capable de compenser les inégalités, un Etat qui s'efforce de rétablir la mixité dans les quartiers et les écoles, et qui ne renonce pas, comme cela se passe aux Etats-Unis, à l'idée d'une justice pour les mineurs.

De même, veillons à sortir l'école de sa forteresse pour qu'elle ne devienne pas, elle-même, l'incarnation d'une société qui exclut. L'école peut être – comme

l'ont montré certaines expériences en Hollande, au Brésil, aux Etats-Unis – un lieu de vie qui rend des services sociaux, médicaux, culturels aux habitants du quartier. Ainsi, dans l'Etat de Minas Gerais, au Brésil, il existe une école professionnelle où de vieux artisans enseignent leur savoir-faire aux adolescents. Ce mélange intergénérationnel favorise une extraordinaire socialisation. «*Il faut tout un village pour élever un enfant*», dit le proverbe africain. Efforçons-nous de retrouver cette ouverture, même dans nos villes les plus impersonnelles. ■



Ecole primaire à Ouagadougou: contre l'éducation traditionnelle?

© Eric Congo/Gamma, Paris

et qui refuse de se laisser vaincre. Et dans ce conflit violent, dont l'école est première responsable, le système éducatif traditionnel garde le dessus: près de 60 % des enfants burkinabés n'ont pas accès à l'école moderne, et plus de 80% des adultes ne savent ni lire ni écrire.

Certes, il n'y a pas assez de classes pour accueillir tous les enfants. Mais on constate aussi une résistance passive, qui a conduit à une déscolarisation dans certains milieux (au nord et à l'est du pays). Pour les familles rurales, envoyer son enfant à l'école, c'est le perdre culturellement et économiquement.

Tous ces laissés-pour-compte de l'école moderne survivent parce qu'ils sont majoritaires et grâce aux structures traditionnelles qui continuent de régenter la vie dans tous ses

aspects, pour l'immense majorité des habitants du pays.

Il ne s'agit pas de se complaire dans la nostalgie mais de se pencher sur cette réalité en termes d'autant plus durs qu'il est urgent de la conjurer. Avant que la violence que l'école fait à l'enfant ne débouche sur une véritable violence à l'école. Car, même si celle-ci n'a pas atteint les proportions alarmantes que l'on connaît dans les pays du Nord, des signes avant-coureurs existent: comportements discriminatoires, châtiments corporels, injures humiliantes, stéréotypes sexistes dans les manuels...

L'introduction des langues nationales maternelles comme langues enseignées et, surtout, comme langues d'enseignement, participent de cette volonté, ainsi que la révision périodique des programmes scolaires et l'adaptation du calendrier scolaire aux nécessités de la vie sociale. Pourquoi, par exemple, ne pas instaurer des vacances pendant la période d'initiation, rite de passage à la vie adulte?

L'école, dans sa forme classique, n'est pas une fatalité. Des alternatives sont possibles pour instaurer une école non-violente, au Burkina-Faso comme dans le reste de l'Afrique. ■

type d'homme – le Monsieur de la Ville –, ce dernier cohabite de gré ou de force avec un autre type d'homme façonné par les systèmes de valeur traditionnels,

VIOLENCES SCOLAIRES: UNE AFFAIRE MONDIALE

La défaite des profs karatékas

Une violence des jeunes sans précédent secoue le Japon. Elle serait, en partie, une réaction à la contre-violence exercée par l'Etat, vingt ans plus tôt, dans les écoles. Un cercle vicieux que dénonce le sociologue Yodji Morita*.

PROPOS RECUEILLIS
PAR PHILIPPE DEMENET

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.

La société japonaise est confrontée à ce que vous appelez des cas de «violence imprévisible» perpétrée par des collégiens. Quelle forme prend-elle?

Elle a surgi en 1998 quand, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, une enseignante a été tuée à coups de couteau par un élève de 14 ans. Ensuite, un collégien, appartenant à un gang, a volé un million deux cent mille francs. Puis, c'est un garçon de 17 ans qui a détourné un bus, tuant la femme qu'il avait prise en otage. Un autre, victime de brimades, a fracassé le crâne de deux autres élèves à coup de batte de base-ball, avant de rentrer chez lui pour tuer sa mère... Nous avons eu 22 affaires de ce genre, entre 1998 et 2000.

Quelle a été la réaction de la population?

Le choc et la peur. Les parents ont eu l'impression qu'ils ne comprenaient plus leurs enfants.

Ce n'était pourtant pas la première fois que la violence éclatait dans ou autour de l'école...

On a connu, c'est vrai, une autre vague dans les années 80, à laquelle le gouvernement a répondu par la force. Il a alors embauché des professeurs pratiquant le karaté, le judo ou le kendo. Leur but: exercer une pression sur ces élèves qui, la plupart du temps, agissent en bande, de façon à ce que les cours se déroulent normalement.

Y compris en utilisant la force?

Autrefois, la punition physique se pratiquait dans tous les secteurs de la société japonaise. Mais, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon a pris la résolution de ne plus l'utiliser. Officiellement donc, toute punition physique est interdite. En réalité, ce type de sanction a tout de même été utilisé à l'école dans les années 80, après que les élèves ont reçu un avertissement.

Et quel a été le résultat de cette politique?

Elle a engendré un cercle vicieux. Frustrés, stressés par la répression, les enfants «à problème» ont accumulé la tension, comme un ressort qui se tend. Ce malaise, intériorisé, a fini par exploser avec une violence plus grande encore. Et l'Etat les a réprimés à nouveau... Par ailleurs, les enfants dit «normaux» ont vu un exemple à suivre dans cette politique de la force!

Appliquée de façon draconienne (les directeurs d'école allant jusqu'à fouiller les cartables et confisquer les gâteaux), elle s'est finalement rendue insupportable. En apparence, le calme a été rétabli. Mais, dès 1990, on a constaté une recrudescence des phénomènes de brimades (physiques et psychologiques, notamment chez les filles), du racket, de l'école buissonnière...

Tout cela dans un système scolaire qui soumet l'enfant à une pression très forte...

La pression ne vient pas de l'école mais des parents. Dans notre pays, qui ne possède aucune richesse naturelle, la formation d'une main d'œuvre qualifiée représente la seule source de richesse. Pour les parents, impatientes de voir leur enfant réussir, l'enseignement est un investissement. C'est ainsi qu'à l'école, s'est instaurée une forme de hiérarchisation pyramidale. Dès le primaire, on distingue d'un côté la base, de l'autre, l'élite.

Mais, à la différence de l'Occident, les liens familiaux et communautaires sont encore très forts. Contribuent-ils à juguler la violence?

Comparé aux autres pays développés, notre taux de criminalité demeure

© F. Zizola/Contrasto/Gamma, Paris



Ecrans de contrôle dans une école de «préparation aux tests» (Tokyo).



Cellule dans une maison de correction pour mineurs (Kyoto).

extrêmement bas. De même pour la violence à l'école. L'explosion de 1998 nous a d'autant plus choqués. On y a vu le signe avant-coureur d'un changement de société. Dans le passé, il fallait étouffer sa propre personnalité pour se dissoudre

dans le groupe. Aujourd'hui, le Japon évolue vers plus d'individualisme.

Que peut faire l'école?

Respecter la personnalité des élèves tout en leur donnant le sens des respon-

sabilités. Favoriser de nouvelles solidarités. C'est le sens des réformes actuelles de l'éducation. ■

* Sociologue à l'Université d'Osaka City.

VIOLENCES SCOLAIRES: UNE AFFAIRE MONDIALE

L'héritage de l'apartheid

Avant l'avènement de la démocratie, les écoles des townships étaient le théâtre d'une lutte politique violente. Aujourd'hui, elles sont en proie à des formes extrêmes de criminalité. Seule solution: mobiliser la société tout entière.

GRAEME SIMPSON

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE FOR THE STUDY OF VIOLENCE AND RECONCILIATION¹, JOHANNESBURG.

J'ai dealé à l'école»; «Un élève tué pour un portable»; «Désespéré, un enfant de onze ans se suicide»; «Des élèves veulent venger le meurtre d'un enseignant»... Simples échantillons de quelques titres parus dans la presse en Afrique du Sud, un pays où il n'est pas rare de voir de jeunes gangsters faire irruption dans les écoles des quartiers sensibles pour y vendre de la drogue, de l'alcool, des armes ou... des jeunes filles.

Aucune stratégie contre la violence ne sera efficace si elle ne tient pas compte de l'héritage de l'apartheid. Sous ce régime, le sort réservé aux jeunes lycéens noirs était le baromètre de la marginalisation et du désarroi. Le système scolaire, instrument du pouvoir colonial, visait à produire de simples «travailleurs de force» au service de l'industrie des Blancs. L'école opprimait, mais elle était aussi un terrain de lutte politique pour les jeunes Noirs. Une sous-culture alternative s'y était développée, avec ses rites d'initiation et de reconnaissance fondés sur l'implication directe dans les affrontements. Il était noble d'être dans l'illégalité puisque les lois étaient illégitimes. La société approuvait la violence au nom de sa Libération. Les héros du jour? Des jeunes qui portaient les armes et s'en servaient.

Bon nombre de ces jeunes, élevés dans la rue, sont revenus à l'école au moment de

la transition vers la démocratie. Mais l'extrême lenteur des mutations fait que rien – ou si peu – n'a changé dans les classes. Mauvaise qualité ou insuffisance des équipements, sous-qualification des maîtres, échec de l'intégration raciale: la marginalisation continue. Et la violence avec elle. Comment s'en étonner? Les jeunes marginalisés, frustrés, conquièrent leur statut social non plus dans la résistance politique mais dans l'activité criminelle.

Les gangs nous enseignent qu'il faut reconstruire le tissu social ravagé par l'apartheid. Et l'école nous procure un lieu de contact vital avec les jeunes, qui sont à

victimes, par exemple, de violences domestiques. Cela n'a pas été simple. Les enseignants répugnent à aborder ces questions. Une formation appropriée doit leur donner les moyens d'affronter ces problèmes. Ils doivent aussi savoir où orienter les enfants perturbés. A partir de ce programme, nous avons élaboré une stratégie plus générale tenant compte de cette grande leçon que nous avons apprise: toujours écouter les élèves. Eux savent, précisément, où se déroulent les activités criminelles et, souvent, ils suggèrent des solutions pratiques comme mettre un éclairage à tel endroit ou faucher l'herbe dans tel champ voisin...

Allant plus loin, nous nous sommes efforcés d'impliquer la population locale dans cette stratégie anti-violence, en créant des «équipes sécurité» comprenant les enseignants, les élèves, les parents, les organisations civiques et d'autres acteurs locaux, et en améliorant les relations avec la police. Nous avons aussi incité les écoles, dans les zones dangereuses, à tisser des liens entre elles.

A un autre niveau, nous avons impulsé des projets multimédias, notamment plusieurs séries télévisées, diffusées aux heures de grande écoute, sur les droits humains, le racisme, la violence à l'école. Cette approche a attiré l'attention du gouvernement qui s'est, récemment, mis au diapason de cette initiative et de quelques autres, pour contrer plus efficacement la criminalité en milieu scolaire. Il ne s'agit pas d'isoler l'école, mais bien de jeter des ponts en direction de la population pour ranimer le sentiment d'appartenance à la société. ■

Il faut toujours écouter les élèves.

Eux savent, précisément, où se déroulent les activités criminelles

la fois les premiers auteurs, et les principales victimes de la violence. C'est aussi un terrain difficile, en raison de la ligne tenue qui sépare, dans une même classe, les jeunes à risque de ceux dont la criminalité s'est endurcie. Cette ligne fragile est tracée sur le sol poussiéreux du township. Et, souvent, les stratégies de prévention échouent parce qu'elles ne comprennent pas combien il est facile de la franchir.

Nos premières initiatives ont porté sur la gestion du traumatisme dans les écoles de Soweto: il s'agissait d'aider les enseignants à repérer et à secourir les enfants

1. www.wits.ac.za/csvr

La mystérieuse vallée des cigares de Cuba

A l'extrémité ouest de l'île, la vallée de Viñales, inscrite au Patrimoine de l'humanité, offre un paysage magique de collines et de grottes. C'est là surtout que poussent les meilleures feuilles de havane.



Des champs de tabac s'étalent au pied des mogotes, montagnes de pierre calcaire.

© G. Sioen/Rapho, Paris

REINA MARÍA RODRÍGUEZ

POÈTE ET ROMANCIÈRE CUBAINE. PARMI SES DERNIÈRES ŒUVRES, *LA PHOTO DE LA SERRE* (PRIX DE LA MAISON DES AMÉRIQUES 1998) ET *JE TE NOURRIRAI COMME UN OISEAU* (LA HAVANE, LETRAS CUBANAS, 2000).

Sur le flanc ouest de la Cordillère de Guaniguanico, sous la Sierra de los Órganos (la Sierra des Orgues), apparaît une région de montagnes en pierre calcaire appelées *mogotes* – aux sommets arrondis, aux versants quasi verticaux – surgies de la mer voici plus de deux millions d'années et façonnée pendant le Jurassique. Enfanté dans des conditions difficiles, son relief porte la trace des élévations, dénivellations, abîmes et autres frictions liés à l'érosion. C'est sur ces terres que poussent les franges

rouges, étranges, des plants de tabac. Presque brûlés par le sel, ils reverdissent sous l'action d'un soleil permanent.

J'ai toujours rêvé de la vallée de Viñales, sans toutefois oser m'y rendre. Sur les images de mes livres de classe, si bigarrées, je touchais du doigt la feuille de tabac, je voyais la chenille qui, disait-on, s'y développait, vampirisant lentement et avidement son arôme. Moi qui suis avant tout une enfant de l'asphalte et de la ville, je me souviens, comme si elle eût été réelle, de

La vallée de Viñales est inscrite sur la liste du Patrimoine mondial depuis novembre 1999. Les paysans y ont toujours recours aux techniques agricoles traditionnelles, en particulier pour la production du tabac. Les villages et les fermes ont su préserver une architecture traditionnelle.

Une société pluriethnique s'y perpétue témoin du passé culturel des îles caraïbes et surtout de Cuba.

Source: rapport de la 23^e session du Comité du patrimoine de l'UNESCO, qui s'est tenue au Maroc du 29 novembre au 4 décembre 1999.



la sensation qu'un tel frôlement produisait sur ma main. Cette feuille, vert brillant comme l'adolescence, vire au brun foncé, et, une fois sèche, est prisée, chiquée, fumée comme le temps, jusqu'à n'être plus que fumée, signe de la vieillesse.

Vers 1800, des producteurs de tabac, venus pour la plupart des Îles Canaries, développèrent la culture de la plante dans toute la région qu'on appelle communément *Vuelta abajo* (Tournée vers le bas). Deux siècles plus tard, cette culture demeure la raison d'être de la Vallée de Viñales, qui produit 661 000 quintaux de feuilles par an. Seules les meilleures sont acheminées à La Havane, où des centaines de cigariers et de bagueurs les transforment en cigares. Le pays en produit soixante-cinq millions qui, rangés dans des boîtes en cèdre, sont exportés dans le monde entier.

Le tabac est une plante qui demande un travail de patience. Certains disent même qu'elle pousse mieux si on lui parle. Du moment précis (entre octobre et décembre) où elle est plantée et récoltée, dépendra sa conservation ou sa perte, car elle sera devenue aigre ou acide.

La Vallée de Viñales dans la province de Pinar del Rio est, comme le tabac, réservée, parcimonieuse, tranquille et renfermée. Ceux qui ne l'ont jamais visitée doivent savoir que ce lieu recèle des espèces animales et végétales uniques et quasiment en voie d'extinction, comme le palmier *de corcho* (palmier-liège, *Restonea regia*), l'agave, le *macusey* femelle, le chêne-caïman ou le dragonnier. Ignorant l'arrivée de la civilisation et toute autre musique que leurs chants, les oiseaux présentent aussi une extraordinaire diversité et portent des noms sonores comme *tomeguines* des pins (*Euethia lepida*), *sinsontes* (*Mimus polyglottus*), *toties* (*Angelaius humeralis*)...

En ballade avec les poissons albinos

Ici, les Indiens Guanajatabeyes s'étaient aménagés des abris primitifs à l'intérieur de cavernes creusées dans le *mogote*, où l'on a retrouvé des objets de leur culture nomade et des restes fossilisés de mammifères du pliocène, inscrustés dans la pierre. Dans la profondeur des grottes nagent des poissons albinos et volent des chauves-souris-papillons. Certaines, comme la *Cueva del Indio* (Grotte de l'Indien), redécouverte en 1920, recèlent quatre kilomètres de canaux souterrains qui se visitent à bord de petits canots,

pour peu qu'on ait le courage d'écouter les sombres légendes que les *guajiros* (fermiers blancs de Cuba) aiment raconter à leur sujet.

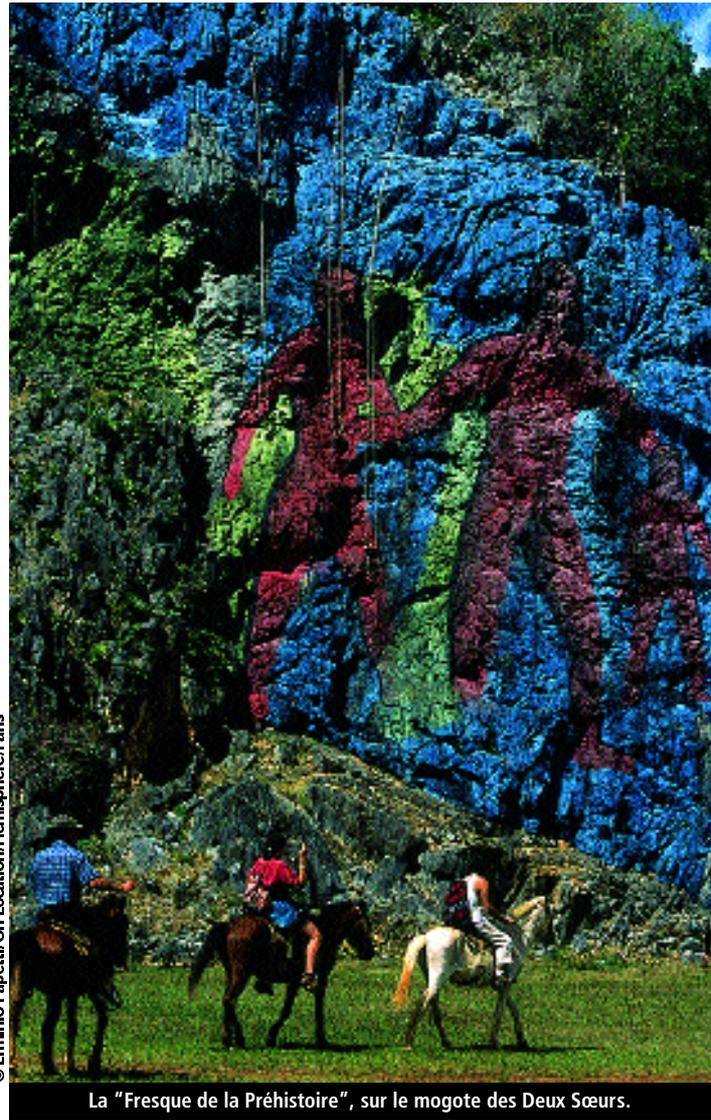
Lors de leur lente pénétration dans la roche calcaire, où elles se mêlent à l'argile des *mogotes*, les eaux des rivières dissolvent quantité de sels minéraux et de terre cuivrée qui déposent, sur le plafond et les parois des grottes, ces teintes ocre ou vert laiteux, qui rendent ces lieux encore plus mystérieux.

Nous sommes à 150 kilomètres à l'ouest de La Havane, mais à des millions d'années de sa fondation.

A Viñales, c'est la nature qui peint

Revenir à la Vallée de Viñales, c'est la redécouvrir. On sent planer au-dessus d'elle un silence, un calme, un mystère dissimulé dans le brouillard du matin. Dans tel village, on découvre une église du XIX^e siècle avec ses bancs de couleur sombre, tant de fois restaurés. Une odeur d'humidité se mêle à celle de la nourriture réchauffée. Les pluies abondantes de la saison humide ont délavé les façades, naguère brillantes, qui luisent comme des mosaïques ternies. Et la main du Cubain, qui ne peut s'empêcher de toucher, de tripoter chaque chose, les caressant au passage, a fini par user le bois des rampes sur les perrons. Comme dans tous les villages de mon pays, on trouve à Viñales une place centrale faisant valoir son ordre contre l'arbitraire.

A quatre kilomètres du village, le *mogote Dos Hermanas* (Les Deux Sœurs) exhibe, sur un de ses versants, la *Fresque de la Préhistoire*, une œuvre impressionnante de 120 mètres de haut sur 180 mètres de large, où le Cubain Leovigildo González, disciple du fresquiste mexicain Diego de Rivera, a peint les animaux et autres créatures qui vivaient dans cette région aux temps préhistoriques. Ceux qui n'auraient pas lu le poème de José Lezama Lima¹ *Sous l'arche de Viñales*, qui n'auraient pas vu les tableaux du peintre cubain Domingo Ramos, ni contemplé la *Fresque de la Préhistoire*, doivent savoir que cette vallée qui semble surgir de l'océan dans la partie la



La "Fresque de la Préhistoire", sur le mogote des Deux Sœurs.

plus occidentale de l'île, est un lieu d'art par excellence, où la Nature elle-même a composé son tableau, sans attendre l'arrivée du peintre.

Comment sortir du cœur de la vallée? Par les falaises et les fosses naturelles? En coupant à travers quelque *mogote* avec ses douces stalagmites? En suivant la longue barrière de *palmas barrigonas* (palmiers ventrus, *Colpothricanax wrightii*), avec leurs panaches de feu allumés par l'été? A travers le gazouillis des sources peuplées de poissons aveugles? En se laissant guider par les cris des organisateurs de combats de coqs dont la voix résonne encore du côté des anciens *batey* (propriété rurale)? Ou à travers la copie infidèle d'un tableau accroché au mur jaune d'un restaurant quelconque du *Vedado*?²

Par lequel de ces chemins s'en retourner?

1. *Poète cubain (1912-1976).*
2. *Quartier touristique de La Havane*

CONTRE LES PILLERS

Sauvons

Sommaire

1/ Piller, c'est grave...

- 18 Indiana Jones n'a plus d'avenir
Interview de Lyndel Prott
- 22 Pilleurs de tombes,
effaceurs de mémoire
Jenny Doole

2 / Halte au pillage!

- 24 Patrimoine afghan :
la solution de l'exil?
Michael Barry
- 26 Les paysans maliens,
gardiens de leur passé
Samuel Sidibé
- 28 Les totems rentrent à la maison
Stephen Kinzer
- 30 Le tableau de chasse des carabiniers
Fabio Isman
- 32 Le mea culpa du Getty
Mark Rose
- 34 La deuxième vie
du seigneur de Sipan
Walter Alva
- 36 Quand Özgen Acar enquête,
les trésors reviennent
Interview d'Özgen Acar

La destruction des bouddhas de Bamiyan par les talibans afghans a indigné la planète entière (pp. 24-25). Ils ont violé une règle aujourd'hui universelle: les œuvres du passé sont un patrimoine de l'humanité, qui doit être protégé, avant tout parce qu'il nous éclaire sur nos origines et fonde nos identités (pp.22-23).

Pour ces mêmes raisons, le pillage des trésors de toutes les civilisations, exacerbé par le marché illicite de l'art, est devenu inacceptable. Lyndel Prott, responsable du patrimoine culturel à l'UNESCO, rappelle les étapes de cette prise de conscience (pp.18-21).

Elle se manifeste par toutes sortes d'initiatives. Le Mali (pp. 26-27) s'efforce d'impliquer les paysans dans la préservation du patrimoine, tout comme l'a fait avec succès l'archéologue péruvien Walter Alva sur le site de Sipan (pp. 34-35). Les musées des États-Unis (pp. 28-29) restituent aux Indiens les biens culturels dont ils ont été spoliés. Les polices européennes renforcent leur coopération (pp. 30-31). Les enquêtes d'un journaliste turc entêté, Özgen Acar, montrent comment les œuvres sont blanchies par des réseaux mafieux et finissent parfois dans les musées les plus prestigieux (pp. 36-37). Mais, en décidant de restituer à l'Italie trois pièces archéologiques primordiales, de provenance frauduleuse, le Getty, célèbre musée privé de Los Angeles, a fait œuvre de pionnier (pp. 32-33). A ce bout de la chaîne aussi, les choses bougent, fût-ce timidement.

Dossier conçu et coordonné par Michel Bessières, Lucía Iglesias Kuntz et Jasmina Šopova, journalistes au Courrier de l'UNESCO.



EURS ET LES VANDALES

nos trésors

O P I N I O N

UN COMBAT INÉGAL

ANG CHOLEAN

DIRECTEUR À L'AUTORITÉ POUR LA PROTECTION DU SITE ET L'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION D'ANGKOR.

Au Cambodge, chacun est conscient qu'il faut sauvegarder le patrimoine national, mais le budget et les ressources humaines font cruellement défaut et les réalisations ne sont pas à la mesure des intentions.

La sauvegarde du site d'Angkor et du patrimoine de toute la province de Siem Reap est l'une des plus en pointe. Depuis l'inscription d'Angkor sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1992 et l'adoption de la loi sur la protection du patrimoine de 1996, une série de mesures ont été prises: découpage en cinq zones de protection, création du Commissariat spécial pour la protection du patrimoine, mise en place d'une Autorité gouvernementale (Apsara) chargée de la gestion du patrimoine de toute la province. En théorie, du moins, nous disposons donc d'instruments juridiques qui nous permettent de bien gérer le site.

Cependant, il ne faut pas se leurrer. A l'intérieur du Parc archéologique d'Angkor, les pillages et les vols ne sont pas totalement éradiqués. Dans le reste de la province de Siem Reap, ils prennent parfois des proportions dramatiques. L'opinion publique se focalise sur les sites majeurs. Mais combien de petits temples de briques ou de grès sont à jamais endommagés! Prenons la région de Roluou, à 15 kilomètres

d'Angkor: tous les sites dits mineurs y ont été pillés.

A ce vandalisme s'ajoute un autre type de dégradations, qui affecte la valeur sacrée du site. Récemment, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a sonné l'alarme à propos de l'implantation de lieux de divertissement – type karaoké – dans une zone qui devrait, en principe, bénéficier du plus haut degré de protection. Ce phénomène est directement lié à l'accroissement du nombre des visiteurs, dont le rythme dépasse largement celui de la création des infrastructures touristiques. Leur implantation doit respecter les caractéristiques d'un site où la sacralité des monuments et la vie des villages vont de pair.

Et que dire du reste du Cambodge, qui n'a pas la chance d'être soutenu, comme Angkor, par un Comité international de coordination (CIC) ou de bénéficier des mêmes mesures de protection? Là encore, l'attention se focalise sur les grands sites. Or, le Cambodge est jonché de vestiges archéologiques dont peu ont échappé aux fouilles illégales. Je ne citerai que le cas de la nécropole protohistorique du village de Snay, pillée au vu et au su de tout le monde.

L'artisanat «fin», qui ne se renouvelle plus, n'est pas non plus à l'abri: pièces de soierie, métiers à tisser, planches à hacher le tabac, luths traditionnels, vieux ustensiles en

cuivre sont autant d'objets convoités par les amateurs d'antiquités. Plus grave encore: le sort réservé aux manuscrits composés de liasses de feuilles de latanier, que certains antiquaires découpent pour augmenter leurs gains. Quant à la céramique, elle s'écoule vers les boutiques de Phnom-Penh et la frontière thaïlandaise. Mais il est vrai que souvent les antiquaires cambodgiens croient de bonne foi que seuls les objets en pierre sont protégés par la loi.

Est-ce à dire que le gouvernement royal est laxiste? Naturellement, non. Mais le pays, meurtri par une longue période de guerres et de révolution, a besoin de temps pour reconstruire un Etat de droit. Et il faut reconnaître, sans faire de catastrophisme, que le Cambodge est dépassé par l'ampleur du phénomène.

Bref, il reste du chemin à faire. Et le Cambodge ne pourra progresser sans une collaboration internationale. Car, en amont de ce problème, et donc à sa source, se trouve la demande des marchés japonais et surtout occidental. Des pièces d'art khmer sorties illégalement se retrouvent, on le sait, jusque dans des musées les plus prestigieux. L'accord signé il y a deux ans entre les Etats-Unis et le gouvernement royal pour limiter l'importation de pièces d'art khmer est important. C'est un exemple qui doit être suivi. ■

1. PILLER, C'EST GRAVE...

«Indiana Jones n'a plus d'avenir»

Le pillage continue, déplore l'Australienne Lyndel Prott, directrice de la division du patrimoine culturel de l'UNESCO, mais aujourd'hui tout le monde prend conscience de sa gravité. Les mentalités changent.

PROPOS RECUEILLIS
PAR MICHEL BESSIÈRES

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.



A Bogota, une vente publique de céramiques précolombiennes pillées.

© Hans-Jürgen Burkard Bilderberg/Studio X

De plus, avec les moyens techniques dont ils disposent, les pilliers agissent à grande échelle. Les *tombaroli* du Sud de l'Italie détruisent les sites archéologiques avec des engins de chantier. Munis de détecteurs de métaux, les chasseurs de trésor d'Icklingham, en Grande-Bretagne, ont mis la main sur de remarquables bronzes romains, vendus à un collectionneur privé, aux Etats-Unis. En Amérique centrale, ils s'équipent de générateurs électriques et de scies circulaires pour s'emparer de stèles mayas. En Chine, les sites sous-marins des îles de Xisha sont attaqués à la dynamite. Enfin, les cimetières ravagés en Jordanie, les idoles mutilées au Népal, les stûpas bouddhistes détruits au Pakistan témoignent de l'ampleur de la demande, dans les pays du Nord.

Pourquoi une telle expansion du marché de l'art dans les pays du Nord?

Plusieurs raisons se conjuguent. Aux Etats-Unis, une décennie, ou presque, de croissance continue a relancé la spéculation sur l'art. D'autre part, les grandes expositions organisées par les musées ont fait découvrir des cultures négligées: les collectionneurs sont de plus en plus nombreux et leur curiosité se diversifie. Plus généralement, on voit bien que la consommation culturelle occupe, dans l'économie, une place prépondérante.

Vous souhaitez qu'un contrôle s'exerce sur ce marché?

L'UNESCO encourage la circulation des œuvres d'art, pour autant qu'elles aient une provenance établie. Mais nous luttons contre le commerce illicite, ce qui suppose la remise en cause de certaines traditions. Si vous vendez un terrain ou une voiture, on vous demandera un titre de propriété. Pas pour un bien culturel. C'est une exception.

A quoi tient-elle?

Une aura de prestige s'attache au marché de l'art. On considère qu'il serait malséant de questionner la qualité des collectionneurs. La confidentialité des transactions reste la règle. Pendant des générations et dans la dernière décennie encore, des diplomates ont acquis et exporté illicitement des œuvres importantes. Cette manière d'agir était supposée refléter leur

Posséder des œuvres volées sera b aussi inconvenant que de porter de la fourrure ou de fumer en public» écrivait récemment *Art & Auction*, magazine américain de marchands d'art. Partagez-vous ce jugement?

Le climat change, c'est vrai. D'ailleurs, il ne s'agit pas de simples questions de convenance. De plus en plus, le pillage devient moralement indéfendable.

Et pourtant, le saccage continue.

Il empire même parfois. On le voit dans les pays déstabilisés par les guerres, l'Afghanistan, bien sûr – où le pillage se pratique à grande échelle, en plus des destructions – mais aussi le Cambodge ou l'Irak. Des bas-reliefs provenant du palais de Sennacherib, à Ninive, réapparaissent depuis quelques années dans les pays de l'Ouest.

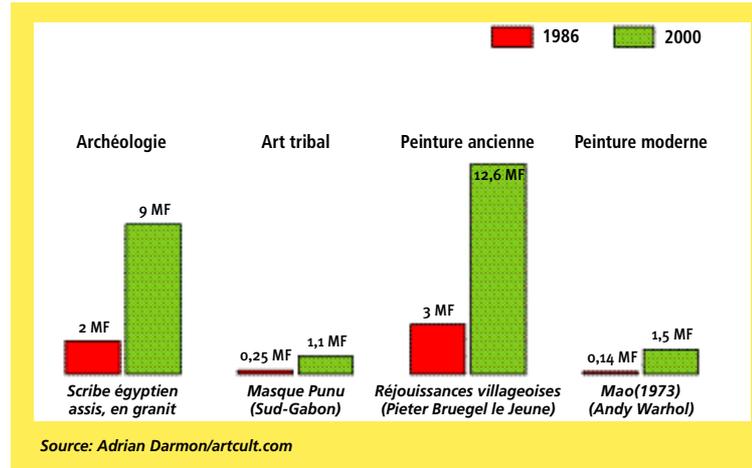
intérêt pour la culture. Dans le même temps, Interpol nous signale que des opérations contre le trafic de drogues ont abouti à des saisies de plusieurs centaines de tableaux. Dans les milieux criminels, c'est un moyen de paiement anonyme et fiable qui garde sa valeur sur de très longues périodes.

Malgré tout cela, dites-vous, les mentalités évoluent.

Aujourd'hui, cette réalité ne passe plus inaperçue. Les médias rendent compte du pillage et du commerce illicite. Et, à juste titre, ces faits nous scandalisent. Un collectionneur qui achète une pièce dont la provenance est douteuse ne peut plus avoir la conscience vraiment tranquille. De plus, toute une série de mesures s'efforcent de juguler le trafic. A l'origine de ces initiatives, on trouve aussi bien des individus que des institutions, des minorités nationales ou des Etats. A ce niveau, le principal instrument dans la lutte contre le pillage est la Convention de 1970, élaborée par l'UNESCO (voir encadré).

Face à l'ampleur du problème, cette Convention n'est-elle pas très insuffisante?

Elle a beaucoup contribué à l'évolution des mentalités. Au début des années 70, les conservateurs de musée nous disaient: «*Notre travail consiste à rassembler les plus belles collections. L'UNESCO devrait nous aider plutôt que de dresser des obstacles*». Aujourd'hui, cette façon de voir est très minoritaire. La plupart des musées ont adopté le code déontologique élaboré par le Conseil international des musées (ICOM), qui collabore étroitement avec l'UNESCO. Il contrôle de manière très stricte la provenance des pièces qu'ils achètent ou qu'ils possèdent déjà.



Au-delà des professionnels de l'art, l'opinion publique a-t-elle évolué aussi?

Oui. Dans les années 80, les médias ont remis en question la mentalité «Indiana Jones», la chasse sans scrupules à tous les trésors, en expliquant les problèmes que posait le pillage aux pays concernés. Dans le même temps, des ONG ont décidé de réagir. Je pense, en particulier, à la Déclaration de Berne, une ONG suisse, qui gère des projets éducatifs et économiques dans les pays du Sud. Ses responsables ont vu à quel point le pillage était une cause d'aliénation culturelle pour les habitants des pays dans lesquels ils intervenaient. Ils ont alors publié des témoignages sur les conséquences humaines de la perte du patrimoine. Nous sommes toujours dans cette phase, beaucoup de pays admettent que le pillage n'est pas seulement le problème des autres.

TROIS AFFAIRES QUI ONT ÉBRANLÉ LE MARCHÉ DE L'ART

1981. Sotheby's annonce la mise en vente du «trésor de Sevso». Ce service en argenterie romain, témoignage capital de l'esthétique romaine tardive, est estimé à dix millions de dollars. Mais les certificats d'exportation libanais sont des faux, le trésor est saisi à New York. L'enquête met en cause des responsables de Sotheby's.

Aujourd'hui, on ne sait toujours rien de l'origine de ce trésor. Aucun des pays qui le revendiquent (le Liban, la Hongrie, la Croatie...) n'a les moyens de prouver qu'il aurait été pillé sur son territoire. L'enquête a été abandonnée et le trésor rendu à son propriétaire anglais.

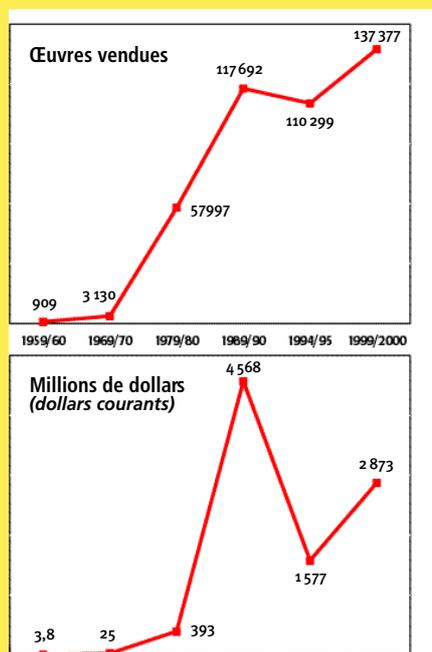
1990. Pendant la biennale des Antiquaires, à Paris, sur le stand de la Newhouse Galleries de New York, les policiers français saisissent une toile de Franz Hals, un peintre hollandais du XVII^e siècle. Elle provient de la remarquable collection constituée au XIX^e siècle par Adolphe Schloss, un juif alsacien. En 1943, les nazis, assistés de la police française, mettaient la main dessus. La moitié est récupérée en 1945. Depuis, le Franz Hals, l'une des toiles disparues, était passé quatre fois aux enchères chez Christie's ou Sotheby's, sans susciter la moindre interrogation sur son origine, même quand il était

accompagné de la mention: «*collection Schloss, volée par les nazis*». Accusé de recel, le galeriste américain, Adam Williams, doit passer en mai 2001 devant un tribunal correctionnel français: une première dans le trafic des œuvres d'art.

2000. En avril, la presse française révèle que trois sculptures de la civilisation nok, provenant de sites pillés au Nigeria, sont présentées dans le nouveau musée des «arts premiers», au Louvre. Stéphane Martin, directeur du musée, justifie cet achat de 2,5 millions de francs: «*Nous savions parfaitement dans quelles conditions elles sont sorties du Nigeria. Elles restent des chefs d'œuvre. Mieux vaut les montrer au public que de les laisser cachées dans une cave*». Il affirme qu'un accord a été conclu avec le gouvernement nigérian autorisant cet achat. Mais, en novembre, Lord Colin Renfrew, directeur de l'Institut d'archéologie McDonald de Cambridge, accuse la France de trafic dans cette affaire. Puis l'ambassadeur du Nigeria en France, Edward Abiodun Aina, déclare: «*Il n'y a pas d'accord sur l'acquisition de ces pièces*», ouvrant la voie à une demande de restitution. ■

1. PILLER, C'EST GRAVE...

Évolution du marché mondial de l'art (saisons de août à juillet)



Source: Art Sales Index Ltd.

Les campagnes d'opinion liées à la restitution des biens spoliés par les nazis ont-elles contribué à cette prise de conscience?

Oui, bien sûr. Dans les années 80, l'opinion a réalisé l'ampleur de ces spoliations. Elles résultaient d'une immense injustice et ne pouvaient plus passer inaperçues. Cela a beaucoup joué en notre faveur: si les marchands et les musées avaient adopté les principes fixés par la Convention de l'UNESCO, on n'en serait jamais arrivé là, puisque l'histoire de la plupart des œuvres concernées était connue. Dès lors, si les règles de restitution doivent s'appliquer à l'Europe, elles valent aussi pour le reste du monde.

Les marchands admettent-ils ces principes?

Une partie des professionnels évolue. En Grande-Bretagne, des marchands ont participé à une commission interministérielle qui a recommandé, à l'issue de ses travaux, l'accession du pays à la Convention de 70. En Suisse, la réputation du marché a été entachée par la rétention des biens culturels – ou autres – spoliés pendant la Deuxième Guerre mondiale. Face à la mobilisation des consciences, les marchands ont regardé où était leur intérêt. Et ils n'excluent plus l'adhésion du pays à la Convention de l'UNESCO.

LES ARGUMENTS CONTRE LA RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ

L'échange de biens culturels entre nations approfondit la connaissance de la civilisation humaine et enrichit la vie culturelle de tous les peuples...» affirme, dans son préambule, la Convention de 1970. Les partisans d'un contrôle du marché ne s'opposent pas à la circulation des biens culturels. Ils remettent en cause le commerce illicite, qui concerne des pièces sans provenance établie. Ce point crucial établi, voici pourquoi les arguments de leurs adversaires ne résistent pas à l'examen.

- Seul le marché confère une valeur aux œuvres. Sans marché, le patrimoine est négligé.

Faux. De nombreuses pièces dépourvues de toute valeur commerciale ont un intérêt primordial pour l'archéologie. Par exemple, de simples planches de bateaux, analysées par la dendrochronologie (l'analyse des anneaux de croissance des arbres), servent à dater des épaves. Par ailleurs, la valeur marchande est soumise à des fluctuations qui n'ont aucune relation avec les qualités esthétiques ou l'intérêt patrimonial des œuvres. Il arrive, par exemple, que la flambée des prix entraîne un afflux de faux, suivi d'une dépréciation totale. Aujourd'hui, les vases Art nouveau de Daum ou de Gallé sont totalement dépréciés.

- Les défenseurs du patrimoine favorisent un repli nationaliste contre une conception universaliste de la culture.

Chaque pays devrait bénéficier du droit de conserver un ensemble représentatif de son patrimoine, partie intégrante de son identité. Ce principe ne remet pas en cause la libre circulation des œuvres dont la provenance est licite et n'attende en rien à une conception universaliste de la culture. Par ailleurs, le pillage archéologique est une forme de vol, il est donc légitime que les pays le combattent, ceux dont les richesses archéologiques restent abondantes, comme la Turquie,

l'Italie, la Grèce, ou encore ceux qui l'ont perdu dans sa quasi-totalité, comme les îles Samoa, le Bangladesh ou le Mali.

- Du fait de l'instabilité politique ou de la corruption des élites, certains pays sont incapables de conserver leur patrimoine. Les pièces sont mieux gardées dans les collections des pays du Nord.

Après une série de vols dans plusieurs musées du Nigeria, Frank Willett, très respecté spécialiste écossais de ce pays, exhortait les collectionneurs à ne pas restituer les pièces qui referaient surface sur le marché et accusait les autorités de complicité dans ces disparitions. L'argument ne manque pas de portée, mais il néglige un aspect essentiel du problème. Le trafic, et la corruption qu'il implique, sont là pour satisfaire une demande. A cause de l'existence du marché? Plus précisément, à cause de ses traditions de confidentialité, contre lesquelles luttent, justement, les partisans d'un contrôle. Une solution? Les musées et les collectionneurs privés qui ont une politique d'acquisitions peu scrupuleuse pourraient investir les mêmes sommes dans le financement de fouilles archéologiques officielles. La fondation américaine Packard, par exemple, a consacré 5 millions de dollars aux recherches archéologiques à Zeugma, en Turquie, contribuant à empêcher le pillage, jusque là endémique, sur ce haut lieu de la mosaïque romaine.

- De quel droit les archéologues interdiraient-ils aux paysans pauvres de piller les tombes de leurs ancêtres, si cela leur permet de nourrir leur famille?

Le pillage ne nourrit pas ses auteurs. Voici quelques années, un paysan indien vendait une idole fraîchement exhumée à un intermédiaire local pour 12 livres sterling. Trois ans plus tard, le même objet était acquis, dans une vente, à Londres, pour 300 000 livres. A contrario, l'entretien d'un site constitue une ressource économique pour les populations locales. ■

LA CONVENTION DE 1970

La Convention de l'UNESCO «*concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels*» est l'aboutissement d'une longue prise de conscience. Dès le Traité de Sèvres, en 1921, une première tentative visait à contrôler la circulation des pièces archéologiques au Moyen-Orient.

Dans les années 60, au moment des indépendances, les anciennes colonies veulent obtenir la restitution de leur patrimoine ou, tout au moins, l'arrêt du pillage. Le Nigeria, la Chine, l'Indonésie sont alors très actifs, ainsi que la Grèce, largement spoliée depuis plus d'un siècle.

Quatre-vingt-onze Etats adhèrent aujourd'hui à la Convention. Ils s'engagent à lutter contre l'importation, l'exportation et le transfert de propriété des biens culturels volés. Ils admettent le principe de leur restitution. Enfin, ils s'engagent à imposer des règles aux musées et aux marchands pour éviter le trafic.

Les principaux pays du marché de l'art ont longtemps manifesté de fortes réticences. Parmi ceux-ci, les Etats-Unis ont été le premier signataire, en 1983 seulement.

Pour lever ces résistances, une deuxième convention a été mise en chantier. La rédaction en a été confiée à Unidroit, l'Institut international pour l'unification du droit privé, une organisation intergouvernementale indépendante qui a pour vocation d'harmoniser le droit privé des Etats, dans des domaines divers. Lorsque ce deuxième instrument a été finalisé, en 1995, de nombreux pays l'ont jugé plus contraignant encore. Ils ont alors engagé les démarches nécessaires pour adhérer à la Convention de 1970.

La France a ratifié la Convention en 1997. Au nombre des quatorze pays qui s'approprient aujourd'hui à adhérer, on compte la Belgique, la Suisse et le Royaume-Uni, trois pays de premier plan pour le marché. Le Japon étudie les conditions de son adhésion.

La Convention n'est pas rétroactive, elle ne peut donc favoriser directement le règlement de litiges passés, comme celui qui oppose la Grèce et la Grande-Bretagne à propos des frises du Parthénon. Pour régler les différends plus récents, la Convention de 1970 a mis sur pied un Comité intergouvernemental pour le retour des biens culturels dans leur pays d'origine, qui joue un rôle de médiation. Ce comité a, par exemple, supervisé le retour au musée de Corinthe, en Grèce, de plusieurs centaines d'objets conservés aux Etats-Unis et prépare le retour en Bolivie de textiles anciens, importés illicitement au Canada. ■

Historiquement, la constitution de collections répond à un souci de connaissance du passé et des civilisations. A vos yeux, ce souci reste légitime?

Oui, mais nous avons aujourd'hui un plus grand respect de la diversité culturelle. Au-delà des objets produits par les autres cultures, nous nous intéressons aussi à leur approche, à leur perception du monde. Les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande ou l'Australie, qui ont un passé colonial, ont fini par comprendre qu'ils devaient impliquer les minorités ethniques dans la gestion de leurs collections. En n'exposant pas certaines pièces sacrées ou en respectant la coutume. C'est une remise en cause des acquisitions liées au colonialisme, fondées sur une appréciation esthétique, mais qui ignoraient les dommages, le déracinement causés à l'autre culture.

Dans les pays sources, quels moyens peuvent enrayer le trafic?

On estime que 5 à 10% des pièces pillées sont retrouvées. Pas plus. En toute logique, c'est vers ces pays que doivent porter les efforts. Un peu partout dans le monde, nous réunissons des pays dans des ateliers régionaux. D'abord pour les aider à établir des réseaux entre policiers, douaniers et conservateurs de musées. Dispersés, leurs efforts perdent leur efficacité. Nous recourons aussi à des consultants qui aident à améliorer les législations nationales. Et nous aidons ces pays à constituer des inventaires. Nous avons tenu récemment un atelier régional au Vietnam. A elle seule, la ville d'Hanoi compte plus de 700 pagodes, qui abritent des milliers de pièces de valeur. La plupart ne sont pas inventoriées. L'intervention d'un expert chinois a été très écoutée. Le Vietnam s'ouvre au tourisme, a-t-il expliqué. Vous devez vous doter de moyens de contrôle avant qu'il ne soit trop tard. La Chine a connu la même expérience et, en quelques années, le pillage a atteint une ampleur que personne n'avait envisagée.

Mais peut-on arrêter le pillage? Dans les campagnes pauvres, les habitants ont un intérêt économique immédiat à fouiller.

C'est vrai. Mais là aussi, on peut inverser la tendance. Au Pérou, par exemple, Walter Alva (voir p. 30) s'est assis avec les Indiens et leur a expliqué: «*C'est de vos ancêtres qu'il s'agit*». Dès que la population locale est convaincue de l'importance du patrimoine, elle devient le meilleur conservateur d'un site. ■



<http://www.unesco.org/culture>

<http://www.icom.org>

<http://www.artloss.com>



Le 27 mai 1945, les GI's saisissent les collections pillées par Hermann Goering.

1. PILLER, C'EST GRAVE...



Des écolières se penchent sur leur passé, au musée archéologique de Cucuta (Colombie).

© Jeremy Homer/Panos Pictures, Londres

Pilleurs de tombes, effaceurs de mémoire

Encouragés par une demande insatiable, ils dénichent trop souvent les sites anciens avant les archéologues, et nous privent à jamais des outils pour comprendre les cultures du passé.

JENNY DOOLE

ARCHÉOLOGUE, CHERCHEUSE AU McDONALD INSTITUTE
DE L'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE.

Parce qu'ils ne savent pas où elle se trouve, les archéologues désignent cette importante ville maya, enfouie quelque part dans la jungle au Guatemala, sous le nom de «Site Q». Son existence est indéniable: des dalles provenant de ses temples pyramidaux ont été identifiées dans des collections privées et des musées du monde entier. Il est cependant impossible de reconstituer une culture à partir de tels fragments. Et, pour celles qui n'ont laissé aucune trace écrite, comme cette société commerçante qui s'est épanouie au Mali voici plus de mille ans, la perte est plus irréparable encore dans la mesure où l'archéologie est notre seule chance de comprendre leur passé. Près de la moitié des sites du Mali ont ainsi été amputés de leurs magnifiques statues en *terra-cotta*. C'est toute l'histoire d'un pays qui disparaît sous nos yeux (pp. 26-27).

De tout temps, des chercheurs de trésor ont dévalisé les sépultures, sans égard pour le patrimoine. Mais ces dernières décennies, la demande d'objets anciens destinés aux collections ou au commerce a atteint des dimensions épidémiques. Les progrès de la technologie, associés à la constitution de réseaux de contrebande très sophistiqués, ont fait du pillage moderne une industrie mondiale à l'efficacité redoutable. Des sites entiers sont détruits dans le seul but d'y récupérer quelques objets de choix, qui seront vendus pour des sommes astronomiques en Occident, où on les traite comme des objets d'art, des investissements ou des éléments de décoration intérieure.

Les antiquités valent mieux que ça. Correctement menées, les fouilles lèvent le voile sur des pans entiers de l'histoire. Et, comme les sites ne se fouillent qu'une fois, il ne faut pas gâcher cette chance unique. Quand un site est pillé, des détails essentiels sur la provenance d'un objet et son contexte sont irrémédiablement perdus. Des pillards en Amérique du Sud ont reconnu avoir jeté, du haut d'une falaise, des dizaines de momies parce

qu'elles ne contenaient ni or ni argent. Agissant ainsi, ils nous ont privé d'indices importants, comme les textiles *quipus*, et les cordelettes à nœuds que les Incas utilisaient pour leur comptabilité.

D'autres vestiges que méprisent les pillards, ossements, tessons de poterie, restes organiques, terres, nous livrent des informations inestimables. Les progrès constants de la science ne cessent d'améliorer nos capacités d'analyse. L'étude d'une dentition, par exemple, pourra nous révéler le lieu où un individu a grandi. D'autres restes humains nous éclaireront sur son alimentation. Des crânes reconstitués nous permettront de voir le visage de nos ancêtres tandis que leur ADN établira un lien entre eux et nous. L'étude de résidus de poteries apparemment anodines permettra de déterminer ce que les populations mangeaient, buvaient et fabriquaient. Un site intact apporte aussi des éléments de réponses à des questions plus générales, comme la date à laquelle les hommes se sont mis à l'agriculture. Cela peut être utile, aussi, pour le futur. En Angleterre, l'analyse de restes marins de la rivière Ouse a permis de repérer les niveaux de pollution des 1 900 dernières années.

Quand on ne dispose que de vestiges à l'origine imprécise, leur compréhension peut en être faussée. Pendant des décennies, les chercheurs ont tenté de comprendre la culture pré-Inca des Mochicas, au Pérou, à partir «d'objets d'art» apparus sur le marché, amputés de leur passé. Puis, en 1987, des pillards ont forcé l'entrée d'une sépulture dans une gigantesque pyramide d'adobe, à Sipan (pp. 30-31). On alerta les archéologues et, pour la première fois, ils purent examiner une sépulture royale mochica intacte. Cette fouille transforma radicalement notre approche. On se livra à une réinterprétation de certains objets, ce qui permit d'identifier des faux.

Sorti de son contexte, un objet n'a plus de sens

Des problèmes similaires se posent aussi aux chercheurs qui étudient les figurines en marbre blanc provenant des sépultures de l'âge de bronze, dans les Cyclades, en Grèce. On en connaît 1600 environ, mais seules 150 d'entre elles ont une origine établie. Comme il est scientifiquement impossible de dater le marbre, les experts ne peuvent exclure qu'un grand nombre soient des faux, fabriqués ces 30 dernières années pour répondre à une demande recrudescente. Toute tentative pour donner un sens à ces figurines s'avère extrêmement délicate.

Il est impossible d'estimer l'importance des pertes. Une étude indique que les «tombaroli» italiens pillent neuf tombes pour récolter un vase d'Apulie. Or depuis 1980, plus de 4 000 de ces vases ont mystérieusement fait surface. Dans certains

cas, comme le «Site Q» au Guatemala, des cultures entières sont aux mains des pillards. Actuellement, de remarquables céramiques de la région du fleuve Marañon, au Pérou, ont surgi sur le marché européen. Elles sont splendides, mais nul ne sait quelle est leur valeur historique exacte ni quelles informations ont été perdues au cours de leur exhumation. Ce sont ces questions, plutôt que celles liées à la propriété, qui préoccupent les archéologues.

Une solution: créer des musées avec les autochtones

La question de la propriété, cependant, est essentielle pour les gouvernements qui, pour la plupart, estiment avoir un droit de souveraineté sur les sites archéologiques, et jugent criminelle toute exhumation illégale d'objets ainsi que leur exportation. De nombreux pays, riches en trésors archéologiques, sont économiquement pauvres. S'ils ne peuvent financer la protection de leur patrimoine, ils reconnaissent néanmoins la valeur de l'archéologie, tant pour la connaissance, l'identité et la fierté nationales

que pour développer d'indispensables ressources. Le Liban a récemment fait l'inventaire des très nombreux objets et sites pillés pendant la guerre civile. Il a compris que la richesse de son patrimoine et son potentiel touristique équivalaient aux ressources pétrolières d'autres nations arabes.

Dans les rares cas où des objets récemment volés ont pu être rapatriés, les autorités ont vite compris l'intérêt de les confier à des musées régionaux, créés avec les autochtones pour qui le pillage est souvent une importante source de revenus. A Sipan, par exemple, on a construit un musée à proximité du site. Des cafés et des boutiques de souvenirs ont aussi vu le jour. Les dollars des touristes rapportent bien plus à la communauté que les gains potentiels de quelques pillards isolés. Ces musées ne sont pas seulement des sources de revenu ou de fierté. Ils sont aussi de formidables outils pédagogiques tant pour les populations locales que pour les touristes. Lors de l'inauguration, au Cambodge, du musée d'Angkor Borei, créé avec l'aide de l'Union européenne, l'admiration, la fascination et la ferveur des autochtones étaient évidentes, dans ce pays ravagé par la guerre.

L'arme la plus efficace contre le pillage reste la prise de conscience par les populations locales que le patrimoine a plus de valeur – dans tous les sens du terme – que les maigres sommes que ces objets peuvent leur rapporter. On estime que le commerce illicite de l'art et des objets anciens (y compris de l'art religieux), des objets ethnographiques et tribaux, se chiffre en milliards de dollars. Mais quand un objet est pillé, presque tout le monde en est appauvri. ■

Des pillards ont reconnu avoir jeté des dizaines de momies parce qu'elles ne contenaient ni or ni argent



Angkor décapité par les voleurs.

© P. Aventurier/Gamma, Paris

2. HALTE AU PILLAGE!

Patrimoine afghan: la solution de l'exil?

Malgré une réprobation unanime, les talibans ont détruit les bouddhas de Bamiyan. Pourrait-on transférer en lieu sûr, et sous la responsabilité de l'UNESCO, ce qui peut être encore sauvé?

MICHAEL BARRY

CHERCHEUR À L'INSTITUT D'ÉTUDES IRANIENNES DE LA SORBONNE, CONSULTANT AUPRÈS DE L'UNESCO POUR LE PATRIMOINE AFGHAN, TRADUCTEUR DU ROMAN MYSTIQUE MÉDIÉVAL, *LE PAVILLON DES SEPT PRINCESSES* (GALLIMARD).

«En temps de guerre, le patrimoine culturel de ces pays a souffert du pillage et des destructions. En conséquence, la paix et la stabilité apparaissent comme des facteurs fondamentaux pour la préservation et la protection du patrimoine.»

**Kassaye Begashaw,
directeur du Centre
de recherches
et de conservation
du patrimoine culturel
pour l'Éthiopie**

Le 26 février 2001, le mollah Omar, émir autoproclamé des talibans, décrète la destruction de tous les monuments et œuvres d'art figuratives sur le sol afghan. La décision, sans précédent, suscite une réaction internationale unanime.

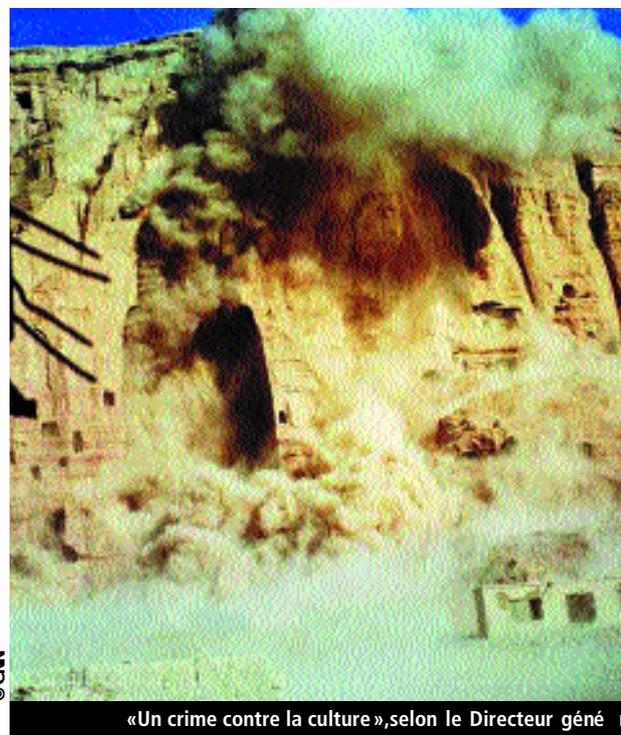
Pourquoi une telle mobilisation? Et pourquoi a-t-elle rencontré une fin de non-recevoir? A mon avis, si le régime des talibans avait, dans un domaine ou dans un autre, contribué au bien-être de la population, sa rage iconoclaste n'aurait pas suscité une telle levée de boucliers. Certes, le vandalisme culturel aurait mobilisé les consciences. Mais, dans ce cas précis, l'indignation universelle s'est nourrie de toutes les vexations imposées aux Afghans, avant de se cristalliser sur la question du patrimoine.

Depuis que le régime s'est installé à Kaboul en 1996, son insondable mépris s'est manifesté à l'égard de toute la population. La minorité chiite d'abord, puis les femmes, soumises au port du tchador grillagé, les filles, interdites de scolarité dès l'âge de 8 ans, comme les paysans, touchés par la sécheresse et contraints de prendre par centaines de milliers les routes de l'exil, tandis que les champs du sud et de l'est du pays sont consacrés à la culture du pavot. Un seul trait distingue les atteintes au patrimoine des autres exactions: cette fois, le message s'adresse d'abord à la communauté internationale.

Un Bouddha au visage d'Apollon

Et cette fois, il a été reçu. Car, en 1989, quelques semaines après le retrait des troupes soviétiques, un groupe de maquisards du Hezb-i-Islami, saccageait le monastère bouddhique de Hadda et ses œuvres d'une qualité exceptionnelle, à l'est de l'Afghanistan, sans susciter la moindre réaction. Ces mêmes combattants qui ont, depuis, rejoint les talibans, posaient les prémises de destructions motivées par l'idéologie.

Le décret de mollah Omar formalise cette logique. Il manifeste plus qu'un mépris de principe pour la culture des autres communautés et, en particulier, la culture bouddhiste: il la refuse



«Un crime contre la culture», selon le Directeur général

radicalement, au point de décider de l'éradiquer, parce qu'il attache toujours à ces statues une valeur magique, maudite et crainte.

La représentation du Bouddha a été fixée pour la première fois sur l'actuel territoire afghan. Et ce depuis que les artistes de la civilisation du Gandhara, entre le 1^{er} et le 5^e siècle de notre ère, inspirés par la statuaire hellénistique, lui ont donné le visage d'Apollon. Le Japon, le Sri Lanka, la Chine, la Birmanie, la Corée ou la Thaïlande voient dans l'Afghanistan l'Athènes du bouddhisme.

Herat, à l'ouest de l'Afghanistan, est ensuite, au 15^e siècle, la Florence de la peinture musulmane. Car, dans la querelle qui avait opposé, quelques siècles plus tôt, partisans et adversaires du droit à représenter le divin, si le califat de Damas avait décrété l'interdiction de représenter Dieu, il avait en revanche autorisé celle du prince et de son pouvoir.

L'UNESCO POURSUIT SES EFFORTS

Dès les premières menaces contre le patrimoine, l'UNESCO a impulsé ou relayé la plupart des initiatives internationales destinées à «*enrayer le mouvement vers l'absurde, dans lequel se sont engagées les autorités de Kaboul*», selon les termes de Koïchiro Matsuura, directeur général de l'Organisation.

Celui-ci a dépêché un envoyé spécial afin de les amener à reconsidérer leur décision de détruire le patrimoine préislamique afghan. Il a aussi réuni d'urgence les représentants de l'Organisation de la Conférence islamique, pour discuter avec eux de lignes d'action communes. Tout en poursuivant la mobilisation des dirigeants politiques et religieux, l'UNESCO a aussi lancé une pétition internationale appelant à l'arrêt des destructions et à la reprise du dialogue par les talibans. La destruction confirmée des statues de Bamiyan – des représentations de Bouddha exceptionnelles par leurs dimensions et leur ancienneté – ne doit pas interrompre la pression internationale sur le régime afghan. ■

Pour plus de détails sur la pétition et sur le fonds spécial de l'UNESCO: <http://www.unesco.org/opi2/afghan-crisis/>

Héritières de cette tradition, les miniatures et les enluminures de la cour de Herat fixent les canons du genre, repris, jusqu'au XVIII^e siècle, d'Istanbul à Agra. La plupart de ces chefs d'œuvre furent transportés en Perse, après l'annexion du royaume, en 1510, d'autres accompagnèrent les princes timourides de Kaboul, cousins de ceux de Herat, quand ils conquièrent l'Inde et y installèrent la dynastie moghole. Les dernières enluminures figuratives conservées dans une bibliothèque au nord de Kaboul ont été brûlées après 1996. Le transfert du patrimoine hors de son cadre d'origine a parfois des effets positifs!

Solution d'urgence: envoyer les œuvres à l'étranger

Au XX^e siècle enfin, tous les Etats de culture musulmane, sans exception, comme tous les autres Etats, ont adopté le principe que la conservation et la mise en valeur du patrimoine archéologique sont essentielles à l'édification d'une nation moderne et représentent un soubassement de l'identité culturelle. Ils rompaient, comme l'avaient fait les puissances européennes après la découverte de Pompéi au XVIII^e siècle, avec la terreur sacrée qui prévalait jusque-là face aux œuvres de tradition religieuse étrangère. Désormais, le passé archéologique devait être préservé comme support de la connaissance, indépendamment de la charge religieuse qu'il pouvait porter à l'origine.

Dès 1919, l'Afghanistan indépendant invite des archéologues – français, d'abord, puis italiens, russes, japonais et américains, plus récemment britanniques et indiens – à entreprendre des fouilles sur leur territoire, à former des archéologues afghans en échange d'accords sur la répartition des trouvailles. Mais, en 1979, la guerre met un terme à ces échanges. Pourtant, c'est après le retrait soviétique que les troubles vont atteindre une inquiétante intensité, dont je peux témoigner.

A l'automne 1994, j'entre dans le musée, en même temps que les troupes du commandant Massoud. Depuis deux ans, le quartier est entre les mains d'une faction indépendante de tout pouvoir central. Le bâtiment a souffert de tirs de roquettes et les collections ont été pillées par pure cupidité. Massoud accepte de placer un cordon de soldats autour des lieux et se porte garant de leur protection. Dans les 24 heures, Carla Grissmann, membre de la de la Spach (Society for the Protection of the Afghan Cultural Heritage, à Peshawar) commence à répertorier les collections restantes

La même année, des archéologues afghans me font part de leurs craintes. Selon eux, le gouvernement de Rabbani et de Massoud ne tiendra pas longtemps à Kaboul. Quand ils entreront dans la capitale, les islamistes extrémistes pourraient bien en finir avec les collections. Najibullah Popal, le conservateur du musée, suggère un projet dicté par l'urgence: créer un dépôt provisoire dans un pays lointain. Je consulte alors les représentations diplomatiques et les associations de protection du patrimoine afghan. Personne, hélas, ne donne suite.

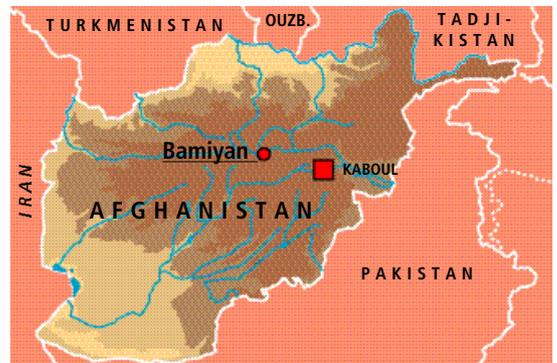
Bâle, New York, deux asiles pressentis

Depuis, plusieurs projets du même ordre se sont succédé. Paul Bucherer-Dietschi, un collectionneur suisse de manuscrits afghans, affirme avoir été contacté par les talibans aussi bien que par Rabbani pour accueillir dans son musée de Bubendorf (canton de Bâle), ce qui reste du patrimoine afghan. Après la *fatwâ* de mollah Omar, le Metropolitan Museum de New York, proposait à son tour d'abriter les pièces épargnées. Si le transfert est encore possible et quelle que soit la destination retenue, il devrait s'opérer sous le contrôle d'une autorité supranationale. L'UNESCO serait la plus légitime.

En 1937, pendant le siège de Madrid, le gouvernement républicain espagnol avait demandé à la Suisse d'offrir l'asile aux collections du Prado. Elles n'avaient regagné le territoire national qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les circonstances afghanes sont différentes, mais l'intensité de la crise est comparable. C'est pourquoi la notion de patrimoine national doit céder le pas à celle de patrimoine de l'humanité. Ou il faudra accepter la disparition de l'art figuratif afghan. ■



ral de l'UNESCO.



2. HALTE AU PILLAGE!

Les paysans maliens, gardiens de leur passé

L'ensemble de la population malienne, dont les paysans, mène depuis 20 ans une véritable guerre contre le pillage. A la tête de ce combat: le président Alpha Oumar Konaré.

SAMUEL SIDIBÉ

DIRECTEUR DU MUSÉE DE BAMAKO (MALI).

Mali, ces deux dernières décennies, n'ont pas été vains, même si le pillage archéologique est loin d'être éradiqué.

Il remonte aux années 1970. Auparavant, le commerce des objets d'art concernait essentiellement les statuettes et masques en bois, les seuls à posséder une valeur esthétique et marchande en Occident. Très vite, le pillage a pris des proportions dramatiques. A tel point que le Mali est, avec le Nigeria et le Niger, l'un des pays d'Afrique de l'Ouest dont le patrimoine archéologique a le plus souffert du pillage et du trafic illicite.

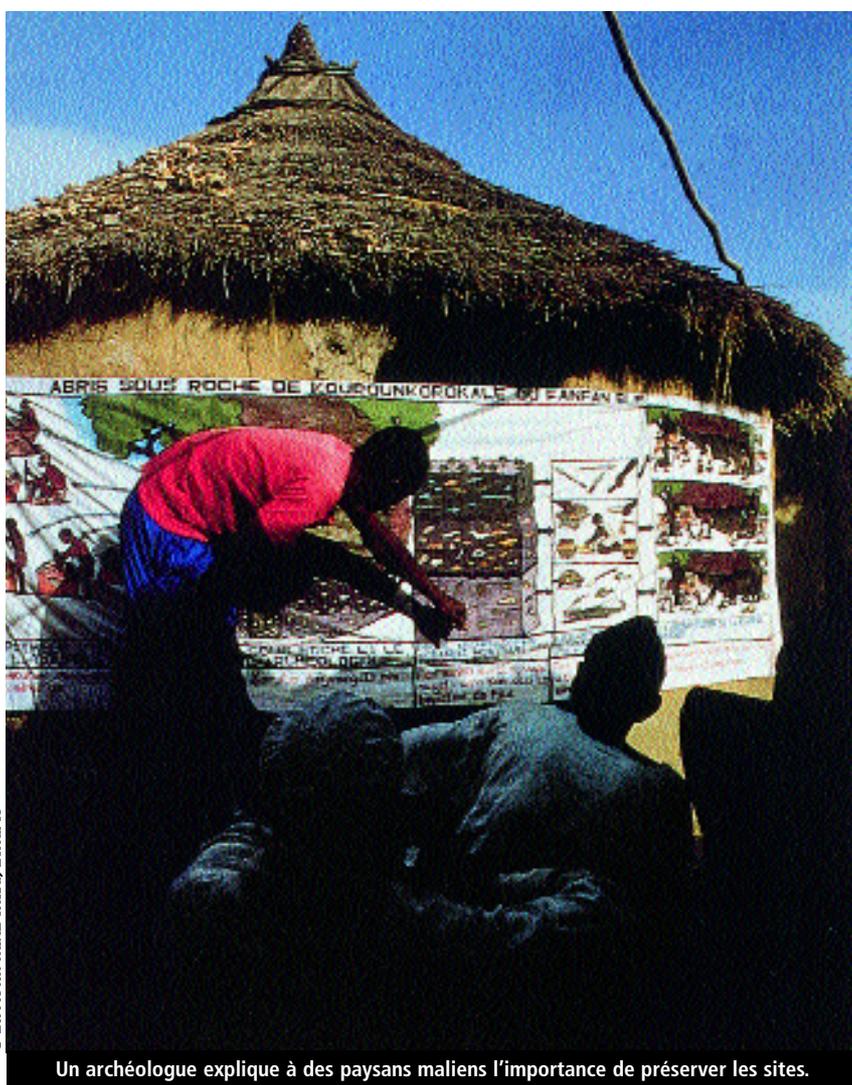
Selon une étude menée en 1989 par l'Institut des sciences humaines de Bamako, 17% des 834 sites répertoriés dans le pays dogon ont été victimes de ce vandalisme, et 2% sont à jamais perdus pour la recherche. Dans le delta intérieur du Niger, les centaines de statuettes en terre cuite, dites de «Djenné», du nom de la ville¹ proche du site archéologique de Jenné-Jeno, sont dispersées à travers le monde dans les collections privées et les musées. Les fameuses statuettes «Bankoni», du nom d'un village dans la banlieue de Bamako, partagent leur sort. Tout comme les figurines en bronze, d'une valeur archéologique inestimable, provenant des sites du Méma, dans la région de Ségou.

La Belgique, plaque-tournante du trafic

Le génie de nos anciennes civilisations de tradition orale s'est exprimé essentiellement par le biais de la statuaire, l'une de nos sources d'information les plus précieuses sur le passé. Une des rares statuettes trouvées lors d'une fouille scientifique du site de Jenné-Jeno a révélé, par exemple, la pratique de l'inhumation en jarre et d'autres traditions animistes. Mais nous ne savons toujours rien des «Bankoni», si ce n'est qu'elles datent du XIV^e et XV^e siècles. Elles ont toutes été découvertes par des pilliers. Ces anciennes cultures, qui nous ont légué ce patrimoine, resteront mystérieuses, bien qu'un grand nombre de pièces se retrouvent sur le marché de l'art.

Celui-ci est essentiellement alimenté par de prétendus antiquaires qui s'approvisionnent auprès de leurs propres réseaux de pilliers, des paysans ou des bandes organisées. Les antiquités sont exportées vers la France, les Etats-Unis et surtout la Belgique, plaque tournante de ce commerce.

La gravité de la situation est apparue très vite aux



© Dr. Kevin MacDonald, Londres

Un archéologue explique à des paysans maliens l'importance de préserver les sites.

Aujourd'hui, le site archéologique de Jenné-Jeno n'est plus pillé. Non loin de là, les villageois de Nombori ont créé leur propre musée, comme les habitants de Fombori, dans la région de Mopti. Tous auraient pu être tentés par le pillage pour améliorer leurs conditions de vie difficiles mais, désormais, ils sont conservateurs! Les efforts déployés par le

yeux des autorités maliennes. Sous l'impulsion de l'actuel président Alpha Oumar Konaré, qui fut responsable du patrimoine historique et ethnographique de 1976 à 1978, puis ministre de la culture de 1978 à 1980, un cadre juridique permettant une lutte efficace contre le pillage et le trafic a été élaboré. Une série de lois ont été adoptées à partir de 1985. En 1987, le Mali a ratifié la Convention de l'UNESCO de 1970 (voir p. 21).

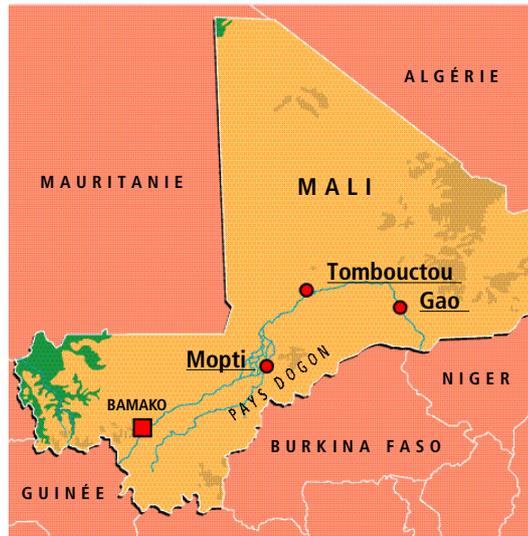
Des villageois au service de la gendarmerie

Mais comment impliquer la population? Une série de rencontres, regroupant de 50 à 100 personnes issues de toutes les catégories sociales ont été organisées, surtout dans les régions les plus touchées. Elles ont permis d'expliquer la portée des nouvelles lois et l'importance des sites pour notre histoire nationale et notre identité culturelle. Ce n'était pas toujours facile. Les populations rurales, victimes de sécheresses répétées depuis 1974, ne comprenaient pas ou n'acceptaient pas toujours le sens de notre démarche. Mais nous avons persévéré. En 1993, nous avons franchi une nouvelle étape: à Bandiagara, Djenné et Tombouctou, des missions culturelles ont favorisé la participation des villageois à la protection de leur patrimoine. Résultat: les habitants des environs de Djenné et de Tenenkou ont récemment monté une pièce de théâtre et une exposition temporaire expliquant leur démarche. Certains se sont mis au service de la gendarmerie pour assurer la protection des sites archéologiques.

En milieu urbain, la presse a contribué à la sensibilisation. L'exposition *Vallées du Niger*, au Musée National de Bamako, en 1994, a révélé au public notre extraordinaire richesse archéologique et souligné les dangers qui la menacent. Le Mali n'a pas hésité à procéder à des arrestations et à condamner à des peines d'emprisonnement pour montrer la gravité du pillage et du trafic.

Mais la lutte sur le plan national ne pouvait aboutir aux résultats escomptés tant que la demande du marché international restait forte. La coopération internationale s'imposait. Dans le cadre de la Convention de l'UNESCO de 1970, le Mali et les Etats-Unis ont signé, en 1997, un accord de restriction à l'importation illicite du patrimoine archéologique de la Vallée du Niger et des objets issus des grottes *tellem* des falaises de Bandiagara². C'est un cas unique sur le continent africain. Le Mali souhaiterait établir une coopération bilatérale avec d'autres pays importateurs, comme la France, qui est déjà partie à la Convention de l'UNESCO, ou encore la Suisse et la Belgique, quand elles l'auront ratifiée.

Pour ce qui concerne la coopération professionnelle, le Mali a participé aux ateliers régionaux organisés par l'ICOM (Conseil international des musées) à Arusha en 1993, à Bamako en 1994 et à Kinshasa en 1995, avec la participation de respon-



sables de musées, de la police et des douanes. En 1997, le Mali était également présent à l'atelier international d'Amsterdam, dont l'objectif était de renforcer la solidarité entre les pays sources et les pays importateurs. C'est au cours de cette réunion que la Liste rouge de l'ICOM a été établie (voir encadré).

La solidarité internationale est indispensable pour contrôler le marché illicite, développer les recherches archéologiques et mettre en place des programmes d'éducation. La faiblesse des ressources humaines et financières d'un pays comme le Mali, confronté par ailleurs à la pauvreté, ne lui permet pas de mettre en œuvre tous les programmes indispensables pour arrêter le pillage. Il faut dire non à l'égoïsme. Le patrimoine des pays pauvres mérite autant de respect que celui des pays riches. La bataille est loin d'être gagnée. ■

1. *Inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en 1988.*
2. *Les falaises de Bandiagara (pays Dogon) ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en 1989.*

LA LISTE ROUGE : UN SIGNAL D'ALARME

Huit catégories d'objets archéologiques africains sont aujourd'hui particulièrement menacées par le pillage: les terres cuites nok, les terres cuites et bronzes d'Ifé, les statues en pierre d'Esie (Nigéria), les terres cuites, bronzes et poteries de la vallée du Niger (Mali), les terres cuites, bronzes et poteries du système des sites de Bura (Niger et Burkina Faso), les statues en pierre du nord du Burkina Faso, les terres cuites du nord du Ghana et de la Côte-d'Ivoire, les terres cuites et bronzes dits sao (Cameroun, Tchad, Nigeria).

L'ICOM (Conseil international des musées), une ONG qui entretient des relations étroites avec l'UNESCO, a dressé une Liste rouge incluant tous ces objets. Elle doit servir de «signal d'alarme» pour les musées, les marchands, la police et les douanes sur le trafic des œuvres d'art.

Outil d'information et de contrôle, la Liste rouge présente, pour chaque catégorie d'objets, leur provenance et leurs caractéristiques physiques, ainsi que les législations nationales et internationales qui les protègent. ■

«Restituer au pays qui l'a produit telle œuvre d'art ou tel document, c'est permettre à un peuple de recouvrer une partie de sa mémoire et de son identité, c'est faire la preuve que... se poursuit toujours le long dialogue des civilisations.»

Amadou-Mahtar M'Bow, ancien Directeur général de

2. HALTE AU PILLAGE!

Les totems rentrent à la maison

Communautés indiennes et musées américains se respectent aujourd'hui mutuellement depuis qu'une loi permet aux tribus de récupérer les objets et les restes humains de leurs ancêtres.

STEPHEN KINZER

JOURNALISTE AU NEW YORK TIMES.

Voici plus d'un an, plusieurs clans de la tribu indienne des Tlingits, au sud-est de l'Alaska, se sont rassemblés, dans le froid, pour une cérémonie que bien peu auraient imaginé possible. Une statue de castor en bois sculpté, essentielle pour l'histoire et la culture des Tlingits, leur était restituée après un siècle d'absence.

Cette sculpture avait orné jadis la proue d'un canoë de guerre qui ravitaillait les clans après le bombardement de leurs villages par la marine américaine, en 1881. Plus tard, un membre de la tribu l'avait vendue de sa propre initiative à un collectionneur de passage, et le castor avait disparu.

En 1998, un ancien de la tribu visite les réserves de l'American Museum of Natural History à New York. Soudain, il entend «une voix intérieure» qui l'appelle vers une étagère. Quelle n'est pas sa surprise de découvrir... le castor.

S'appuyant sur une loi révolutionnaire, adoptée il y a dix ans, les Tlingits ont exigé la restitution du castor, et le musée a accédé à leur demande. «Le jour de sa restitution, tout le village était présent. Les gens pleuraient. Pour nous, cette sculpture n'est pas seulement de l'art, explique Leonard John, qui a œuvré au retour du castor. Plus profondément, elle a une dimension spirituelle et un pouvoir de guérison. Avec la dispersion de nos objets, un vide s'était créé. Nous avons perdu notre honneur et nos valeurs. Nous étions confrontés à de graves problèmes sociaux, comme le suicide et l'alcoolisme. Depuis leur restitution, les gens ont le sentiment que leur honneur et leur dignité leur ont aussi été restitués. Toutes les plaies ne sont pas refermées, mais le processus de guérison est entamé.»

Cette loi pour la protection des sépultures indiennes et la restitution de leurs objets (Native American Graves Protection and Repatriation Act) a été signée par le Président George Bush en novembre 1990, au terme de longues années de négociations entre scientifiques, conservateurs et

communautés indiennes. Elle tente de réconcilier deux systèmes de valeurs radicalement différents, l'un fondé sur la primauté de la raison et de la science, et l'autre sur des valeurs spirituelles et religieuses.

La loi impose à tous les musées et organismes fédéraux possédant des dépouilles ou des objets indiens dans leurs collections d'en dresser un inventaire, d'identifier les tribus d'origine et de signaler ceux-ci auprès des tribus descendantes. Les musées américains détiendraient les restes humains d'environ 500 000 Indiens ainsi que des millions d'objets. Selon le National Park Service, depuis que cette loi existe, environ 20 000 lots de dépouilles et plus de 385 000 objets ont été restitués.

D'après les spécialistes, ces chiffres élevés seraient trompeurs, car ils dénombrent la moindre perle ou débris de poterie d'une sépulture. Mais on y trouve aussi des centaines d'objets très importants, de grande beauté, qui comptent parmi les fleurons des musées.

«Certains pensent que la religion chercherait ici à reprendre ses droits sur la science», déclare le président de la Society for American Archeology, Keith Kintigh. Nous, nous considérons que les

droits de la communauté indienne existent, mais que la recherche scientifique est, elle aussi, légitime. Il s'agit de trouver un équilibre. C'est exactement ce que tente de faire cette loi. Et selon moi c'est une réussite.»

«Prenez ces magnifiques récipients en argile, ensevelis voilà mille ans, ajoute-t-il. Pour certains, la place de ces objets serait sous terre, auprès des dépouilles. Mais la plupart des musées de collections indiennes exposent aussi des objets funéraires. Ce sont d'extraordinaires témoignages de l'épanouissement d'une culture. Et il n'est pas rare qu'ils servent de modèles pour ressusciter ou développer des styles artistiques traditionnels.»

Depuis dix ans, les représentants officiels des tribus multiplient les rencontres avec les conservateurs, qui ont appris à regarder leurs collections d'un œil nouveau. De leur côté, les Indiens reconnaissent que mieux vaut, parfois, laisser les objets dans les

**Les musées américains
détenaient
les restes humains
d'environ
500 000 Indiens**

musées où ils peuvent être vus et admirés. Dans certains cas, ils ont autorisé les musées à garder des objets sacrés, à la condition qu'ils soient manipulés de façon particulière. Certains ne doivent pas être exposés au public, d'autres peuvent l'être à condition d'être orientés dans une certaine direction. D'autres, enfin, doivent être régulièrement saupoudrés de tabac ou de pollen de maïs.

Le Field Museum à Chicago, qui détient la plus importante collection d'objets indiens en a restitué une douzaine ces dernières années. Il s'apprête aujourd'hui à rendre à la tribu Cape Fox en Alaska

endommagés par les inondations et les travaux de voirie, qu'elles n'ont pas la force de s'occuper d'objets bien à l'abri dans les musées. De plus, certains qu'elles aimeraient récupérer, ont été traités chimiquement, parfois à l'arsenic, ce qui les rend toxiques et impropres aux cérémonies.

Le droit des Indiens à récupérer leurs objets sacrés

Des chefs de tribu affirment que tous les objets issus de cultures non-européennes sur le territoire nord-américain appartiennent aux Indiens. La loi de 1990, cependant, rejette cette opinion dite «pan-indienne». Elle stipule que pour réclamer valablement un objet ou une dépouille, une tribu doit prouver qu'elle est une «descendante directe» de la tribu propriétaire.

Du coup, la loi favorise certaines tribus. Celles du Sud-Ouest des États-Unis, comme les Hopis et les Navajos, ont préservé leur culture sans discontinuité au fil des siècles, si bien qu'ils n'ont aucun mal à étayer leur demande. D'autres tribus, par contre, celles en particulier qui ont été décimées par les vagues successives de colons européens, à l'Est, ont plus de difficulté à prouver qu'elles descendent de tribus plus anciennes.

Un autre conflit oppose les tribus qui veulent récupérer des dépouilles vieilles de milliers d'années aux scientifiques qui veulent les étudier parce qu'elles recèlent des éléments essentiels pour l'histoire des migrations sur le continent américain. Mais beaucoup de conservateurs reconnaissent que les Indiens ont le droit de récupérer leurs objets sacrés et les ossements de ceux qu'ils peuvent légitimement tenir pour ancêtres.

Pour Rick West, un Indien Cheyenne, conservateur du très prestigieux National Museum of the American Indian du Smithsonian Institute, à New York, cette évolution des mentalités est l'apport majeur de cette loi. Son musée a restitué environ 2000 objets à des tribus indiennes des États-Unis, du Canada et d'Amérique du Sud.

«En tant qu'institutions culturelles, il est de l'intérêt des musées qui abritent ces objets de soutenir ces cultures et de les aider à affronter le futur, avance West. Les musées ont eux-

mêmes profité du processus de restitution. Même une collection aussi importante que la nôtre n'est que sommairement documentée. Or, nous avons eu la visite d'Indiens qui, de fait, ont pu nous en apprendre beaucoup sur les objets qui resteront au musée.»

«Quand cette loi a été promulguée en 1990, beaucoup de musées ont cédé à l'affolement, poursuit-il. Aujourd'hui, les choses se sont tassées. De part et d'autre, on a agi avec mesure et prudence. Tant les communautés indiennes que les musées ont tiré leur épingle du jeu. Cette loi n'est pas restée lettre morte. Son impact est réel.» ■

«L'un des deux bouddhas d'or, trouvés dans la chambre de l'empereur du Palais d'été à Pékin (...) fut attribué à Napoléon III. L'autre revint aux Anglais... Nous étions les vainqueurs, en conséquence, tous les objets de valeur appartenaient à nos nations.»

Comte d'Hérissou, chef des forces anglo-françaises en Chine (1839-1898)



Musée des Indiens d'Amérique (Smithsonian Institute) à New York.

© Tom Grady/REA, Parisi

l'une de ses pièces majeures: un poteau totémique représentant un aigle, l'oiseau du tonnerre et un ours. Il avait été pris dans un village abandonné, en 1899. «Le but de la loi n'a jamais été de vider les musées, mais de permettre la restitution d'un petit nombre de pièces fondamentales qui n'auraient jamais dû quitter leur lieu d'origine», explique le conservateur du Field Museum, Jonathan Haas.

Cette restitution ne se fait pas sans difficulté. De nombreuses tribus n'ont pas les moyens financiers d'entamer la procédure. D'autres sont tellement absorbées par la protection de leurs cimetières

2. HALTE AU PILLAGE!

Le tableau de chasse des carabinieri

La police italienne a été la première à créer une brigade spécialisée dans la répression du trafic des œuvres d'art. Ses enquêteurs traquent les mafias jusqu'à la Jamaïque et servent de modèle à l'Europe.

FABIO ISMAN

ENVOYÉ SPÉCIAL D'IL MESSAGGERO (ROME).



Vases antiques récupérés en 1995 par Roberto Conforti (à gauche).

© Bruno Mosconi/AP/Boomerang, Paris

Chaque fois que nous avons retrouvé des œuvres à l'étranger, soit 8000 à ce jour, le succès final a été le fruit de la coopération policière internationale», explique le général italien Roberto Conforti. Pour illustrer sa thèse, le responsable de la brigade des carabinieri, spécialisée dans la protection du patrimoine artistique, raconte le périple de *La Vierge* de Benozzo Gozzoli (1420-1479).

Volée en 1995 dans la Pieve di Calci, une église de la région de Pise, la toile disparaît sans laisser de

traces. Jusqu'au jour où un agent de Scotland Yard, infiltré dans les milieux de la drogue, croit tenir un suspect. Contactés, les policiers italiens identifient un trafiquant notoire. D'abord placé sur écoute, il sera arrêté devant une galerie londonienne, la peinture sous le bras.

Le général Conforti enchaîne avec l'histoire des 29 tableaux (dont un Pérugin) volés en 1987 à la pinacothèque municipale de Bettona, un village proche de Pérouse. L'enquête nécessitera le concours des agents de six pays, européens et américains, avant d'aboutir trois ans et demi plus tard, à Kingston (Jamaïque), à l'arrestation d'un ancien sénateur qui sera condamné à deux ans de travaux forcés. Les 29 tableaux retrouvés n'ont subi aucun dommage.

Dans une banque du Luxembourg

Les carabinieri participent aussi à des enquêtes initiées en territoire étranger. En 1986, un fourgon blindé est dévalisé, à Dublin. Il transportait 18 toiles appartenant à un collectionneur irlandais, dont un Vermeer, un Goya et un Rubens. Le vol est estimé à 50 millions de livres sterling (500 millions de francs). « Cette affaire, précise le général Conforti, croise une fois de plus les circuits du trafic de drogue et du blanchiment d'argent dans des zones offshore comme Antigua, aux Caraïbes, ou l'île de Man, en Grande-Bretagne. » Une toile sera retrouvée à Istanbul par la police turque, en 1990. Trois autres, transférées à Londres, seront récupérées par la police anglaise. Quatre – dont le Goya et le Vermeer –, gagées sur un prêt accordé à un diamantaire, ont été déposées dans une banque luxembourgeoise. Les carabinieri italiens les découvriront à la faveur d'une enquête sur le blanchiment d'argent sale. Au total, trois toiles, dont le Rubens, sont toujours portées manquantes.

Fondée en 1969, cette brigade spécialisée dans le trafic des œuvres d'art est la plus ancienne du genre en Europe. Sa création s'explique par la richesse archéologique et artistique de l'Italie, et par l'ampleur des

pillages qu'elle subit. Au cours des trente dernières années, les carabiniers ont recensé plus de 630 000 vols. Suite à leurs enquêtes, 180 000 œuvres d'art et 360 000 objets archéologiques ont été retrouvés. «*En ce qui concerne les œuvres d'art, 40 % des vols touchent les collections privées et les églises*, explique un carabinier. *Dans ces dernières, on ne vole plus seulement les toiles. Les objets de culte sont très à la mode, et les bancs des églises sont recyclés par les faussaires: ils servent de support à des peintures de contrefaçon. Quand le bois est analysé, il est effectivement vieux de plusieurs siècles.*»

Forts de leurs succès, les carabiniers vont étoffer leurs effectifs: de 145, ils seront bientôt 185, répartis dans 11 villes de la Péninsule.

«*Nous ne sommes ni des archéologues ni des historiens d'art. Nous avons juste suivi une formation de quelques mois dans ce domaine*, explique le général Conforti. *Nous sommes des enquêteurs de haut niveau et nous consultons le ministère des affaires culturelles lorsque nous avons besoin de l'avis d'un expert.*» La brigade gère la banque de données – accessible sur Internet – la

plus fournie au monde: 1 100 000 objets d'art volés y sont recensés, dont 300 000 en dehors des frontières italiennes.

Au cours des dernières années, l'adhésion des pays européens aux conventions internationales – UNESCO ou Unidroit – a facilité la collaboration entre les polices. L'exemple italien a souvent servi de référence. La France s'est dotée d'une structure similaire (bien que de moindre envergure); l'Espagne est sur le point de lui emboîter le pas. Avant que le Royaume-Uni ne décide, le 14 mars 2001, d'adhérer à la Convention de 70, la question a fait l'objet d'un débat national, au cours duquel le gé-

ral Conforti a été invité à exposer son point de vue devant la Chambre des Lords. Une première pour un militaire italien.

Le modèle a aussi fait école au-delà de la Communauté européenne. «*Nous avons formé une équipe hongroise*, souligne un carabinier. *Les Iraniens et les Palestiniens ont demandé à suivre nos stages de formation. Récemment, à Bangkok, la XI^e session du Comité de l'UNESCO pour la restitution des œuvres d'art a adopté notre recommandation d'interdire les ventes aux enchères de pièces archéologiques sur Internet.*»

Bien qu'il soit impossible de comptabiliser les vols de pièces archéologiques issues de fouilles clan-

destinées, on estime que leur nombre diminue, en Italie, en raison de l'efficacité de la surveillance. «*Chaque année, nos services récupèrent 30 000 objets, soit l'équivalent des collections d'un musée entier*, ajoute le même policier. *Mais, ailleurs, le pillage empire. Le nouvel horizon des razzias archéologiques se dessine du côté de la Libye, du Liban, ou de Chypre.*»

En ce qui concerne la peinture – ancienne ou moderne – les opérations des carabiniers sont parfois couronnées d'un succès foudroyant. Un mois seulement a suffi pour récupérer deux Van Gogh (*Le Jardinier* et *L'Arlésienne*) et un Cézanne (*Le Cabanon de Jourdain*, dernier tableau peint par le maître avant sa mort), volés à la galerie nationale d'Art moderne de Rome. «*Nous ne connaissons pas toujours un tel succès*, conclut le général Conforti. *Je ne serai pas satisfait tant que nous n'aurons pas retrouvé La Nativité du Caravage, disparue à Palerme en 1969. Nous croyons savoir qu'elle n'a pas été détruite, mais nous craignons qu'elle ne se trouve entre les mains de la mafia.*» ■

«Dans notre pays, le trafic de biens culturels est un véritable cancer. Il n'a d'égal que le trafic de stupéfiants. Le réseau criminel a de telles ramifications qu'aucune action légale n'a pu en venir à bout.»

Alberto Massa, ministre des affaires étrangères du Pérou

**Suite aux enquêtes,
180 000 œuvres d'art
et 360 000 objets
archéologiques
ont été retrouvés
depuis 30 ans**

MICHEL HUCORNE*: LA BELGIQUE SE RÉVEILLE ENFIN

Depuis longtemps, la Belgique possédait tous les atouts pour réussir dans un négoce très rentable, celui de l'art africain. Les marchands appréciaient sa situation idéale au centre de l'Europe, ses liens anciens avec le continent noir, ses experts de premier ordre, ses circuits d'acheminement bien rodés et ses contrôles policiers inefficaces, du fait d'un grand vide juridique.

Le Nigeria ou le Mali s'efforçaient en vain de protéger leurs terres cuites, le Burkina Faso, ses statuettes de pierre, les riverains du lac Tchad, leurs miniatures. Par un étrange paradoxe, si l'exportation de ces œuvres hors d'Afrique était interdite, leur importation en Belgique n'était pas illégale, en l'absence de dispositions stipulant le contraire.

Bruxelles se flattait de cette situation exceptionnelle. La spéculation sur les meilleurs exemplaires de la statuaire nok y allait bon train et, au détour d'une ruelle du centre-ville, les collectionneurs avertis exa-

minaient des pièces rares, dérobées au Musée de Kinshasa lors de la chute du régime de Mobutu.

Le petit royaume allait pourtant être ébranlé par l'onde de choc d'une histoire qui n'aurait pas dû le concerner. En avril 2000, le quotidien *Libération*, à Paris, affirme que deux statuettes nok du Nigeria, acquises par le nouveau musée français des Arts premiers, auraient une provenance illicite. L'affaire est d'abord franco-africaine. Mais on apprend que les statuettes ont transité par Bruxelles. A la fin de la même année, un reportage de la RTBF, la télévision publique belge, expose la situation du marché bruxellois. L'opinion réagit. Un sénateur, François Roelants du Vivier, interpelle le gouvernement. Après 30 ans d'indifférence favorable au commerce sans entraves, les autorités prennent enfin la décision de ratifier la Convention de l'UNESCO. ■

* Auteur du reportage «*Nok en stock*» pour la RTBF.

2. HALTE AU PILLAGE!

Le mea culpa du Getty

Restitution d'antiquités, politique d'achats plus «éthique»... Longtemps stigmatisé pour son absence de scrupules, le musée Getty, en Californie, opère un revirement. Son exemple sera-t-il suivi?

MARK ROSE

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT DE LA REVUE
AMÉRICAINNE ARCHEOLOGY.

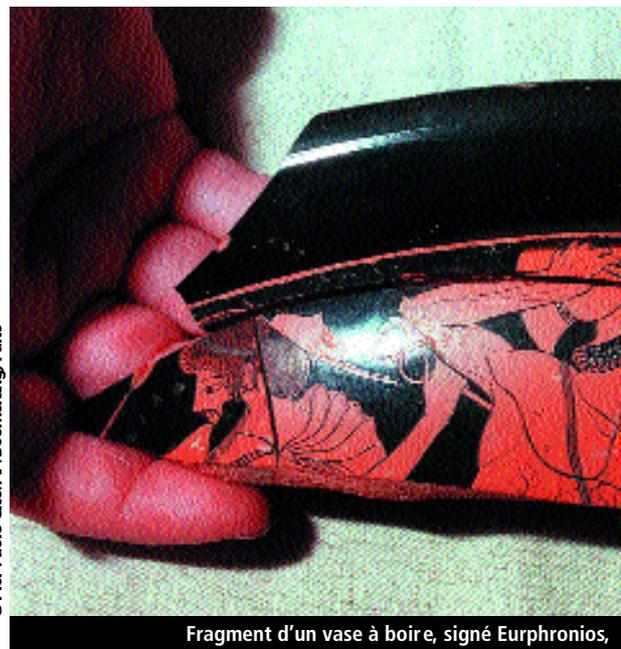
Le 5 février 1999, Marion True débarque à l'aéroport de Rome. Conservatrice au Département des antiquités du prestigieux musée J. Paul Getty de Malibu (Californie), elle vient restituer trois joyaux à l'Italie. Le premier, un vase à boire du ^{ve} siècle avant J.-C., orné de scènes de la guerre de Troie, porte les signatures du céramiste Euphronios et du peintre Onesimos. Depuis deux ans, l'Italie, qui a établi que ce vase a été volé à Cerveteri, dans le Latium, réclame son retour. Le deuxième, un torse du dieu Mithra, a été acheté en 1982 à un marchand européen qui certifiait que la sculpture se trouvait en Angleterre depuis longtemps. Or, elle provient d'une collection privée italienne. Le troisième, une tête d'adolescent acquise avec la collection Lawrence et Barbara Fleischman, a été volé dans la réserve d'une fouille archéologique, à Venosa.

En prenant ses fonctions, en 1986, Marion True assumait la responsabilité d'une collection de 50 000 objets antiques et endossait un lourd héritage: depuis toujours, le Getty était critiqué pour sa politique d'acquisitions peu scrupuleuse. Marion True n'allait pas tarder à affirmer sa différence. En 1988, un marchand américain, Peg Goldberg, lui propose, pour 20 millions de dollars, des mosaïques byzantines du ^{vi} siècle, volées dans l'église Panagia Kanakaria à Chypre. Marion True alerte le département des Antiquités chypriote, qui obtiendra la restitution de ces œuvres.

L'affaire du kouros embarrasse le Getty

Malgré cette première initiative, Murray McClellan, de l'Université de Boston, stigmatisait encore le Getty, en 1994, pour son «manque de respect criant» du code déontologique de l'American Association of Museums.

Mais l'une des affaires les plus embarrassantes reste celle du *kouros*, une statue grecque de jeune homme, datée du ^{vi} siècle avant J.-C. Achetée à un marchand suisse, en 1983, pour sept à neuf



Fragment d'un vase à boire, signé Eurphronios,

millions de dollars, le *kouros* était accompagné d'une lettre d'Ernst Langlot, un universitaire allemand, attestant qu'il provenait d'une collection suisse. Or, cette lettre portait un code postal en usage à partir des années 70. Il s'agissait donc d'un faux. En 1990, un historien d'art soulignait de troublantes similitudes entre le *kouros* du Getty et un buste «fabriqué» à Rome, en 1985, par un faussaire italien. Le Getty acheta ce buste et soumit les deux objets à ses propres experts sans qu'ils parviennent à en tirer des conclusions. Aujourd'hui encore, l'authenticité du *kouros* reste controversée.

En 1995, le musée annonce qu'il «consacrera dorénavant ses ressources et son énergie à des projets internationaux dans les domaines de la conservation, de l'éducation et de la recherche, comme l'écrit Marion True. (Ces projets) se concrétiseront par des expositions et des publications, et permettront des échanges et des prêts à long terme avec des musées du monde entier». Le Getty s'engage, à compter de novembre 1995, à modifier radicalement sa politique d'acquisitions. «Nous ne traiterons qu'avec des collections reconnues mondialement, afin d'éviter toute affaire de provenance douteuse», explique Marion True dans *The Art Newspaper*.

Le Getty aurait-il senti le vent tourner? Depuis des années, l'Archeological Institute of

America et d'autres organisations jettent l'anathème sur les musées, les collectionneurs et les marchands négligents. Ces critiques ont un impact certain: désormais, l'opinion est favorable à la protection des patrimoines culturels du monde entier, tandis que les pays sources – la



restitué par le musée Getty à l'Italie, en 1999.

Turquie, l'Italie, la Grèce et la Chine, par exemple – intentent des procès à des collectionneurs américains. Dans leur propre intérêt, les musées y regardent à deux fois avant d'acquiescer à une pièce douteuse.

Quid des pièces volées avant 1995?

Pour beaucoup, le revirement du Getty est encore trop timide. Ricardo Elia, par exemple, de *Archeology Magazine* écrit : «*La notion de "provenance documentée" renvoie à l'historique de la propriété d'un objet, et non à sa "provenance archéologique", c'est-à-dire aux circonstances de sa découverte. La nouvelle ligne de conduite du Getty ne requiert pas les preuves qu'un objet a été sorti légalement de son pays d'origine. Cette politique devrait empêcher l'acquisition d'antiquités volées après novembre 1995, mais elle n'empêche pas le musée d'acheter des pièces sorties illégalement avant cette date.*»

La décision la plus controversée de Marion True concerne la collection Fleischman – environ 300 objets de l'âge de bronze et de l'antiquité grecque, romaine et étrusque –, estimée à 80 millions de dollars en 1996. Elle a été exposée au Getty et au Cleveland Museum of Art en 1994 et 1995. La date butoir de novembre 1995 a-t-elle été

choisie en fonction de l'achat de cette collection? Pourquoi pas 1970, année de la Convention de l'UNESCO, ou 1983, date de sa ratification par les Etats-Unis? Selon Marion True, la donation de la collection Fleischman au Getty n'a fait l'objet d'aucun arrangement préalable. «*Cette acquisition est parfaitement conforme à notre politique*», expliquait-elle, dans *The Art Newspaper*, en 1996, soulignant même que le musée avait refusé des pièces acquises par les Fleischman après l'exposition de 1995.

La restitution, seule réponse légitime

La tête d'adolescent, l'une des trois pièces restituées à l'Italie, appartenait à cet ensemble. Et sa provenance – un vol sur le site de fouilles de Venosa – était bel et bien «documentée». Le pire, cependant, pourrait être encore à venir. Des chercheurs du Museum of Archeology and Anthropology de l'Université de Cambridge ont montré que 92 % des pièces mentionnées au catalogue de la collection n'avaient pas de source archéologique connue, et que 70 % des objets montrés lors de l'exposition l'étaient pour la première fois.

Malgré ces réserves, le revirement est indiscutable. Le Getty a rompu avec sa politique d'achats irraisonnée et la date butoir de 1995 offre un véritable garde-fou. La décision de consacrer une partie de ses immenses ressources à la conservation des sites traduit ce changement. Marion True a aussi montré sa capacité à coopérer en cas de restitution.

Les autres musées privés américains lui emboîteront-ils le pas? A New York, le Metropolitan Museum n'a toujours pas restitué une riche collection d'argenteries du III^e siècle avant J.-C., provenant d'un vol sur le site de Morgantina, en Sicile. Le Museum of Fine Arts de Boston a rejeté les demandes de restitution, formulées en 1998 par le Mali, de terres cuites, et de vases mayas par le Guatemala. Plus regrettable encore, à Harvard, le Arthur M. Sackler Museum a acheté, dans les années 90, des fragments de poteries et des pièces de monnaie grecs d'origine douteuse, en contradiction avec sa décision, prise en 1971, de ne plus accepter «par achat, legs ou don» un objet non documenté.

Pourtant, le tableau n'est pas uniformément sombre. Fin 1998, le Denver Art Museum a restitué, de son plein gré, un linteau de bois maya datant de 550-650 après J.-C., provenant du site d'El Zotz, au Guatemala. Volé entre 1966 et 1968, le musée l'avait acquis en 1973. «*Une fois réunies toutes les informations sur l'achat du linteau, il nous a semblé que la restitution était la seule réponse légitime*», affirme le directeur du musée, Lewis Sharp. ■

«Mon action en Grèce a été motivée par le désir d'assurer à la Grande-Bretagne et à l'Europe entière la meilleure connaissance possible, fondée sur les œuvres les plus exceptionnelles.»

Lord Elgin, diplomate anglais (1766-1841), à propos du transfert à Londres des frises du Parthénon

2. HALTE AU PILLAGE!

La deuxième vie du Seigneur de Sipan

L'archéologue péruvien Walter Alva a sauvé du pillage les fabuleuses tombes royales de Sipan. Comment ce trésor, arraché aux trafiquants internationaux, profite-t-il aujourd'hui à la population locale? C'est ce qu'il nous explique.

PROPOS RECUEILLIS PAR ASBEL LOPEZ

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.

Dans quel contexte a été découvert le site du Seigneur de Sipan?

Quand notre équipe est arrivée sur le site le 25 février 1987, il faisait déjà l'objet d'un pillage systématique. Plusieurs objets en or d'une première tombe avaient été volés. Les habitants des alentours s'en étaient emparés et, gagné par une sorte de fièvre de l'or, ils continuaient de creuser pour trouver d'autres pièces. Si rien n'était fait, en peu de temps ce site allait être complètement rasé, comme tant d'autres à Vicus, Lomanegra, Frias et dans la vallée de Jequetepeque. Dans cette crise économique et morale qui secouait le Pérou, les paysans étaient scandalisés de voir la police leur interdire l'accès à un site archéologique qu'ils considéraient comme leur propriété. La situation était très tendue et la seule façon de sauver ce trésor était soit de maintenir ce dispositif policier complexe, soit de développer un projet archéologique. C'est cette dernière solution qui fut retenue.

De quels moyens financiers disposiez-vous?

Très peu de choses: d'un don de 300 dollars du patronat local, des fonds publics nécessaires à l'embauche de 20 ouvriers et, plus tard, de l'appui financier d'une brasserie. Ceci a permis non seulement de défricher le terrain mais aussi de surmonter les tensions avec la population locale en lui procurant des emplois. Il faut savoir qu'un des pilleurs a été tué lors des affrontements pendant l'évacuation du site par la police.

Quelle a été l'importance de l'aide internationale?

La Fondation Heinz et celle du *National Geographic* nous ont aidés financièrement en 1987, alors que nous étions convaincus qu'il s'agissait d'une découverte très importante. La tombe principale du Seigneur de Sipan abritait un personnage recouvert de centaines d'objets de cuivre, d'or et d'argent qui faisaient partie des ornements funéraires. Mais les objets de cuivre étaient dans un



L'archéologue péruvien Walter Alva.

© Eric Pasquier/Soada/Gamma, Paris



état de corrosion alarmant et nécessitaient un traitement urgent. Par chance, le musée romain-germanique de Mayence, en Allemagne, proposa la restauration de 560 pièces et la formation du personnel technique pour équiper un petit laboratoire construit à Lambayeque à partir de 1990, également sur financement allemand.

Avec quel objectif?

Celui de traiter les autres pièces que l'on découvrirait. En 1989, quand on a mis à jour une autre tombe aussi riche et importante que la précédente, celle du Vieux Seigneur de Sipan, les objets découverts ont été restaurés par des techniciens péruviens, avec les mêmes résultats que ceux obtenus en Allemagne. Ce laboratoire, qui bénéficie depuis 1992 de l'appui du gouvernement espagnol, a également permis de traiter des pièces venant de fouilles d'autres régions. Nos conservateurs, dont

quatre ont été formés à Madrid, ont créé un cours de conservation des métaux pour les techniciens latino-américains. Ceci prouve que la coopération internationale peut avoir de bons résultats puisque, depuis 1998, nous travaillons seuls.

Les autorités nord-américaines ont rendu au Pérou plusieurs pièces qui avaient été dérobées sur le site puis saisies aux États-Unis. Que pensez-vous de la coopération Pérou-États-Unis?

Elle est fondamentale. En 1987, un groupe de trafiquants proposa l'une de ces pièces pour 1,6 million de dollars, scandale dans lequel furent impliqués plusieurs diplomates. Par chance, en 1990, les États-Unis promulguèrent une Loi d'urgence pour restreindre l'entrée des pièces de Sipan sur leur territoire. Quand cette loi, qui ne pouvait être prorogée qu'une fois, devint caduque, on établit alors un protocole d'accord qui fut signé en 1998. Ce dernier incluait non seulement la protection de Sipan, mais également celle de presque tout le patrimoine archéologique du Pérou. Tous les pays devraient signer ce type d'accord. C'est la seule façon de combattre les délits qui affectent le patrimoine, dans des pays qui ont eu un passé extraordinaire, mais connaissent un présent difficile. De même que l'on respecte les droits de l'Homme, l'autonomie, la souveraineté, l'environnement, de même, la notion de protection du patrimoine doit s'inscrire dans la conscience mondiale.

La population est-elle toujours aussi hostile?

Non. Dès le début nous nous sommes efforcés de restaurer la confiance entre elle et nous. Nous avons permis, par exemple, à environ 6000 personnes de la région d'accéder directement aux fouilles. Chacun a pu vérifier l'intérêt public et national de cette recherche archéologique dirigée exclusivement par des Péruviens et dont les découvertes sont la propriété de toute la nation péruvienne et non plus d'une poignée de pillards.

Les habitants sont-ils satisfaits des répercussions sociales de ces fouilles pour la région?

Cette découverte ne va certainement pas résoudre la crise économique, mais elle a permis d'intégrer la région de Lambayeque dans les circuits touristiques. Les gens ont retrouvé leur amour propre: aujourd'hui, ils revendiquent l'héritage de la culture moche qui fait l'admiration du monde entier. La sépulture a été objet de nombreux reportages du *National Geographic* et des télévisions japonaises, australiennes, américaines et chiliennes. Aujourd'hui, des collèges, des universités, des restaurants et des grands magasins s'appellent «Le Seigneur de Sipan». Ce nom est entré dans le langage courant. Avec le temps, les gens ont pu vérifier par eux-mêmes l'impact positif qu'avait eu cette découverte et le projet archéologique qui l'a préservée.



Cette BD réalisée par les archéologues alerte les enfants sur les méfaits du pillage.

© Proyecto Tumbas Reales de Sipán

Où en sont les travaux du nouveau musée?

C'est plus qu'un musée. Nous souhaitons qu'il devienne un pôle de développement culturel, touristique et scientifique pour toute la région. Il aura plus de 3000 mètres carrés de surface d'exposition, sera pourvu des innovations les plus importantes de la muséographie moderne et sera implanté sur un terrain de 7 hectares avec des laboratoires et des jardins botaniques. Nous voulons qu'il soit le grand musée du nouveau millénaire. ■



www.telefonica.com.pe/sipan/hallazgo.htm

LES MOCHE, PRÉCURSEURS DES INCAS



© Eric Pasquier/Saola/Gamma, Paris

Ornements funéraires mochicas.

Mille ans avant les Incas, entre le I^{er} et le VII^e siècle de notre ère, les Moche occupèrent une étroite bande de terre désertique de 600 km sur la côte nord du Pérou, entre les Andes et le Pacifique. Seule une civilisation avec un degré de développement technique particulièrement élevé pouvait survivre dans cette zone qui est l'une des plus arides de la planète. Les Moche y parvinrent en construisant un réseau étendu et complexe de canalisations pour

irriguer deux fois plus de terres cultivées qu'aujourd'hui, dans les mêmes vallées. Appelés également Mochicas, ils s'organisèrent en petits royaumes gouvernés par des seigneurs autocrates. Ils édifièrent de colossales constructions de briques en forme de pyramides tronquées, comme celle de la Hueca del Sol, la plus spectaculaire: 345 mètres de long sur 140 de large et 35 de hauteur. Ils innovèrent aussi dans la métallurgie en développant l'usage intensif du cuivre et créèrent des ateliers textiles sophistiqués. La découverte, en 1987, de la tombe d'un dignitaire de ces familles royales, près du village de Sipan, permit aux chercheurs d'accroître leurs connaissances sur une civilisation méconnue. ■

2. HALTE AU PILLAGE!

Quand Özgen Acar enquête, les trésors reviennent

Ses articles dans le quotidien turc Cumhuriyet font trembler les réseaux mafieux, les collectionneurs privés et les conservateurs peu scrupuleux. Ils ont permis le retour en Turquie de chefs-d'œuvre mal acquis.

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL BESSIÈRES

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.



© Özgen Acar, Ankara

Le journaliste Özgen Acar, chez lui, à Ankara.

Vous êtes journaliste et vous avez enquêté sur de nombreuses affaires de trafic archéologique. Comment avez-vous commencé?

J'ai fait des études d'économie et de politique. L'archéologie est un hobby. En juillet 1970, Peter Hopkirk, correspondant du *Sunday Times*, est venu en Turquie et m'a proposé de collaborer avec lui. Il remontait la piste du «trésor de Crésus» (roi de Lydie, VI^e siècle avant J.-C.) dont personne ne connaissait la provenance. Pourtant, d'après ses informations, le Metropolitan Museum de New York venait de l'acquérir et le cachait dans ses caves. Le Met a une renommée internationale. Si une institution

aussi respectable était impliquée dans le trafic, l'affaire méritait d'être mise sur la place publique. J'ai donc décidé d'en savoir plus

En 1993, le « trésor de Crésus» rentre en Turquie. Pourquoi un si long délai?

J'ai réussi à obtenir des pilleurs des descriptions sommaires des objets volés. Je ne les ai pas divulguées pendant 16 ans. Si j'avais parlé, le Met se serait bien gardé d'exposer ses objets. Mais il devait les présenter un jour ou l'autre: des mécènes avaient déboursé près de 1,7 million de dollars, entre 1966 et 1968, pour cette acquisition. Finalement, en 1984, 50 des 350 pièces ont été exposées. J'ai fait le voyage pour vérifier qu'elles correspondaient bien aux témoignages dont je disposais. J'ai poursuivi mon

enquête jusqu'en 1986 et je l'ai publiée dans la presse turque. Le gouvernement d'Ankara a alors intenté un procès au musée devant la Cour fédérale de New York. Six ans plus tard, le Met s'est vu contraint de restituer le trésor.

Par quels intermédiaires avaient transité les pièces volées?

Le trésor avait été découvert dans un tumulus par quatre paysans de la région d'Usak. Ils l'ont vendu à un trafiquant notoire, Ali Bayırlar, qui l'a revendu à John J. Klejman, propriétaire d'une galerie à New York. Les villages voisins ont voulu tenter leur chance. Les fresques de deux tumulus ont aussi été volées et expédiées à New York. J'en veux encore à Dietrich von Bothmer, le conservateur des antiquités grecques et romaines du Met, d'avoir acheté ce trésor. Mais au moins a-t-il acquis l'ensemble des pièces. Si elles avaient été dispersées, leur retour en Turquie aurait été quasiment impossible.

Tous les musées occidentaux et les collectionneurs privés sont-ils aussi réticents à restituer les biens volés?

Dans les années 80, la police d'Antalya a arrêté un groupe de pilliers qui avait déterré, à Elmalı, un trésor de monnaies grecques du VI^e siècle avant J.-C. L'ensemble était remarquable, on l'a d'ailleurs appelé le «trésor du siècle». Il manquait 1 900 pièces, dont j'ai retrouvé la trace chez deux marchands d'art respectés de Munich, Edip Telli et Fuat Üzülmüş, que j'ai dénoncés dans mes articles. Ils avaient un complice à Londres, Nevzat Telli, qui, parallèlement à ses activités dans le textile, se livrait au trafic de drogue et d'antiquités. Pourtant, ni en Grande-Bretagne ni en Allemagne, la justice n'est intervenue. A cette époque, le commerce d'antiquités, même illicite, ne constituait pas un délit dans ces pays. Je suis arrivé à la conclusion que le trésor était entre les mains de William Koch, l'une des 400 plus grosses fortunes des Etats-Unis. Après dix ans de procès, William Koch a compris qu'il allait

perdre et il a restitué les pièces à la Turquie.

Depuis, vous avez suivi beaucoup d'autres affaires.

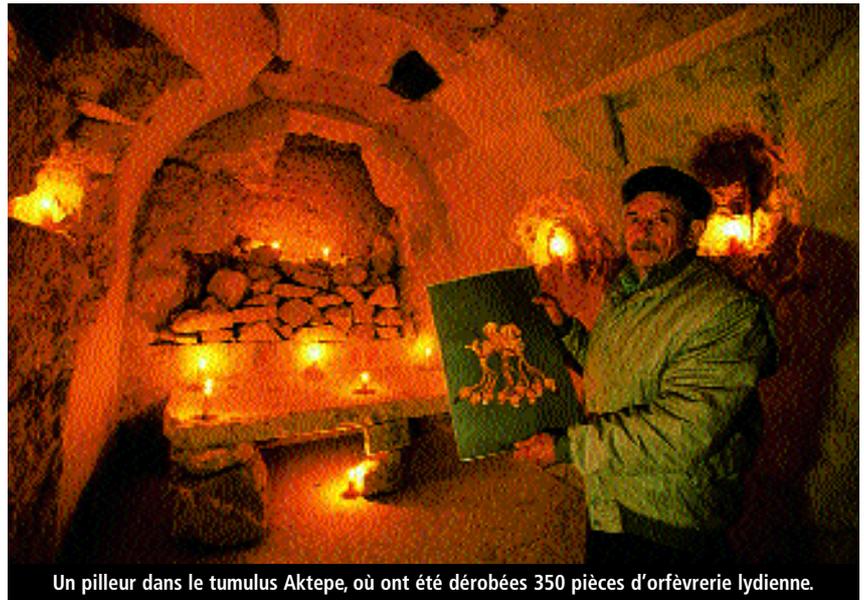
Oui, et c'est loin d'être fini. En Turquie, comme en Grèce, à Chypre, en Irak, en Syrie, en Iran, en Inde, au Cambodge ou en Chine, le patrimoine archéologique est menacé. En Anatolie, on compte plus de cités grecques qu'en Grèce, plus de cités romaines qu'en Italie. Le pays comprend 50 000 villages, mais aussi 70 000 sites préislamiques. Estimer la valeur du trafic est une tâche impossible. J'ai pourtant une évaluation de 1989: selon une fondation culturelle de New York, les Américains avaient dépensé, l'année précédente, près de 5 milliards de dollars sur le marché de l'art, dont 2 milliards pour des œuvres volées ou fausses. La valeur des objets sortis en fraude de Turquie représentait entre 300 et 400 millions de dollars. Sur ce total, seulement 2 ou 3 millions, soit à peine 1%, avaient rétribué les pilleurs turcs.

Quelles mesures peuvent empêcher le trafic?

D'abord, il faut changer le comportement des acheteurs. Les procès gagnés par la Turquie ont dissuadé les musées et les collectionneurs d'acquiescer des pièces de provenance douteuse. Ils préfèrent éviter les procès, la publicité qui les accompagne et les pertes d'argent. Le Met avait payé 1,7 million de dollars pour le trésor de Crésus, Koch a payé le sien 3,5 millions. Et ils ont dépensé au moins le double en frais de justice. Ensuite, la Turquie peut s'entendre avec les musées occidentaux: n'achetez pas de pièces douteuses et nous vous prêterons des expositions. Pendant les quinze dernières années, la Turquie a effectivement prêté entre 30 et 35 expositions. Enfin, il faut démasquer les réseaux de trafiquants. Edip Telli, le galeriste munichois, a dû abandonner ses activités illicites et, à Londres, son frère a été emprisonné pour trafic d'héroïne. Aux Etats-Unis, plusieurs marchands réputés d'objets d'art ont coupé les liens avec des fournisseurs suspectés de complicité dans des trafics.

Vous avez contribué à la restitution vers votre pays de chefs d'œuvre lydiens, grecs ou romains. La Turquie est-elle leur destination légitime?

Toutes ces œuvres ont été créées en Anatolie. Le vase d'Euphronios (peintre athénien du ^ve siècle avant J.-C.) découvert près de Rome et exposé au Met appartient-il aux Italiens ou aux Grecs? Pas aux Américains, de toute façon. Les artisans qui l'ont conçu étaient grecs mais ils travaillaient en Italie. Il appartient donc à l'histoire de la Péninsule. La propriété et la protection des œuvres doivent se concevoir au nom de l'humanité. 42 musées, dispersés dans le monde entier, et des dizaines de collectionneurs privés détiennent des pièces provenant de Troie. Comment un historien de l'art peut-il espérer tout voir? Rassemblées dans un musée, sur le site de Troie, ces collections profiteraient à tous



Un pilleur dans le tumulus Aktepe, où ont été dérobées 350 pièces d'orfèvrerie lydienne.

© Patrick Aventurier/Gamma, Paris

Vous avez également enquêté à Chypre, du côté turc comme du côté grec.

J'ai contribué au démantèlement d'un trafic de fresques et de mosaïques volées dans des églises byzantines. Là encore, il s'agit du patrimoine de l'humanité. Après la publication de mes articles concernant un trafiquant turc, les autorités grecques du sud de Chypre ont obtenu le retour d'objets qui se trouvaient à Indianapolis. A Londres, j'ai découvert deux Corans qui avaient été dérobés dans une fondation turque sur l'île grecque de Rhodes. Ils ont été restitués. Dans une galerie de New York, je suis tombé sur des bijoux en or mycéniens. J'ai indiqué à l'ambassade de Grèce, à Washington, le meilleur moyen d'obtenir leur restitution sans avoir à supporter les frais de justice.

Sur quelles affaires enquêtez-vous actuellement?

Je m'intéresse à une statue d'Hercule, dont une moitié se trouve au musée d'Antalya et l'autre aux mains de collectionneurs américains. Malheureusement, avant de quitter ses fonctions, Bill Clinton a nommé l'une des copropriétaires de la statue, Shelby White, membre du groupe consultatif auprès du gouvernement pour la lutte contre le pillage. Je suis également les efforts des autorités turques pour le retour de six objets, provenant du trésor de Crésus, que détient une galerie française.

Avez-vous déjà subi des menaces?

Oui, je reçois de fréquentes intimidations par téléphone. On a même essayé de m'enlever pendant mes vacances. Des galeries new-yorkaises m'ont jeté dehors, persuadées que j'étais un agent du gouvernement turc. J'ai aussi eu droit à plusieurs procès en Turquie. ■

«Dans le futur, j'en suis persuadé, les conquérants cesseront d'enrichir leur patrie en pillant les cités vaincues et en profitant du désespoir des peuples.»

Polybe, historien grec (v. 202-v. 120 avant J.-C.)

Au-delà de la science, le marché aux embryons

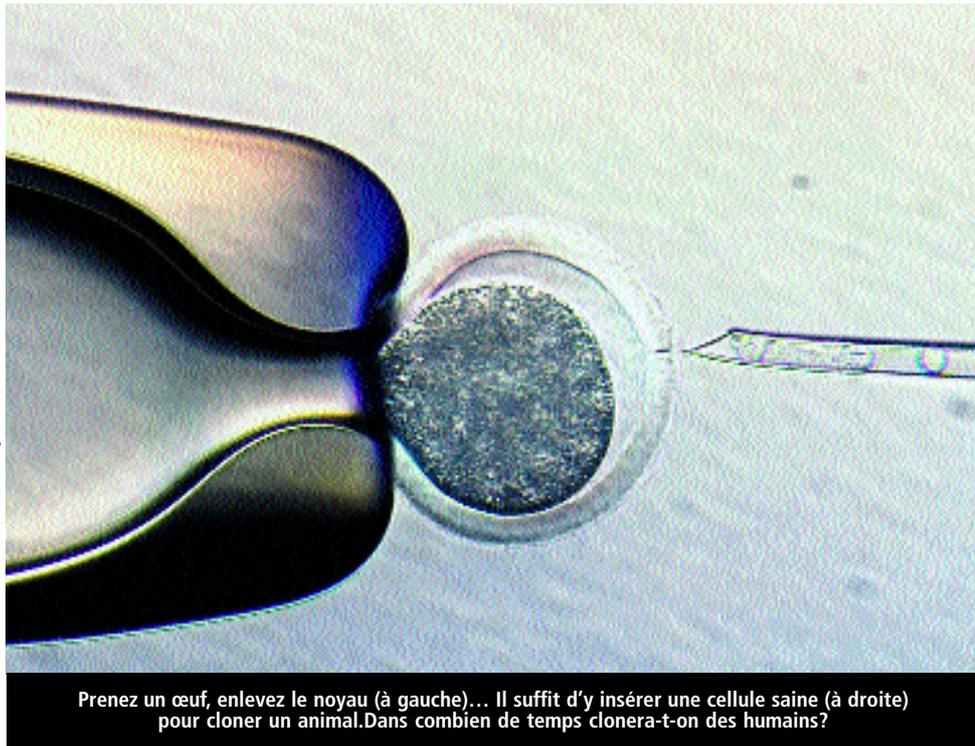
Certes, le clonage des embryons est une aubaine pour la médecine. Mais, derrière, se prépare une course au profit, dont les ravages touchent à l'essence même de notre humanité.

AMY OTCHET

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.

Hommes et femmes en blouses blanches, dignitaires religieux, Lords en per-ruques, écologistes barbus, victimes tremblantes de la maladie de Parkinson: dans le monde développé, une foule frémissante se penche avec angoisse sur une improbable petite tâche dans une boîte de Petri. Ce mystère n'est autre qu'un embryon humain, cloné «à la Dolly». Le but n'est pas de fabriquer un *homo sapiens*, mais, par le clonage thérapeutique, de produire des embryons dont les cellules souches serviraient de «pièces de rechange» dans le traitement d'une foule de maladies. Pourtant, comme dans tous les débats incandescents, l'enjeu véritable – la commercialisation – reste tapi dans l'ombre, loin du tapage et de l'émotion.

En Europe et dans les pays industrialisés, l'affaire a surgi le 22 janvier 2001, date à laquelle le Royaume-Uni fut le premier Etat européen à légaliser le clonage d'embryons humains. Des membres du Parlement européen exprimèrent immédiatement leur indignation et condamnèrent la décision. Pourtant, à bien des égards, la nouvelle loi n'est que la suite logique de textes adoptés voici une décennie. Depuis 1990, en effet, des chercheurs britanniques ont pu créer et utiliser des embryons pour des objectifs limités, en l'occurrence le traitement de la stérilité et le dépistage des malformations génétiques. La nouvelle loi élargit leur champ d'étude aux cellules souches, ce qui, selon les experts, pourrait révolutionner la médecine et permettre le traitement par transplantation de toute une gamme de maladies, allant du diabète à la maladie de



Prenez un œuf, enlevez le noyau (à gauche)... Il suffit d'y insérer une cellule saine (à droite) pour cloner un animal. Dans combien de temps clonera-t-on des humains?

Parkinson (voir encadré). Mais personne n'a encore déposé une demande dans ce sens, précise la Human Fertilisation and Embryology Authority, qui promet d'étudier soigneusement toute requête.

L'embryon existe, sa nature est humaine

Comme prévu, l'opposition la plus ferme est venue de l'Eglise catholique, qui considère l'embryon comme un être vivant dès la conception. Clonage mis à part, elle rejette toute recherche impliquant des embryons «surnuméraires» (créés pour le traitement de la stérilité mais non utilisés), estimant moralement condamnable d'utiliser une personne au profit d'une autre.

A l'autre extrémité campent les défenseurs invétérés de la science et du marché. Ils sont assez astucieux pour ne pas afficher d'opinion politiquement incorrecte, à savoir que l'embryon n'est qu'une masse cellulaire utilisable

comme n'importe quel matériau biologique, à des fins de recherche médicale.

Entre ces deux extrêmes se trouve la fameuse voie moyenne pour laquelle il n'y pas de ligne claire, mais un principe: le respect de la dignité humaine, pierre angulaire du droit français et européen. «*Tout humain a droit automatiquement à la dignité. C'est ce qui nous distingue du reste des espèces animales*», déclare Noëlle Lenoir, membre du Conseil constitutionnel français et présidente du Groupe européen d'éthique. Ce principe, fondé sur l'enseignement des grandes religions monothéistes, ne s'est enraciné dans le droit international qu'après la Seconde Guerre mondiale, en réaction à la barbarie eugéniste des nazis. Juridiquement, l'embryon n'est pas considéré comme une personne, mais «*l'embryon est, au sens propre des termes, un être humain: il existe et sa nature est humaine*», selon Bernard

Mathieu, professeur de Droit à la Sorbonne. Cela protège l'embryon contre toute utilisation commerciale sans cependant porter atteinte au droit des femmes à la santé et à la maîtrise de leur fertilité. Cette conception de la dignité humaine a amené de nombreux pays européens à limiter rigoureusement ou même à interdire la recherche sur l'embryon.

Mais le feu vert du Royaume-Uni relève d'une interprétation entièrement différente, estime Alastair Campbell, professeur et membre du comité d'experts britannique, qui a recommandé au Parlement la décision du 22 janvier. Pour lui, la distinction entre une personne et un être humain n'est que trop peu concluante. Il préfère chercher, dans la biologie, les critères d'une limite éthique. Fondamentalement, plus l'embryon grandit, plus il est traité avec égards. C'est pourquoi il est interdit de faire des expériences sur un embryon – cloné ou non – au-delà de 14 jours, quand se manifestent les premiers signes de l'apparition d'un système nerveux.

La porte ouverte au clonage reproductif

Le Dr Donald Bruce, de l'Eglise d'Ecosse, admet à contrecœur que certaines formes de recherche sur l'embryon « surnuméraire » puissent se justifier. Directeur du projet Société,

religion et technologie de son Eglise, il estime cependant que la décision du Royaume-Uni transgresse un seuil moral. « *Au lieu de traiter les embryons comme un tout, affirme-t-il, on les considère à présent comme une réserve de pièces détachées.* » Le Royaume-Uni est passé d'une politique de « non, mais » – n'autorisant l'utilisation d'embryons qu'en l'absence d'alternative pour

A l'ombre de ces discussions théoriques se profile une terrible menace: celle du commerce des embryons

résoudre des problèmes graves – à un « oui, si », qui ouvre grand les portes sous certaines conditions.

Il y a aussi un point de vue pratique à ce dilemme éthique. Imaginez que l'on ait recours au clonage pour multiplier les cellules souches: les médecins auraient probablement besoin d'une douzaine d'œufs, ou plus, pour traiter un patient. D'où cette demande du Dr Bruce qui souhaite que l'on explore toutes les

options avant de s'embarquer dans le clonage thérapeutique (voir encadré).

Non seulement la décision du Royaume-Uni est trop générale aux yeux des analystes, mais elle pourrait conduire au clonage reproductif. La loi britannique l'interdit, mais la recherche est mondialisée, souligne le Dr Bruce. Des sectes, des hommes d'affaires et récemment un groupe de scientifiques dissidents ont claironné leur intention de cloner des individus, malgré les risques énormes de difformité. Qui les empêchera d'ouvrir un commerce dans un pays dépourvu de législation bioéthique?

Les failles de la loi

A l'ombre de ces discussions théoriques se profile une terrible menace: celle du commerce des embryons et des cellules souches. Tous les experts interrogés rejoignent, dans leur préoccupation, tous ceux que ce commerce alarme. Il y a trop de failles dans la réglementation des brevets, aux Etats-Unis d'abord, mais aussi en Europe et dans des pays industrialisés comme l'Australie, le Canada et le Japon.

Voyez la brebis Dolly, née en 1996 au Roslin Institute, en Ecosse. Une société américaine, Geron, a racheté la division commerciale de l'Institut et pris possession de deux brevets britanniques qui ont ébranlé la planète: l'un relatif à

COMMENT CLONER « À LA DOLLY »

Le clonage « thérapeutique » – ou celui de l'ADN d'un adulte – désigne en réalité la fabrication d'embryons humains par le transfert de noyaux de cellules somatiques, technique qui a permis de créer Dolly. Cette technique requiert plusieurs étapes. D'abord, prenez un œuf humain dont vous enlevez le noyau (qui contient son ADN ou matériel génétique), puis insérez-y une unique cellule saine provenant d'un patient. Laissez l'œuf ainsi fertilisé mijoter dans ses sucs biologiques, pendant quelques jours en laboratoire.

Et voilà! Vous obtenez une minuscule boule de cellules parfois appelée pré-embryon. Euphémisme destiné à calmer les angoisses du public. Ce petit agglomérat est bel et bien un embryon, et pourrait théoriquement devenir le clone du patient si on l'implantait dans l'utérus d'une femme et si tout se passait bien. Notez bien les « si », car Dolly et ses semblables nous ont appris que les chances de créer un clone humain en bonne santé sont extrêmement faibles. Mais peu importe, car l'embryon en question sera détruit sous 14 jours. Pourquoi se donner tant de peine? Parce qu'entre le cinquième et le septième jour suivant la fertilisation apparaît un lot

de 20 à 30 cellules, légendes vivantes pour les scientifiques et les patients victimes de maladies ou d'états dégénératifs divers. Ces cellules embryonnaires souches (cellules ES) sont capables de se transformer en n'importe quelle cellule du corps humain.

Bien qu'il existe plusieurs types et origines de cellules souches – comme celles que l'on trouve dans la moelle osseuse des adultes –, aucune ne semble avoir la malléabilité des cellules ES, que l'on peut conserver et cultiver en laboratoire durant de longues périodes. L'espoir est que les chercheurs apprennent un jour à inciter les cellules ES à devenir n'importe quelle partie du corps en fonction des besoins du patient. Par exemple, un malade du cœur pourrait « cultiver » en laboratoire un tissu cardiaque génétiquement identique, qui pourrait être transplanté avec un très faible risque de rejet. Mais on peut s'y prendre autrement. Des chercheurs de PPL Therapeutics (proches de ceux qui ont créé Dolly) ont annoncé récemment qu'ils étaient capables de transformer des cellules de peau adulte en cellules souches, puis en cellules de cœur. Sans passer par le clonage. ■

la technique du clonage et l'autre sur les «produits» de l'opération. Geron serait donc «propriétaire» d'éventuels embryons humains clonés, dans leur première phase de développement.

Selon Christoph Then, expert en recherche génétique pour Greenpeace-Allemagne, Geron a déposé une série de demandes analogues à l'Office européen des brevets (OEB), qui les a enregistrées puis s'est ravisé, annulant toute prétention sur les embryons. Pour Then, cette décision va dans le bon sens mais elle reflète l'ambivalence de l'Union européenne. D'un côté, elle libéralise les règles du commerce pour concu-

part, «les procédés de clonage des êtres humains» pas plus que «les utilisations d'embryons humains à des fins industrielles ou commerciales» ne sont brevetables. Pourtant, une entreprise peut faire breveter «un élément isolé du corps humain ou autrement produit par un procédé technique». Face à ce double langage, n'attendez aucun éclaircissement. Mieux vaut regarder les tendances récentes en matière de brevets.

En théorie, un brevet récompense une invention et non la simple découverte d'éléments existants dans la nature. Toutefois, il peut aussi sanctionner une nouvelle manière d'utiliser un élément.

sont en pleine augmentation. L'an dernier, deux sociétés de biotechnologie, australienne et américaine, ont obtenu des brevets européens pour des embryons clonés humains et animaux, et pour des espèces mêlées d'embryons de porcs et d'humains. Après une tempête de protestations orchestrée, en Allemagne, par Greenpeace, l'OEB a reconnu son «erreur» et les sociétés ont promis d'exclure les embryons humains de leurs brevets, partout dans le monde.

Un respect viscéral pour la dignité humaine

S'il est risqué politiquement de s'approprier les embryons humains, il existe quantité de moyens détournés pour s'en assurer le contrôle. Le simple fait qu'elle extrait des cellules souches embryonnaires, ou les cultive dans un but précis, confère à l'entreprise de vastes pouvoirs. On ne peut nier que ce genre d'exploit requiert une certaine ingéniosité mais, vu le champ d'application des brevets octroyés, on risque d'assister au remake du «payer pour voir», déjà en vigueur pour les gènes.

Pour l'instant, la directive sur les brevets n'est entrée en vigueur que dans quatre pays. La France et l'Allemagne ont exprimé leur désaccord. Les Pays-Bas, soutenus par l'Italie et la Norvège, ont formé un recours devant la Cour européenne de justice. Parallèlement, des organisations comme Greenpeace font pression pour la réouverture des négociations.

Arrivés à ce point, les journalistes et les experts concluent généralement par un appel, vague mais pressant, en faveur d'un débat public. Mais il est déjà engagé dans les médias, les églises, les universités, les couloirs des hôpitaux, où médecins, malades et familles s'expriment sans ambages. C'est un progrès, même si certains scientifiques et membres de commissions d'éthique dénigrent ce genre de discussion, trop émotionnelle à leur goût. Selon eux, toute critique naîtrait de la «confusion» entretenue sur le sujet. Elle serait l'effet de cette croyance, fausse mais tenace, selon laquelle «nous sommes les produits de nos gènes».

Molécules et embryons ont pourtant un pouvoir symbolique qui ne résulte pas d'une «confusion», mais bien d'un respect viscéral pour la dignité humaine. ■



Manifestation anti-clonage sous le masque de Tony Blair, au sommet européen de Nice.

© Patrick Gardin/AP/Boomerang, Paris

rencer le marché américain des biotechnologies, de l'autre elle s'érige en championne de la morale dans la recherche génétique.

Des brevets européens pour les embryons clonés

Le Parlement européen retentit de superbes déclarations rappelant les statuts de l'Union qui interdisent «l'utilisation du corps humain et de ses composants à des fins commerciales». Pourtant, dans le même temps, les Etats membres sont tenus d'intégrer dans leur droit une directive plutôt discutée sur les brevets génétiques, supposée concilier le commerce et l'éthique. D'autre

Mais voyez ce qui se passe pour le génome humain – la carte génétique de notre espèce – et vous verrez une foule de juristes faire la chasse au brevet presque à chaque fois qu'un scientifique – ou plutôt un ordinateur – flaire l'existence d'un gène. Sans avoir clairement identifié le gène, ni compris sa fonction, ils en revendiquent la propriété. Conséquence: quiconque veut utiliser ce gène pour un nouveau médicament ou le traitement d'une maladie doit «payer pour voir».

Le même genre de bataille commerciale nous attend autour de l'embryon humain, via le clonage thérapeutique. Selon Then, les dépôts de brevets liés aux embryons humains

La défense de l'environnement: stade ultime de l'«impérialisme»?

Des voix s'élèvent dans le tiers monde pour affirmer que la protection des ressources mondiales offre un nouveau prétexte aux pays riches pour maintenir leur domination.

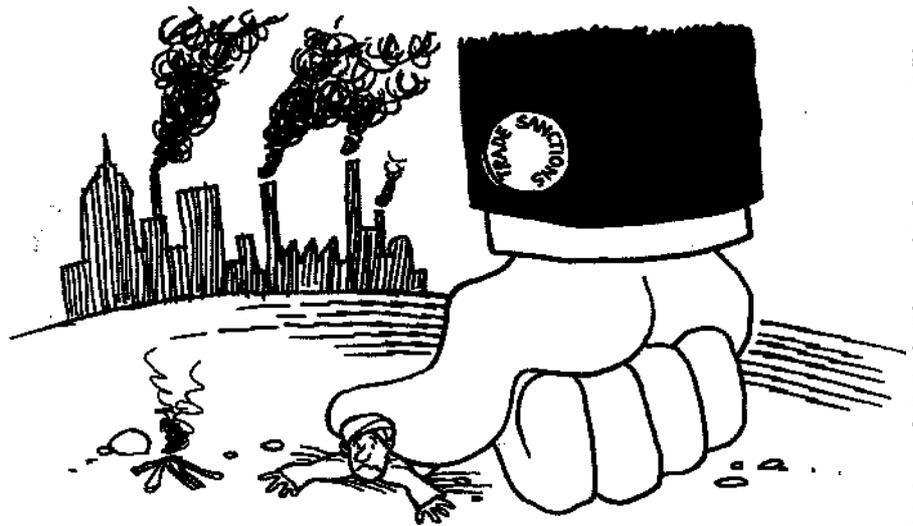
SHIRAZ SIDHVA

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.

Depuis près d'une décennie, les efforts de la communauté mondiale pour répondre aux défis de l'environnement ont fait les frais d'une profonde divergence entre pays riches et pays pauvres. Des économistes et des écologistes de pays en développement soutiennent que les négociations sur l'environnement sont presque exclusivement impulsées par les Etats du Nord. Sous prétexte de sauver la planète, affirment-ils, le monde industrialisé exerce un nouveau genre de suprématie: l'«impérialisme vert».

Des pays en développement, tels l'Inde et la Chine, refusent toujours de signer des textes sur l'environnement mondial, comme l'Accord de Montréal (1989) qui vise à réduire de moitié la production de gaz CFC (chlorofluorocarbones, utilisés par exemple dans les réfrigérateurs), ou le «Mécanisme pour un développement propre» (*Clean Development Mechanism*, CDM), élaboré dans le cadre des négociations sur le changement climatique à Kyoto (1997). «Pour nous, ce sont des instruments destinés à faire payer au tiers monde les dommages causés par le Nord», affirme l'écologiste indienne Vandana Shiva. L'Inde et la Chine ne consomment que 2% des CFC, contre 29% pour les Etats-Unis. «Cet éco-impérialisme est une atteinte à la souveraineté. Il impose des dépenses supplémentaires à ceux qui ont été marginalisés par le colonialisme», insiste Vandana Shiva.

Le spectre de cet «impérialisme» risque de hanter le prochain round des négociations sur le changement climatique à Bonn (Allemagne), en juillet prochain, quand les responsables politiques finaliseront ce Mécanisme introduit par les pays industrialisés pour assouplir la règle, élaborée à Kyoto, de réduction des



«Sanctions commerciales»

émissions de gaz à effet de serre. Peu de sujets, dans l'éco-diplomatie, sont aussi controversés que celui-là.

Certains voient, dans ce Mécanisme, la dernière en date des tentatives pour asservir les pays pauvres, quasiment «soudoyés» pour que les riches puissent ne rien changer à leur comportement. En finançant des projets forestiers ou d'effi-

**«Les pays industrialisés
refusent d'abandonner
leur mode de vie
extravagant mais
veulent limiter
notre développement»**

cacité énergétique, les pays industrialisés se sentent dispensés d'avoir à réduire leurs propres émissions. Les écologistes craignent de voir l'Amazonie et d'autres forêts primaires transformées en «puits de carbone», absorbeurs de pollution, mais aux effets secondaires dommageables pour les pays du Sud.

«Cette menace qui pèse sur notre atmosphère commune est essentiellement le fait de l'activité industrielle – centenaire – des pays du Nord», estime Vandana Shiva. Pourtant, les débats se polarisent sur les pays en développement tandis que le Nord refuse d'assumer sa part de responsabilité. Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, si le Sud crie à l'escroquerie quand on veut lui faire partager la note.»

«Les efforts en faveur d'un changement écologique sont unilatéraux», renchérit Chow Kee, représentant de la Malaisie aux négociations sur le changement climatique. Les pays industrialisés refusent d'abandonner leur mode de vie extravagant, mais veulent nous limiter dans notre développement.»

Au-delà de ces négociations, la tendance à associer écologie et commerce renforce les accusations d'impérialisme. «Les pays riches s'efforcent de ralentir la croissance de pays tels que l'Inde. Nous ne pouvons l'accepter», déclare Pramod Mahajan, ministre indien des technologies de l'information. Ils utilisent la défense de l'environnement pour justifier leurs pratiques protectionnistes.»

La Convention de Bâle de 1989, par exemple, impose des restrictions au commerce des ferrailles et des matériaux recyclables, au motif qu'ils sont dangereux pour l'environnement. Elle a eu pour effet d'exclure les pays pauvres du marché lucratif des composants informatiques recyclables et de la ferraille.

De même, au début des années 90, la Malaisie et l'Indonésie ont lutté contre une loi autrichienne visant officiellement à protéger les forêts tropicales humides. L'Autriche prétendait se fournir en bois uniquement dans les forêts gérées de façon durable, alors que cette restriction ne s'appliquait pas au bois des régions tempérées. Le parfum protectionniste de cette mesure était manifeste et l'Autriche a fini par abroger celle-ci.

Autres conflits où se mêlent commerce et environnement: les Etats-Unis ont été accusés de protectionnisme quand ils ont interdit l'importation de thon mexicain. Prétexte: des dauphins étaient piégés et tués dans les filets. De même, en 1996, les crevettes d'Inde, du Pakistan, de Thaïlande et de Malaisie ont été interdites parce que ces pays négligeraient la protection des tortues de mer. Pour les pays, les sanctions visaient en fait à éliminer la concurrence.

Deepak Lal, professeur à l'Université de Californie à Los Angeles, spécialiste du développement international, cite ces exemples pour démontrer que le mouvement écologique est devenu «une nouvelle religion laïque». Il voit dans cet «impérialisme vert» un nouvel avatar du «fardeau de l'homme blanc», qui cherche à imposer ses valeurs au monde entier.

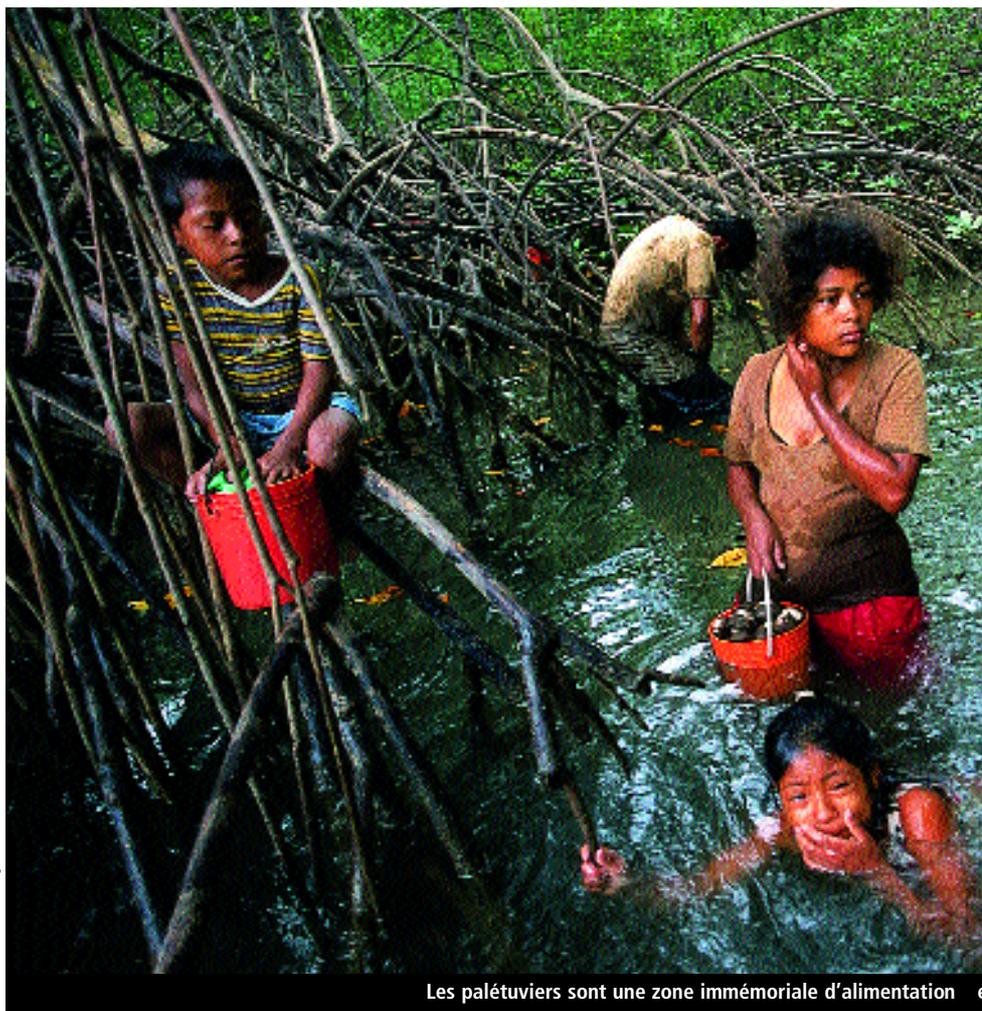
«Prenons le meilleur et laissons le reste»

Selon lui, la Convention de Bâle ou les efforts visant à proscrire le commerce des organismes génétiquement modifiés (OGM) sont destinés à exclure les pays pauvres des marchés internationaux. «Cette campagne environnementaliste a pour finalité ultime de stopper la croissance du tiers monde. Ce qui veut dire condamner les trois quarts de la population mondiale à la pauvreté perpétuelle.»

Dans le camp du Sud, certains estiment, pourtant, que ces «Mécanismes pour un développement propre» ont un aspect

positif. Les pays en développement, disent-ils, vont recevoir de cinq à dix-sept milliards de dollars pour financer des technologies respectueuses du climat. «Cela nous donne la possibilité d'investir dans des projets de développement durable», avance le Dr R.K. Pachauri, de l'Institut Tata de recherche sur l'énergie à New Delhi. «En tant qu'Etats souverains, nous choisirons des projets, tels ceux concernant

Mais si les dés sont pipés dans ces négociations, les pays en développement y sont aussi pour quelque chose, affirment des experts. «Agressif et sûr de lui, le Nord se présente bien armé à la table des négociations, se lamente Anil Agarwal, directeur du Centre for Science and Environment, basé à Delhi. Tandis que le Sud, lui, négocie en ordre dispersé, incertain sur ses objectifs»



© Clive Shirley/Panos Pictures, Londres

Les palétuviers sont une zone immémoriale d'alimentation

les énergies renouvelables, dans lesquels nous aurions investi de toute façon.»

L'économiste et chroniqueur indien Swaminathan S. Aiyar affirme, pour sa part, que «nous avons beaucoup à apprendre du reste du monde». A l'instar de l'antique règlement colonial britannique qui a tout de même légué aux Indiens la démocratie, les droits civiques et le droit des femmes, les nouveaux croisés de l'environnement seraient susceptibles d'apporter quelques technologies utiles. «Au lieu d'un rejet en bloc, prenons le meilleur et laissons le reste.»

Pour les hommes politiques du Sud, l'environnement est la cinquième roue du carrosse, reconnaît R.K. Pachauri. Et ils doivent supporter d'autres handicaps comme le manque de coopération entre leurs pays, la pauvreté de leurs ressources et la barrière des langues. Mais ils savent aussi pertinemment que leurs pays seront les plus durement touchés par le réchauffement de la planète. En définitive, conseille Anil Agarwal, c'est aux hommes politiques du Sud de trouver les moyens de préserver notre avenir collectif. ■

LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT: STADE ULTIME DE L'«IMPÉRIALISME»?

«Se mettre à la place de l'autre»

Ancienne ministre de l'Environnement de l'Equateur, Yolanda Kakabadse, directrice de la World Conservation Union*, souhaite que le Nord et le Sud parviennent à mieux se comprendre.

PROPOS RECUEILLIS
PAR SHIRAZ SIDHVA

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.



en Equateur.

Pensez-vous que les négociations actuelles sur la préservation de l'environnement soient manipulées par les pays riches?

La plupart des pays industrialisés s'impliquent beaucoup plus dans ces questions que les pays en développement. D'abord, parce qu'ils en ont les moyens: dans ces négociations, on voit habituellement une foule d'experts venus des pays industrialisés, mais bien peu de représentants des pays en développement. Les récentes négociations sur le changement climatique et la biodiversité ont montré que certains pays du Sud n'avaient pas les

capacités nécessaires pour participer à tous les débats techniques.

Selon vous, l'Equateur est-il victime de l'«éco-impérialisme»?

Le terme me paraît exagéré. Il est évident que certains pays industrialisés tentent de faire prévaloir leur position. D'un autre côté, ces dix dernières années, les pays en développement ont bénéficié de nombreuses informations sur la protection de l'environnement grâce à ces négociations. Chacun a un intérêt évident à ce que des mesures soient prises en faveur des ressources naturelles et de l'environnement. La plupart de ces ressources sont concentrées dans les régions tropicales, où se trouvent de nombreux pays en développement. Ce n'est pas seulement un problème Nord-Sud: l'«impérialisme» est aussi présent chez nous, quand un secteur ou un groupe tentent d'imposer un type ou une stratégie d'organisation.

Après avoir milité contre les élevages de crevettes, vous avez défendu cette industrie, en tant que ministre, de 1998 à 2000. Cela vous a-t-il posé un cas de conscience?

Est-il juste d'interdire à l'Equateur d'élever des crevettes, un produit essentiel pour ses exportations, parce que les palétuviers sont un écosystème important? Mieux vaut se demander s'il est possible d'élever des crevettes tout en protégeant les palétuviers! Je suis persuadée que les deux sont possibles. Il suffit d'éloigner un peu les bassins de crevettes des palétuviers.

Y êtes-vous effectivement parvenue?

Oui, dans certains endroits, mais la majorité des bassins étaient déjà aménagés dans les palétuviers. La faute n'en incombait pas seulement aux industriels: les pays du Nord et du Sud n'ont compris l'importance de l'écosystème des palétuviers que depuis une dizaine d'années.

Comment auriez-vous réagi si certains pays avaient imposé un embargo sur des produits équatoriens?

Je suis totalement opposée aux sanctions commerciales. Nous avons détruit les palétuviers dans l'ignorance totale de leur importance. Nous accuser, 30 ans plus tard, d'avoir mal agi serait injuste. Mieux vaut trouver les moyens d'arrêter la dégradation de l'environnement tout en permettant à un pays comme l'Equateur d'être présent sur le marché mondial.

Avez-vous constaté une évolution des rapports Nord-Sud sur les questions d'environnement?

Le Nord s'aperçoit qu'il ne sert à rien d'imposer des solutions, qu'il est essentiel d'agir en partenariat. Le Sud, de son côté, a compris qu'il détenait un certain pouvoir de décision. Pour leur part, les pays industrialisés, qui disposent aujourd'hui de plus d'informations, apprécient mieux les préoccupations de pays moins avancés. Enfin, le partenariat Nord-Sud se développe.

Les conflits d'intérêts qui surgissent dans les négociations actuelles peuvent-ils être résolus?

La difficulté est de trouver un équilibre entre la préservation de l'environnement et un développement durable. C'est pour cela qu'il faut lutter. Sachant qu'aucun progrès ne se réalisera sans conflit. Le conflit n'est pas forcément mauvais. Il naît des différences d'opinion, de culture, d'attente, de motivation et d'ambition. C'est à nous de créer, partout dans le monde, les conditions pour surmonter ces conflits et pour mieux nous comprendre les uns les autres.

Quels conseils donneriez-vous aux deux parties?

Comprendre la culture de l'autre et, des deux côtés, en tenir compte. Se mettre à la place de l'autre signifie observer ses valeurs, ses besoins, son mode de vie. Cela améliorerait considérablement les relations entre les pays et les continents.

* Organisation basée à Gland (Suisse), qui chapeaute près d'un millier d'ONG.
<http://www.iucn.org>

Afrique : quand la radio va, tout va

La radio, média africain par excellence, ne se développe correctement qu'en terrain démocratique. D'où les énormes disparités entre le Centre et l'Ouest du continent.

EYOUM NGANGUË

JOURNALISTE CAMEROUNAIS.

Six radios privées au Tchad, contre 100 au Mali! Comment s'explique ce gigantesque décalage? Les deux pays, pourtant, sont comparables à plus d'un titre: taille à peu près identiques (un peu plus de 1 200 000 km²), pas d'accès à la mer, une colonisation française et de longues périodes de dictatures militaires après l'indépendance, en 1960. L'an dernier, ils figuraient tous deux parmi les pays les plus pauvres au monde (PIB/hab: Mali, 261\$; Tchad, 240\$).

«L'environnement politique défavorable et les pesanteurs socioculturelles» sont les deux freins au développement du pluralisme radiophonique, selon Gilbert Maoundodji, directeur de FM Liberté, la deuxième radio indépendante au Tchad, créée en 1999. «L'action collective, les valeurs de liberté, de tolérance et de démocratie, ne sont pas encore totalement assimilées par les gouvernants. Cela crée un blocage et empêche toute initiative.»

Le contexte politique déteint sur les ondes. Le Mali, qui a organisé des élections libres en 1992, tout en se dotant d'institutions démocratiques qui fonctionnent de manière satisfaisante, a connu sa première radio privée en mars 1991: Radio Bamakan. Elle a ouvert la voie à une myriade de chaînes: Radio Liberté, Radio Kayira, Klédu FM, etc. Le Tchad, quant à lui, s'est contenté, début 1993, d'une parodie de conférence nationale, qui n'a fait que renforcer le président Idriss Déby, arrivé au pouvoir par les armes. Là, même les radios confessionnelles ont eu du mal à percer. La première radio catholique, La Voix du paysan, est apparue en 1996. La radio laïque, Dja FM, n'a pu voir le jour que trois ans plus tard. À ces deux initiatives, s'ajoutent enfin aujourd'hui FM Liberté, Radio Brakos, la toute nouvelle



Interview pour Radio Ndeke Luka, en République Centrafricaine.

© Ph. Dahinden/Fondation Hirondeille, Lausanne

Duji Lokar FM (Radio étoile du matin) et le projet de radio de l'hebdomadaire privé *L'Observateur*, qui est en passe d'aboutir.

Les radios victimes d'une instabilité chronique

Le cas tchadien est emblématique de cette Afrique centrale qui semblait avoir une longueur d'avance sur l'Afrique occidentale, quand Africa N°1, la première et unique radio panafricaine de langue française, était apparue au Gabon en 1980. Mais depuis la démocratisation des États africains, au début des années 1990, l'Ouest a connu une forte expansion des radios indépendantes, portant leur nombre à plus de 400, alors que les investissements privés dans le secteur audiovisuel restaient très timides dans la partie centrale du continent. Aujourd'hui, celle-ci a pris dix ans de retard en raison, essentiellement, d'une instabilité chronique. La plupart des pays de l'Afrique centrale comme la République Centrafricaine ou la République du Congo (Brazzaville) sont en proie à des foyers résiduels de conflits armés. Ou

bien ils sont en guerre, comme le Rwanda, le Burundi ou la République Démocratique du Congo (RDC).

Dans l'Est de la RDC, par exemple, le peu de radios privées qui existaient avant la guerre (août 1998), ont été confisqués par les rebelles. L'émetteur de la radio Muungano, emporté pour «réparation» en Ouganda, en octobre 2000, n'est jamais revenu. Quand elle ne contrôle pas le contenu des émissions, la rébellion fait disparaître le matériel. Côté gouvernement, les méthodes sont tout aussi radicales. En septembre 2000, la Radio Télévision Kin Malébo (RTKM) a été purement et simplement nationalisée et trois chaînes de télévision privées ont été supprimées. Seules les radios religieuses sont tolérées, si elles s'abstiennent de traiter des sujets politiques.

Là où la guerre ne fait pas rage, comme en Guinée-équatoriale, au Gabon et au Cameroun, le pluralisme des médias est brimé par d'autres causes, de type institutionnel. Depuis 1990 et l'adoption de la loi régissant la liberté de l'audiovisuel, le

Cameroun a trouvé toutes sortes de subterfuges pour empêcher l'émergence des radios privées, à l'exception de radios rurales et communautaires lancées par l'Unesco ou l'Agence de coopération culturelle et technique (aujourd'hui, Agence intergouvernementale de la francophonie). C'est ainsi que Radio France Internationale (RFI), largement diffusée à travers le continent africain, est restée inaudible en FM à Yaoundé jusqu'en février 2001. «*Nous étions en rapport avec le Cameroun depuis 1992, dans le cadre d'un accord de coopération qui prévoyait l'installation de RFI dans les structures techniques de la radio nationale*», explique Hugues Salord, directeur des affaires internationales de RFI. «*Malheureusement, nous n'avons pas pu le conclure avant le décret du 3 avril 2000, qui a bénéficié non seulement à RFI, mais aussi à Africa N°1, à la BBC et à des radios privées locales.*»

Le fantôme des Mille Collines

Non seulement la signature du décret d'application de cette loi a pris dix ans, mais encore les obstacles n'ont pas disparu. Les autorités ont multiplié les complications administratives, imposé des délais très courts de dépôt des candidatures (quatre mois) et exigé des sommes exorbitantes pour les licences d'exploitation (100 000 FF, dans un pays où le salaire moyen d'un fonctionnaire est de 800 FF). La plupart des projets ont ainsi été éliminés et une des radios qui opéraient jusqu'alors de manière expérimentale, Radio Soleil, a dû cesser d'émettre le 8 juin 2000.

Média gratuit et accessible à tous, la radio permet de toucher une plus large part de la population que la presse écrite (grâce à l'utilisation des langues et dialectes locaux). Du coup, elle inspire méfiance et hostilité aux dirigeants politiques qui ont tendance à maintenir le monopole public dans le secteur audiovisuel, pour contrecarrer une presse indépendante, proche de l'opposition et souvent virulente. A leurs yeux, les ondes constituent un enjeu stratégique fondamental, qu'ils sont prêts à défendre par tous les moyens. Pour preuve: le 22 février 1994, les blindés de l'armée gabonaise ont détruit les installations de Radio Liberté, sous prétexte qu'elle servait d'outil de propagande à l'opposition!

«*Radio Liberté? C'était radio diable [...] L'armée et les services de sécurité [...] ont été détruire leur installation. Depuis, on est revenu dans le jeu normal de la démocratie*», dit le président du Gabon, Omar Bongo, dans son livre *Blanc comme Nègre*¹. Ses propos témoignent de la diabolisation des radios libres en Afrique centrale. Le fantôme de la Radio Télévision des Mille Collines (RTLM), qui avait joué un rôle central dans la mobilisation des auteurs du génocide de 1994 au Rwanda, rôde encore dans la région. Aujourd'hui, il sert de prétexte aux dirigeants politiques peu enclins à accepter la liberté des ondes dans leurs pays. Ils oublient qu'au début, cette

Dès qu'une radio s'écarte du discours gouvernemental, elle est soupçonnée d'appel à la rébellion

radio était proche du pouvoir à Kigali. Résultat: dès qu'une radio tente de s'écartier du discours gouvernemental, elle est soupçonnée d'appel à la rébellion ou d'incitation à la haine tribale. Pour éviter ce risque, la Guinée équatoriale a pris des mesures radicales: pas une radio privée sur son territoire!

Outre le facteur politique, la faiblesse de la société civile a sensiblement contribué au ralentissement de l'arrivée des radios indépendantes sur la scène médiatique de l'Afrique centrale. Les ONG locales et les

associations ne se prennent pas suffisamment en main. Elles interviennent peu dans le débat politique national. Il en résulte une sorte d'indifférence de la part des bailleurs de fonds étrangers, susceptibles d'aider à la création de radios, notamment par la formation du personnel et l'acquisition de matériel. «*J'ai obtenu une fréquence depuis l'année dernière, mais je n'ai pas les moyens de me procurer du matériel*», nous a confié Begoto Oulatar, directeur de *N'Djamena Bi-hebdo*, le plus célèbre journal du Tchad.

Les problèmes économiques eux aussi, entravent sérieusement l'activité des radios privées en Afrique centrale. Les chaînes publiques raflent la plus grosse part du pactole publicitaire, unique source de revenus des radios indépendantes, qui ne peuvent pas compter sur les redevances. De peur de s'attirer des ennuis, les entreprises évitent de passer leurs publicités sur les ondes réputées hostiles au pouvoir. Lors du colloque sur les médias pluralistes en Afrique centrale (Yaoundé, 1999), Makaga Virginus, représentante de la Radio Soleil gabonaise, née sur les cendres de Radio Liberté et suspendue cinq fois en quatre ans, expliquait la réticence des entreprises par le «*manque de complaisance de Radio Soleil vis-à-vis du pouvoir central, intimement lié aux milieux d'affaires*». La concurrence entre le privé et le public se joue donc aussi au niveau du porte-monnaie.

La sortie du tunnel

Mais il y a des raisons d'espérer. Grâce aux nouvelles technologies, le matériel devient plus léger, moins encombrant et



Les radios libres d'Afrique centrale ont pris 10 ans de retard par rapport à celles de l'Ouest.

LES EXCEPTIONS IVOIRIENNE ET TOGOLAISE

Contrairement aux autres pays de l'Afrique de l'ouest, la Côte-d'Ivoire et le Togo ont suivi des trajectoires identiques à celles des pays d'Afrique centrale: transition démocratique laborieuse, climat social délétère, absence de volonté politique de libéraliser les ondes ou de faire appliquer les lois existantes.

En 1993, la Côte-d'Ivoire n'a attribué des fréquences FM qu'à cinq radios, dont quatre étrangères (RFI, BBC, Africa N°1 et Nostalgie) et une proche du pouvoir. Depuis, seules des radios diocésaines ont été tolérées. Ce n'est que depuis 1998 que des autorisations sont octroyées (52 à ce jour), sous certaines conditions: rayon de diffusion limité à 10 km, interdiction d'émettre des programmes politiques, publicité limitée aux seules entreprises locales. Autant de freins à une réelle exploitation commerciale des radios.

Au Togo, la loi sur la libéralisation des ondes a bien été ratifiée le 30 novembre 1990, mais l'instance de régulation, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication, n'a accordé aucune autorisation définitive. Les radios privées existantes émettent donc en toute «illégalité». Des initiatives comme Kanal FM, créée en août 1997, et Nana FM, lancée au grand marché de Lomé en août 1999, tentent de se développer, sans pour autant oser s'aventurer dans le domaine de l'information politique.

Ce flou juridique permet au régime togolais à la fois de se vanter d'un prétendu pluralisme radiophonique et de mieux contrôler les radios privés, au grand dam de l'Organisation togolaise des radios et télévisions indépendantes (Orti), qui lutte pour une clarification du statut des radios privées à Lomé. ■

moins cher. L'accès direct à l'information que permet Internet amènera sans doute les autorités à desserrer l'étau. Et il est probable que l'évolution des mentalités, due à l'entrée progressive des radios étrangères (RFI, BBC, Voice of America...), finira par fléchir la rigidité politique.

Les radios locales issues d'organisations internationales et non gouvernementales, comme la Radio Ndeke Luka, en République centrafricaine, héritière de la radio des Nations Unies à Bangui, ou la Radio Sans Frontières-Bonesah FM, créée par des anciens de Radio Umwizero (initiative de l'Association pour l'action humanitaire) au Burundi, vont probable-

ment, elles aussi, concourir à changer la donne. D'autant que des organismes internationaux comme l'Institut Panos, le Groupe de Recherche et d'échanges Technologiques (Gret), la Fondation Hironnelle ou Search for Common Ground qui ont contribué au pluralisme radiophonique en Afrique de l'ouest, commencent à se pencher sur l'Afrique centrale.

Dans la plupart des pays, le paysage audiovisuel est en train de se transformer. Au Cameroun, par exemple, la chaîne de télévision privée TV Max, née en août 2000, avait à peine deux mois d'existence, que la chaîne publique réajustait déjà ses programmes! Pourquoi les radios privées

n'en feraient-elles pas autant? Si la région se dote d'un réseau d'associations et d'ONG qui œuvrent pour la promotion des radios indépendantes, on peut espérer que l'Afrique centrale rattrapera progressivement son retard. Le festival Fréquences Libres Kinshasa 2001, organisé du 19 au 22 mars dernier à l'initiative de Réveil FM de Kinshasa, qui a réuni plusieurs opérateurs d'Afrique centrale, a d'ores et déjà posé les jalons d'une organisation régionale de défense des droits des radios privées. ■

1. Sorti en janvier 2001 aux Editions Grasset, à Paris.



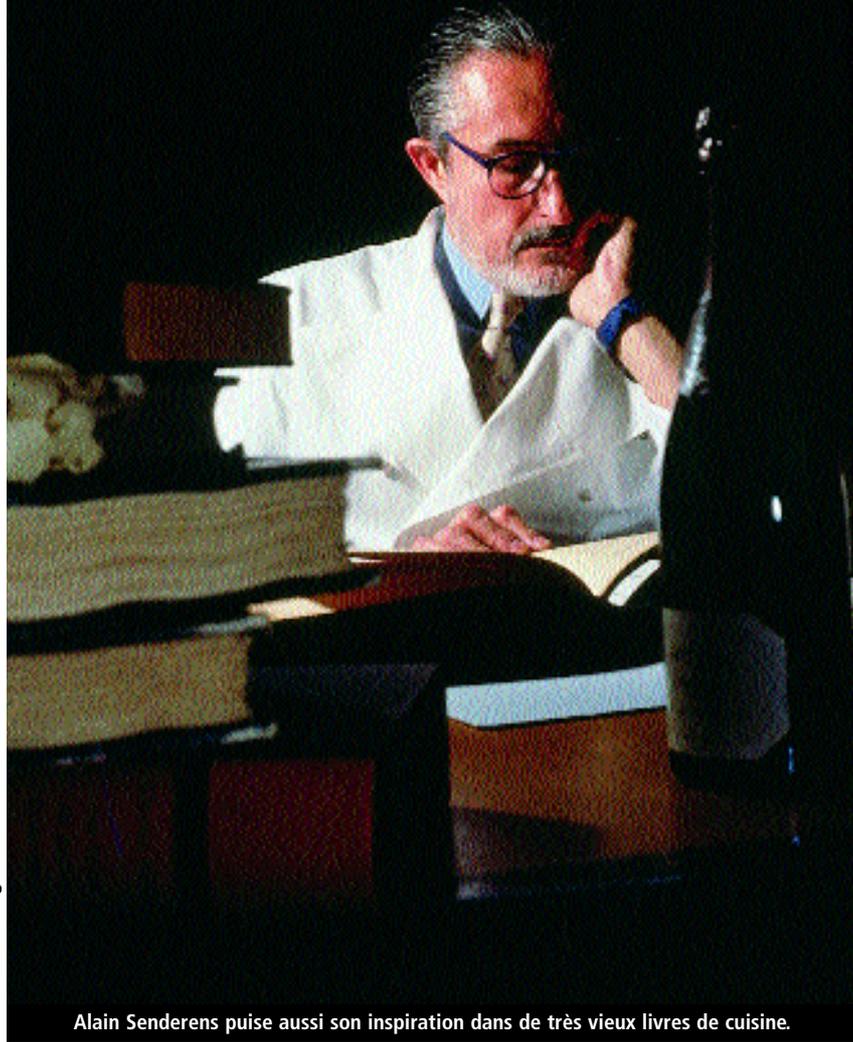
Débat sur la mission de la radio, en direct du studio principal de Radio Ndeke Luka.

+ ...

- Agence intergouvernementale de la francophonie, 13, quai André-Citroën 75015 Paris. France.
<http://agence.francophonie.org>
- Institut Panos, 10, rue du Mail, 75002 Paris. France.
<http://www.globenet.org/panos>
- GRET - Groupe de Recherche et d'Échanges Technologiques 211-213 rue La Fayette, 75010 Paris. France.
<http://www.gret.org>
- Fondation Hironnelle, 3, rue Traversière, 1018 Lausanne. Suisse.
<http://www.hironnelle.org>
- Search for Common Ground, 1601 Connecticut Ave. N.W. Suite 200 Washington, DC 20009. USA
<http://www.sfcg.org>

© Ph. Dahinden/Fondation Hironnelle, Lausanne

Alain Senderens



© Maurice Rougemont, Gamma, Paris

Alain Senderens puise aussi son inspiration dans de très vieux livres de cuisine.

La cuisine entre deux feux

L'un des chefs français les plus célèbres, Alain Senderens*, concède que la cuisine, sa cuisine – et sa personne – n'échappent pas aux paradoxes du troisième millénaire.

La cuisine se mondialise-t-elle, comme tout le reste?

C'est un lieu commun de constater que nous vivons dans une société d'interpénétration, multiculturelle, multicultura-

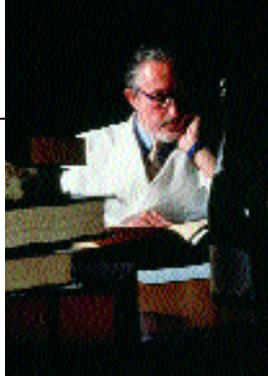
liste. Par ailleurs, la révolution des transports est un fait. Des courants mondialistes traversent donc la cuisine comme ils traversent tous les autres secteurs de toutes les sociétés. Mais la cuisine ne se globalise pas, si on entend par globalisation l'imposition universelle d'un modèle unique.

Dans l'Antiquité, Pliny l'Ancien raconte que les gastronomes grecs se déplaçaient dans tout le bassin méditerranéen pour déguster sur place les produits les plus frais à l'époque où ils étaient les meilleurs, plutôt que de les faire venir à eux. Mais, bien entendu, ces produits voyageaient déjà. Aujourd'hui, nous les recevons du Japon ou d'Australie dans de parfaites conditions de fraîcheur. Autre exemple: à New York, dans Little Italy, on trouve des produits italiens de meilleure qualité que ceux qui sont largement distribués en Italie même. Aux Etats-Unis, c'est la pizza qui est le plat le plus vendu et, en France, le couscous.

Vous ouvrez donc votre cuisine au monde?

Je m'inspire énormément de la cuisine asiatique. En 1978, j'ai été le premier à introduire la sauce soja dans la grande cuisine et, entre parenthèses, un critique gastronomique m'a démolie. En 1978, je suis allé deux mois en Chine pour étudier la cuisine chinoise: elle fait de belles choses mais reste très conservatrice. La cuisine thaïlandaise, en revanche, m'inspire beaucoup parce qu'elle est très aromatisée et très épicée. Je viens d'introduire de la tempura sur ma carte, c'est-à-dire une façon typiquement japonaise d'apprêter les produits frits. Je ne l'aurais jamais fait voilà dix ans ou vingt ans. Mais j'ai confectionné ce plat «à la

* Alain Senderens, 61 ans, fait partie depuis 1978, sans interruption, de cette vingtaine de grands chefs que les guides gastronomiques classent dans l'élite des cuisiniers. Il a repris en 1985 le restaurant Lucas Carton, Place de la Madeleine à Paris, où il définit sa spécialité comme «la cuisine de création». L'établissement compte 68 employés à plein temps, dont 24 cuisiniers, pour servir une soixantaine de déjeuners et un peu plus de dîners, à un prix qui peut dépasser allégrement les 1 000 francs par personne. Alain Senderens a écrit de nombreux livres de recettes mais aussi Proust, la cuisine retrouvée, éditions du Chêne, 1991, une relecture gourmande du chef d'œuvre de la littérature française.



«Un trois étoiles français peut-il proposer un plat pour un vin américain?»

française» en y introduisant du curry et en le faisant déguster avec du Condrieu, un vin blanc de la vallée du Rhône.

Voilà peu, une querelle de grands chefs français a opposé les partisans de l'ouverture au monde et les tenants de la tradition. Vous êtes résolument dans le camp des premiers...

J'avais alors fait une comparaison avec Picasso. Imaginons qu'on ait découvert ses œuvres au moment où cette querelle faisait rage... Certains se seraient exclamés: «*il n'est pas un grand peintre, il s'inspire de l'art nègre*». En cuisine, la querelle est identique. Il faudrait que l'ensemble de nos produits et de nos recettes soient hexagonaux! Je crois rêver...

Mais jusqu'où doit aller ce métissage culturel?

Ma spécialité est de créer des plats pour les marier avec des vins que j'affectionne. De nombreux viticulteurs étrangers sont prêts à me payer pour que leurs bouteilles apparaissent sur ma carte et que je réalise le plat correspondant. Je ne l'ai encore jamais fait pour deux raisons.

D'une part, je n'ai pas trouvé de vins exceptionnels, par exemple américains. Vous me direz: qu'est-ce qu'un grand vin? C'est une notion subjective. Ceux du Nouveau Monde sont très puissants, très concentrés, un peu lourds, alors que j'aspire à des vins délicats, élégants, féminins, comme de la dentelle, qui donnent envie de se resservir. Je ne dis pas que ces grands vins n'existent pas hors de France, mais ils sont rares et sûrement très chers. D'autre part, et c'est essentiel, je suis face à un dilemme: un trois étoiles français peut-il proposer un plat pour un vin américain?

Mais est-ce que les grands chefs ne sont pas en train de créer une cuisine qui satisferait une sorte de «goût mondial»? Si on mettait autour d'une table un Brésilien, un Américain, un Japonais, un Africain et un Français, apprécieraient-ils vos plats de la même façon?

Oui et non. Revenons à la peinture. Un amateur éclairé – et fortuné – se déplace dans toutes les capitales de l'art et s'ouvre

donc à une multitude de styles. Ma clientèle est de ce type. Il s'agit d'une infime minorité qu'on ne rencontre que dans très peu d'endroits.

Je crois aux méridiens gastronomiques. Paris, à l'instar de New York, Los Angeles et peut-être Londres, est exceptionnel parce qu'universel sur le plan culinaire: toute personne peut y savourer des plats de sa culture d'origine et de qualité. Mais, partout ailleurs, y compris dans d'autres très grandes villes françaises, on continue de vivre dans une sorte de protectionnisme régional.

Pour reprendre votre question, je reste persuadé que certains plats français ne plairont pas à un Coréen ou un Japonais. En dehors de notre toute petite clientèle, le classicisme est omniprésent, car même quand nous nous déplaçons, nous ressentons régulièrement la nostalgie de nos racines et aspirons à les retrouver. Il n'y a donc pas de globalisation du goût: un siècle au moins sera nécessaire pour y parvenir. C'est l'une des choses les plus lentes à faire évoluer. Et qu'on ne me parle pas de la vague des MacDo: dans une ville aussi universelle que Paris, ils représentent moins de 5% de la restauration et répondent d'abord à des nécessités d'argent...

Et pourtant, la cuisine dite «traditionnelle» disparaît...

Oui, hormis dans quelques îlots de résistance, ce qu'on appelait la cuisine bourgeoise ou la cuisine du terroir recule tout simplement à cause de l'évolution du rôle de la femme dans nos sociétés. Le soir, en rentrant de leur travail, elles n'ont pas le temps de préparer une blanquette pour leur famille. Elles achètent donc des plats tout faits. La chaîne d'hypermarchés pour laquelle je travaille enregistre des croissances de ventes annuelles de l'ordre de 45% sur ce type de produits. Loin, très loin, de la cuisine des grands chefs, la cuisine est passée de la ménagère à l'industrie. C'est un véritable problème.

Pourquoi?

Dans les années à venir, je crains une déperdition du goût. Notre génération avait une histoire culinaire et mangeait une cuisine familiale. Enfants, nous avons déjà nos petites connaissances. Aujourd'hui, l'immense majorité de la population n'a pas cette éducation: elle est prête ou condamnée à manger n'importe quoi.

Quelqu'un qui gagne le salaire minimum, qui a un ou deux enfants qui vont à l'école, qui doit payer son logement, que lui reste-t-il pour acheter à manger? Il est condamné au bas de gamme, à des produits

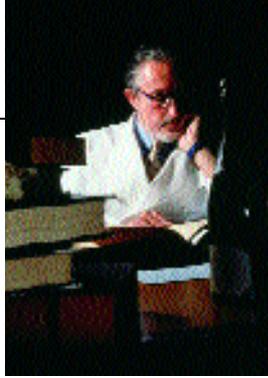
L'ARCHE DU GOÛT

Noé embarqua sur son arche les animaux que le déluge allait noyer. Pour sauver les produits de la terre – végétaux et animaux – tout comme les recettes pour les accommoder, que l'industrialisation de l'agroalimentaire submerge, l'ONG internationale d'origine italienne Slow food* a créé en 1996 l'Arche du goût.

Il ne reste qu'une vingtaine de cochons *mora romagnola* pour fournir de délicieux jambons; quelques hectares seulement des vignes de Sciacchetrà, en Ligurie, donnent encore l'un des meilleurs vins doux italiens. Un patrimoine à la fois riche et complexe, artisanal et non-écrit, façonné au cours des siècles par des savoir-faire traditionnels, est en voie d'extinction. Il est infiniment fragile: qu'un seul élément – produit ou tour de main – du cycle complet de production vienne à manquer, et c'est l'œuvre entière qui disparaît.

L'Arche du goût vise d'abord à repérer, répertorier et faire connaître ces trésors menacés. Un comité scientifique de journalistes, enseignants et chercheurs y pourvoit. Cependant, le but essentiel n'est pas de confiner ces richesses dans une sorte de musée mais au contraire de les faire renaître. Des Presidiums – 92 aujourd'hui –, stimulent leur production, leur notoriété et leur vente pour qu'ils répondent à la demande grandissante des cercles de gourmets. Le premier Presidium en dehors de l'Italie s'est porté au secours d'une espèce de cochon d'Inde péruvien. ■

*Slow food, dont la devise est «Pour la défense de et le droit au plaisir», a un site internet: www.slowfood.com



«...on mange d'abord avec l'œil, puis vient le toucher en bouche, le nez, enfin les goûts.»

La nouvelle cuisine aurait-elle pu naître sans les innovations technologiques?

Elles ont également été déterminantes. Elles permettent à nos produits d'arriver dans des conditions de fraîcheur exceptionnelle. Et que dire des bienfaits de ces avancées pour les activités surgelées! Même le feu, avec toute la symbolique qui y est attachée, a changé. On a cuisiné pendant des millénaires avec la flamme du bois ou du charbon, puis du gaz. Arrive alors l'électricité: la flamme, symbole de la sexualité masculine, disparaît, exactement au moment où s'affirme l'égalité des sexes. Phénomène extraordinaire... Et le sous-vide dont on dispose aujourd'hui peut correspondre aux voyages intersidéraux. Il y a de quoi philosopher...

On disait hier que la qualité première d'un grand cuisinier était de savoir accommoder les restes; un grand chef d'aujourd'hui met un point d'honneur à ne strictement rien garder d'un repas à l'autre. N'est-on pas, là aussi, passé de l'économie au gaspillage?

Nous, on travaille le matin pour le déjeuner et l'après-midi pour le dîner. Nous refaisons tout deux fois par jour, y compris le

pain. Nous faisons de la Haute cuisine, comme d'autres font de la Haute couture, et Dieu sait qu'il y a du gaspillage dans la Haute couture... Notre clientèle attend le meilleur parce qu'on est très cher. Donc nous mettons toutes les chances de notre côté. Mais, il y a un siècle, les meilleurs produits étaient aussi réservés aux grandes maisons, la rue ne mangeait pas la même chose. On peut interdire le luxe, les Rolls Royce en ne fabriquant que des 2 CV, mais est-ce que la démocratie c'est ce nivellement par le bas, sans même une part de rêve?

Donc cette nouvelle cuisine est devenue un art de luxe...

Il y a des moments gastronomiques, de la même façon qu'on ne va pas tous les jours à l'opéra ou au musée, qu'on ne lit pas tous les soirs un grand écrivain. Ils sont à mon sens plus forts que tous les autres puisque la Haute cuisine inclut tous les autres arts. Un tableau, c'est la vue. La musique, c'est essentiellement l'ouïe, même si son rythme peut aussi nous faire bouger. Dans la gastronomie, on mange d'abord avec l'œil, puis vient le toucher en bouche, le nez, enfin les goûts. La sensation est totale.

La voilà donc promue au rang de huitième art?

Non, parce qu'on la ramène toujours à

un art mineur. Quand je demande à des intellectuels de m'expliquer pourquoi, ils répondent: la cuisine est passagère, l'œuvre est détruite. Mais, aujourd'hui, on a des recettes précises au gramme près, qu'on peut donc reproduire à l'identique, comme un disque reproduit un morceau de musique. Par ailleurs, la plupart des gens ne peuvent pas faire des analyses intellectuelles sur la cuisine comme ils le feraient sur la peinture ou la littérature: ils n'ont pas le vocabulaire pour décrire leur plaisir ou leur déplaisir, se contentant d'affirmer: «c'est bon» ou: «c'est pas bon». Dès lors, le produit, le vin, le plat meurt de sa belle mort, pour rien. La culture de l'art culinaire manque.

Ce statut d'artiste, vous le revendiquez au point que vous voudriez que vos recettes soient protégées par des brevets.

Pour moi, tout ce qui est classique appartient au domaine public. Mais, aujourd'hui, les industriels font des plats en s'inspirant de mes dernières recettes. Je ne trouve pas ça normal. Dès qu'un journaliste dit qu'il a mangé chez moi un plat excellent, tout le monde va essayer de me copier sans même savoir comment faire et donc en le faisant souvent mal. Faire jouer la propriété intellectuelle est la condition *sine qua non* pour que la recette soit refaite correctement, que

LISTE DES AGENTS DE VENTE

Adressez-vous à l'agent de vente de votre choix, qui vous communiquera le montant de l'abonnement en monnaie locale.

AFRIQUE DU SUD: International Subscription Services, PO Box 41095, Craighall 2024. Fax: 880 6248.
Mast Publications, PO Box 901, Parklands 2121. Fax: 886 4512.
ALLEMAGNE: German Commission for Unesco, Colmanstr. 15, D-53115 Bonn. Fax: 63 69 12.
 Uno Verlag, Dag Hammarskjöld Haus, Poppelsdorfer Allee 55, D-53115 Bonn. Fax: 21 74 92.
ARGENTINE: Ediliry Srl, Librería Correo de la Unesco, Tucumán 1685, 1050 Buenos Aires. Fax: 371-8194
AUSTRALIE: Hunter Publications, 58A Gipps Street, Collingwood VIC 3066. Fax 419 7154.
 ISA Australia, PO Box 709, Toowong QLD 4066. Fax: 371 5566.
 United Nations Assoc. of Australia/Victorian Div., 179 St George's Road, N. Fitzroy VIC 3068. Fax: 481 7693.
 Gordon & Gotch Australia Pty. Ltd., Private Bag 290, Burwood VIC 3125. Fax: 03 9888 8561
AUTRICHE: Gerold & Co, Import & Export, Zeitschriften/Periodicals, Graben 31, A-1011 Vienne. Fax: 512 47 31 29.
BELGIQUE: Partner Press, 11 rue Charles Parenté, B-1070 Bruxelles. Fax: (32 2) 556 41 46/Tel.: (32 2) 556 41 40/partner press@ampnet.be
BRÉSIL: Fundação Getúlio Vargas, Editora Divisão de Vendas, Caixa Postal 62.591, 22257-970 Rio de Janeiro RJ. Fax: 551-0948.
CANADA: Renouf Publishing Company Ltd., 5369 ch. Canotek Road, Unit 1, Ottawa, Ont K1J 9J5. Fax: (1-613) 745 7660.
 Faxon Canada, PO Box 2382, London, Ont. N6A 5A7. Fax: (1-519) 472 1072.
CHILI: Universitaria Textillibro Ltda., Casilla Postal 10220, Santiago. Fax: 681 9091.
CHINE: China National Publications, Import & Export Corp., PO Box 88, 16 Gongti East Rd, Beijing 100020. Fax: 010-65063101.
CORÉE: Korean National Commission for Unesco, CPO Box 64, Séoul 100-600. Fax: 568 7454.
DANEMARK: Munksgaard, Norre Sogade 35, PO Box 2148, DK-1016 Copenhagen K. Fax: 12 93 87.
ESPAGNE: Mundi Prensa Libros SA, Castelló 37, 28001 Madrid. Fax: 91575 39 98.

Librería Al Andalús, Roldana 3 y 4, 410091 Séville. Fax: 95422 53 38.
 UNESCO Etxea, Avenida Urquijo 60, Ppal.Dcha., 48011 Bilbao. Fax: 427 51 59/69
ÉTATS-UNIS: Berman-Associates, 4611-F Assembly Drive, Lanham MD 20706-4391. Fax: 459 0056.
 Finlande: Stockmann/Akateeminen Kirjakauppa, PO Box 23, SF-00371 Helsinki. Fax: +358 9 121 4450.
 Suomalainen Kirjakauppa Oy, PO Box 2, SF-01641 Vantaa. Fax: 852 7990.
GRÈCE: Librairie Kauffmann SA, Mauvrokordatou 9, GR-106 78 Athènes. Fax: 38 33 967.
GUATEMALA: Comisión Guatemalteca de Cooperación con la Unesco, 3A Avenida 10 29, Zona 1, Apartado Postal 2630, Ciudad de Guatemala.
HONG KONG: Hong Kong Government Information Services Dept., 1 Battery Path Central, Hong Kong.
HONGRIE: Librotrade K F T, Periodical Import/K, POB 126, H-1656 Budapest. Fax: 256-87-27.
INDE: Unesco Office, 8 Poorvi Marg, Vasant Vihar, New Delhi 110057 Orient Longman Ltd (Subscr. Account), Kamani Marg, Ballard Estate, Bombay 400 038. Fax: 26 91 278.
ISRAËL: Literary Transactions Inc., C/O Steimatsky Ltd., PO Box 1444, Bnei Brak 51114. Fax: 52 81 187.
ITALIE: Licosa/Libreria Comm. Sansoni SPA, Via Duca di Calabria 1/1, I-50125 Florence. Fax: 64 12 57.
JAPON: Eastern Book Service Inc., Periodicals Account, 3 13 Hongo 3 Chome, Bunkyo Ku, Tokyo 113. Fax: 818 0864.
LUXEMBOURG: Messageries Paul Kraus, BP 2022, L-1020 Luxembourg. Fax: 99 88 84 44.
MALTE: Sapienzas & Sons Ltd., PO Box 36, 26 Republic Street, La Valette CMR 01. Fax: 24 61 82.
MAROC: Unesco, B.P. 1777 RP, Rabat. Fax: 212-767 03 75, Tél.: 212-767 03 74/72.
MAURICE: Editions Le Printemps Ltée., 4 Route du Club, Vacocas. Fax: 686 7302
MEXIQUE: Librería El Correo de la Unesco SA, Col Roma, Guanajuato 72, Deleg Cuauhtémoc, 06700 Mexico DF. Fax: 264 09 19.

NORVÈGE: Swets Norge AS, Østensjøveien 18-0606 Oslo, PO Box 65 12, Etterstad. Fax: 47 22 97 45 45.
NOUVELLE ZÉLANDE: GP Legislation Services, PO Box 12418, Thorndon, Wellington. Fax: 496 56 98.
PAYS-BAS: Swets & Zeitlinger BV, PO Box 830, 2160 SZ Lisse. Fax: 2524 15888.
 Tijdschriftcentrale Wijk B V, Int. Subs. Service, W Grachtstraat 1C, 6221 CT Maastricht. Fax: 32 50 103.
PORTUGAL: Livraria Portugal (Dias & Andrade Lda), Rua do Carmo 70 74, 1200 Lisbonne. Fax: 34 70 264.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE: Artia, Ve Smeckach 30, 111 27 Prague 1.
ROYAUME-UNI: The Stationery Office Publications Centre, 51 Nine Elms Lane, Londres SW8 5DR. Fax: 873 84 63.
RUSSIE: Mezhdunarodnaja Kniga, Ul Dimitrova 39, Moscou 113095.
SRI LANKA: Lake House Bookshop, 100 Chittampalam, Gardiner Mawatha, Colombo 2. Fax: 44 78 48.
SUÈDE: Wennergren Williams AB, PO Box 1305, S-171 25 Solna. Fax: 27 00 71.
SUISSE: Dynapresse Marketing SA, (ex-Naville SA), 38 av Vibert, CH-1227 Carouge. Fax: 308 08 59.
 Edigroup SA, Case Postale 393, CH-1225 Chêne-Bourg. Fax: (022) 348 44 82.
 Europa Verlag, Ramistrasse 5, CH-8024 Zürich. Fax: 251 60 81
 Van Diermen Editions Techniques-ADECO, Chemin du Lacuz, CH-1807 Blonay. Fax: 943 36 05.
THAÏLANDE: Suksapan Panit, Mansion 9, Rajadamneng Avenue, Bangkok 2. Fax: 28 11 639.
TUNISIE: Commission Nationale Tunisienne auprès de l'Unesco, 22,rue de l'Angleterre, 1000RP Tunis. Fax: 33 10 14.
URUGUAY: Ediciones Trecho SA, Cuento Periódicos, Maldonado 1090, Montevideo. Fax: 90 59 83.
VENEZUELA: Distriplumes, Apartado 49232, Colinas Bello Monte, 1042 A Caracas. Fax: (58 2) 9798360
 Unesco/CRESALC, Edif. Asovincar, Av Los Chorro, Cruce C/C Acueducto, Altos de Sebucan, Caracas. Fax: (58 2) 2860326.

le plat garde son originalité.

Mais un tableau ou un film peuvent être admirés par des millions de personnes, alors que vos plats ne sont accessibles qu'à une infime minorité...

Oui et non, car j'assume aussi une mis-

suis un homme d'hier par mon métier et ma culture familiale, mais j'essaie aussi d'être de notre monde. Or, nous vivons une période de transition, la naissance d'une nouvelle civilisation et la fin de celle qui nous a gouvernés depuis 2 000 ans. Malheureusement, nous ne disposons que



«Enfants, nous avons déjà nos petites connaissances culinaires.»

sion sociale. Les grands chefs ont leur prêt-à-cuisiner comme les grands couturiers leur prêt-à-porter. Les plats sous vide que je confectionne pour une grande enseigne en sont l'illustration. Certes, ils sont sans commune mesure avec ce que je sers dans mon établissement. Cependant, peu de ménagères sont en mesure de produire un aussi bon rapport qualité/prix, puisqu'ils coûtent entre 18 francs et 30 francs. Je rends le plaisir du goût à la ménagère qui n'a plus le temps de cuisiner.

Ainsi, pour reprendre une formule célèbre, «nous sommes ce que nous mangeons».

Claude Lévi-Strauss est encore plus précis que Goethe, à qui l'on attribue cette citation. Il affirme que «la cuisine d'une société traduit inconsciemment sa structure, à moins que, sans le savoir davantage, elle ne se résigne à y dévoiler ses contradictions». Je

des mots, des idées et de notre culture passée, insuffisants pour imaginer le monde de demain. Ce contraste explique sans doute que, comme beaucoup de gens, je suis aujourd'hui en porte-à-faux. D'autant que, il y a un an ou deux, un client m'a dit: «*Monsieur Senderens, quand les Romains ont commencé à dresser des statues à leurs cuisiniers, ils sont entrés en pleine décadence*»...

PROPOS RECUEILLIS PAR RENÉ LEFORT

DIRECTEUR DU COURRIER DE L'UNESCO.

1. *Claude Fischler, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (France), est notamment l'auteur de L'Homnivore, 1990, Odile Jacob, Paris.*

Dans le prochain numéro:



Toutes les voix d'un seul monde

Le dossier du numéro
de mai 2001:

**Au-delà
du big-bang:
certitudes,
doutes
et mythes**

Dossier:

- Les dernières découvertes sur le big-bang
- L'univers a-t-il un ancêtre?
- De l'espace «plat» à l'espace «chiffonné»
- La première seconde de la création
- Les mythes cosmologiques à l'épreuve des découvertes scientifiques
- Astrophysique et religions: schisme et réconciliation

Et dans les rubriques:

- Moi, Galina Komarnitska, infirmière à Kiev...
- Afrique et Asie du Sud: les filles au ban de l'école
- Tribunaux ou commissions de réconciliation: comment solder l'Histoire?
- Les conteurs reprennent la parole en Amérique du Sud
- Entretien avec Bapsi Sidhwa, femme écrivain pakistanaise

Vous pouvez consulter l'intégralité du Courrier de l'UNESCO sur Internet à l'adresse suivante:

 www.unesco.org/courier

Publié en 28 langues